

concours d'architecture en procédure ouverte
selon règlement SIA 142
pour la transformation
de l'Ecole des Sablons en Auberge de Jeunesse

rapport du jury



plan de situation du projet lauréat 04 CARNETS DE VOYAGES

adresse du concours

Ville de Neuchâtel
Service des bâtiments et du logement
Faubourg du Lac 3, 2000 Neuchâtel - service.batiments.neuchatel@ne.ch

29 mars 2019

Ville de Neuchâtel
concours d'architecture pour la transformation de l'Ecole des Sablons en Auberge de Jeunesse

rapport du jury

exposition des projets

chemin de Chanet 52, 2000 Neuchâtel

de vendredi 29 mars 2019 au dimanche, 7 avril 2019

heures d'ouverture

lu - ve 17 à 19 h

sa - di 10 à 12 h

→ voir plan de l'exposition (numérotation des projets, voir page 10) à la fin du rapport (couverture intérieure)

Sommaire

01	introduction.....	2
02	conditions de participation	3
03	jury	3
04	calendrier et déroulement du concours.....	3
05	conditions-cadres	4
06	mandat, droits d'auteur	5
07	documents demandés	5
08	description générale de l'objectif.....	5
09	critères d'appréciation	6
10	programme des locaux	6
11	réception des projets, liste des devises	8
12	examen préalable.....	9
13	décisions de recevabilité, tours d'évaluation et tour de contrôle.....	10
14	critiques des projets retenus au tour final	
	04 CARNETS DE VOYAGES	11
	08 PHÉNIX.....	12
	16 DUNE	13
	21 ESCALE.....	13
	28 CONTRAST.....	14
	38 CHABLON.....	15
	53 LIVING ROOMS	16
	88 OCTOPUS	16
15	classement et attribution des prix	17
16	considérations générales et recommandations du jury	17
17	approbation du rapport.....	18
18	levée de l'anonymat	
	1. projets lauréats	18
	2. l'ensemble des projets.....	19
19	documentation	26
20	registre des noms des auteurs	120
	statistique: provenance des projets.....	124
	plan de l'exposition des projets.....	couverture intérieure

01 introduction

La Ville de Neuchâtel souhaite depuis de nombreuses années l'ouverture d'une Auberge de Jeunesse permettant d'étoffer l'offre en hébergement touristique, en particulier pour les jeunes et les familles. En effet, depuis la disparition de l'Auberge de Jeunesse en 1996 la ville ne dispose plus de structure d'hébergement offrant des nuitées à prix abordables. Le chef-lieu a ainsi disparu de la carte des Auberges de Jeunesse, ce qui est regrettable. Le fait de ne pas pouvoir actuellement offrir aux jeunes et moins jeunes la possibilité de se loger à bon compte est une faiblesse dans l'attractivité touristique de la ville. En outre, par sa politique de soutien à l'activité touristique, Neuchâtel se doit de veiller à assurer une diversification et un élargissement de l'offre d'hébergement.

Tourisme neuchâtelois, l'Association des Auberges de Jeunesse Suisses (AJS) ainsi que la Fondation Suisse pour le Tourisme Social soutiennent entièrement ce projet d'ouverture d'une Auberge de Jeunesse en Ville de Neuchâtel, d'une capacité d'environ 100 lits et réunissant les infrastructures standards nécessaires.

Le Conseil communal s'est ainsi engagé à mettre en œuvre un groupe de travail interne à la ville qui puisse élaborer un projet d'Auberge de Jeunesse dans les meilleurs délais. Après analyse de différents sites pouvant accueillir une Auberge de Jeunesse, le groupe de travail interne à la ville s'est alors concentré sur la piste la plus réaliste, celle de la transformation. Il s'agit de la transformation du collège des Sablons.

Vidé de ses classes, le collège des Sablons pourrait alors être réaménagé et transformé, concours à l'appui, en une Auberge de Jeunesse d'une capacité d'environ 100 lits. L'emplacement est idéal, car situé à proximité tant de la gare que du centre-ville. Outre cette situation centrale et urbaine, une bonne desserte par les transports publics et une bonne relation avec les points d'intérêts et équipements touristiques ajoutent bien entendu une plus-value conséquente à ce lieu. Une Auberge de Jeunesse doit être attractive, non seulement grâce à son bâtiment et ses infrastructures qualitatives, mais également par sa situation.

sitn.ne.ch



02 conditions de participation

Il s'agit d'un concours de projets à un degré en procédure ouverte, conforme à la loi fédérale sur les marchés. Le règlement SIA 142 (édition 2009 et les directives complémentaires) s'applique de manière subsidiaire aux dispositions légales précitées.

Le concours était ouvert aux architectes établis en Suisse ou dans un état signataire de l'accord OMC sur les marchés publics, qui devaient remplir une des deux conditions suivantes; ces conditions doivent être remplies à la date de l'inscription au concours:

- être porteur du diplôme de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne ou de Zurich (EPF), de l'Académie d'architecture de Mendrisio, de l'Université de Genève (EAUG) ou d'une Haute Ecole Spécialisée (HES ou ETS) ou d'un diplôme étranger bénéficiant d'une équivalence.
- être inscrit dans le Registre des architectes et ingénieurs civils A ou B du REG (fondation suisse des registres des professionnels de l'ingénierie, de l'architecture et de l'environnement).

03 jury

membres du jury avec droit de vote

architectes

- 1 Coquillat Fabien, architecte-urbaniste communal, Ville de Neuchâtel
- 2 Dobler René, architecte EPF/SIA, directeur de la fondation suisse pour le tourisme social, Zurich
- 3 Imholz Julie, architecte EPF/SIA, urbaniste fsu, architecte-paysagiste fsap, Paysagegestion, Lausanne
- 4 Maccagnan Sandra, architecte FAS/HES/SIA, Fournier-Maccagnan architectes, Bex
- 5 Saiz Maria, architecte FAS/ETSAM, Rapin-Saiz architectes, Vevey

autres membres

- 1 Brina Lena, cheffe du service du tourisme, Ville de Neuchâtel
- 2 Facchinetti Thomas, conseiller communal directeur du tourisme, Ville de Neuchâtel - *président*
- 3 Hippenmeyer Florence, architecte HES, office cantonal du patrimoine et de l'archéologie de Neuchâtel
- 4 Stehlin Corinne, coordinatrice Littoral, tourisme neuchâtelois

spécialistes-conseils avec voix consultative

- 1 Beuchat Roland, économiste, ORTECH sàrl, Neuchâtel
- 2 Blandenier Gérard, chef du service financier, Ville de Neuchâtel
- 3 Bui Schaer Nuong, responsable permis de construire, service de l'urbanisme, Ville de Neuchâtel
- 4 Cotting Dominique, représentant Viteos, Neuchâtel
- 5 Gindrat Nathalie, présidente de l'association de la rue de la Côte et environs
- 6 Häfeli Hans-Urs, architecte, association des auberges de jeunesse suisses, Zurich
- 7 Mayoly Martin président de l'association romande des hôteliers, lieu
- 8 Meyer Caroline, déléguée à la jeunesse, service infrastructures culturelles et intégration, Ville de Neuchâtel
- 9 Pache Alexandre, architecte paysagiste au service des parcs et promenades, Ville de Neuchâtel
- 10 Spoletini Nicola, délégué du Parlement des Jeunes, Le Landeron
- 11 Vaucher Damien, assistant de projet, service des bâtiments, Ville de Neuchâtel

organisation du concours

URFER Thomas, architecte FAS/EPF/SIA, Fribourg

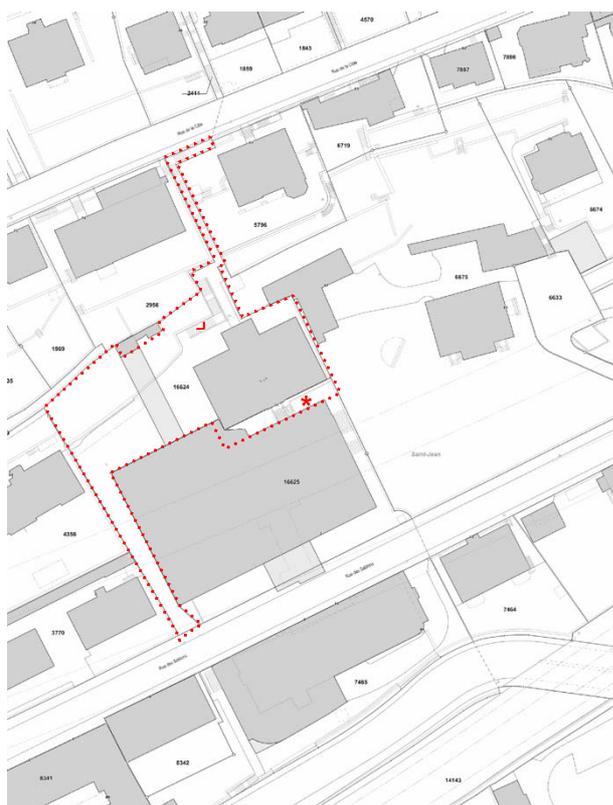
04 Calendrier et déroulement du concours

Le concours a été publié sur www.simap.ch et dans les organes de la SIA le 19 octobre 2018. L'inscription au concours pouvait se faire pendant toute la durée du concours. Des questions ont pu être posées jusqu'au 9 novembre 2018 et les réponses, formant partie intégrante du programme du concours, ont pu être mises à disposition de tous les intéressés à partir du 19 novembre 2018. Des visites du bâtiment ont été organisées le 5, 7 et 28 novembre 2018.

Les plans des projets étaient à rendre de manière anonyme pour le 8 février 2019.

05 conditions-cadres

périmètre



Le périmètre d'intervention (pointillé rouge) pour le programme des locaux et l'aménagement extérieur s'étend sur la parcelle 16'624 de la Ville de Neuchâtel avec une petite excroissance au sud de l'école (*) La bande de quelque 3.5 m de largeur au sud de l'école, mais située sur la parcelle voisine, peut être creusée ou construite, à condition de ne pas toucher le bâtiment souterrain. Pour une réflexion globale quant aux aménagements extérieurs, en dehors du budget et du programme du concours, peut également être prise en considération la parcelle voisine 16'625 avec un droit d'utilisation sans constructions: la dalle du bâtiment souterrain ne pouvant être chargée; le toit n'est pas carrossable. Ce périmètre de réflexion n'est pas compris dans les 6 millions et n'était pas déterminant dans le choix du lauréat.

réglementation

Il faut respecter les normes et recommandations suivantes:

- SIA 416 Surfaces et volumes des bâtiments (2003)
- SIA 500 Constructions sans obstacles (2009): les constructions doivent être adaptées aux personnes handicapées
- Les prescriptions de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI, 2015),
 - . chaque chambre est un compartiment feu; la porte peut s'ouvrir à l'intérieur
 - . la cage d'escaliers est un compartiment feu, mais peut aussi englober des couloirs
 - . au rez la cage d'escaliers doit permettre de sortir sans devoir traverser d'autres compartiments; si la cage actuelle est maintenue, c'est possible vers le nord avec un escalier complémentaire pour le demi-niveau, même si la zone des actuels sanitaires est à traverser. Si la sortie de fait vers le sud, le compartiment de l'escalier doit être élargi pour aller jusqu'à la façade. Si l'escalier est organisé autrement, les règles s'appliquent par analogie.
- Les nouvelles constructions doivent être prévues de manière à satisfaire les exigences sur l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les constructions et les installations et respecter l'équivalent d'un label Minergie.

Le périmètre se trouve en zone d'habitation à "ordre de construction non contigu 1.2", qui définit:

- Le CUS max. est de 1.2 soit 1'967.8 m² de SBPU. La situation actuelle est de 1'830. Le solde est de 130 m².

- Le COS max. est de 30%, soit 491.7 m² d'emprise au sol. L'emprise existante est de 431 m². Le solde de 60 m². Dans le cadre du concours une surface de 215 m² (SP, SIA 416) est admissible en dehors du bâtiment existant.
- hauteur à la corniche 13 m / au faite 17.5 m; le bâtiment existant dépasse ces valeurs acquises; quant à la hauteur, pour des locaux techniques un léger dépassement est possible.
- longueur max. 36 m
- gabarits N-S 60°, E-O 75°; les gabarits sont effectivement contraignants au nord, à l'est et au sud

Dans le Recensement architectural du canton de Neuchâtel (RAC) le bâtiment est en catégorie 2 ("bâtiments typiques ou pittoresques"), valeur 5 ("pittoresques: caractérise un volume altéré ou possédant un intérêt difficile à évaluer, jugé pittoresque faute de pouvoir en préciser autrement l'intérêt"). L'art 115 du RAC formule:

- Les bâtiments colloqués dans la catégorie 2 peuvent être transformés, agrandis ou reconstruits.
- Ces interventions doivent satisfaire aux règles urbanistiques dictées par l'emplacement des immeubles.
- Lors de travaux de rénovation et de transformation, les caractéristiques propres à leur époque doivent rester lisibles. et les interventions respectueuses et sensibles.

06 mandat, droits d'auteur

Le jury prononce une recommandation à l'intention du maître de l'ouvrage, en particulier pour l'attribution d'un mandat aux auteurs du projet qu'il recommande de développer. S'ensuit la décision du maître de l'ouvrage en matière d'adjudication qui fait l'objet d'une publication.

Conformément à la recommandation du jury, le maître de l'ouvrage attribue la planification des travaux prévus de gré à gré aux auteurs du projet classé au premier rang. Reste réservée l'obtention des autorisations de construire et du financement par les autorités compétentes. Le mandat adjugé correspond à 100% des prestations ordinaires.

07 documents demandés

- A plan de situation 1:200** sur le plan remis (document remis **b**); les indications principales figurant sur ce plan devaient rester lisibles, l'orientation et le format de cet extrait de plan devaient être identiques à ceux du plan de situation remis, il ne devaient ni être agrandi ni réduit. Devaient être représentés: l'implantation des constructions (plan des toitures) projetées, avec le dessin des entrées, l'indication du végétal, les indications des limites des revêtements de sol, les altitudes;
- B les plans, coupes, et évt. vues 1:100**, nécessaires à la compréhension du projet; en coupe et en vue avec mention des niveaux; en plan pour chaque local le no, l'affectation et la surface utile; chaque type de chambres devait être meublé.
- Des explications complémentaires devaient contenir:
- des schémas pour la distribution de la ventilation avec le prédimensionnement des gaines
 - un schéma pour le compartimentage incendie et le concept des chemins de fuite
 - des indications quant à l'emprise en plan et en coupe pour les mesures énergétiques
 - les visualisations (renderings) n'étaient pas exigées;
- C une chambre-modèle 1:33** en plan et coupes avec l'idée de la matérialité/du design et des principes constructives et fonctionnelles
- D les calculs** à reporter sur le document remis au format A4 (formulaire remis **e**), y compris les schémas 1:500 permettant la vérification des calculs.

08 description générale de l'objectif et du site

L'objectif du concours est la transformation du Collège des Sablons en Auberge de jeunesse. L'école, construite en 1897, se situe dans un terrain naturel transformé à l'origine par des vignobles. Cette situation est perturbée par l'insertion d'une centrale électrique en 1951, agrandie en 1974 et tout récemment. Elle forme, par contre, une terrasse au sud de l'école, qui profitera comme espace extérieur aussi à l'auberge. Le site est relié aisément avec le centre historique - à pied, avec le funiculaire - et se trouve à proximité de la gare de Neuchâtel.

Le **programme** des locaux prévoit 96 lits dans 24 chambres de 2, 4 ou 6 lits. Des locaux communs ainsi qu'un appartement de service complètent ce programme. Le bâtiment n'est pas protégé. Le choix de le réorganiser avec sa nouvelle affectation implique, cependant, que son aspect extérieur et sa structure soient maintenus pour continuer de témoigner de la signification du lieu. Le défi du projet de transformation est, mise à part l'assainissement statique (sismique), énergétique et technique (installations), la confrontation d'une typologie marquante et standardisée avec les nouveaux besoins contenant des variables. Les locaux communs ainsi qu'au minimum une partie des chambres doivent être accessibles aux chaises roulantes.

L'aménagement intérieur doit tenir compte de la structure typologique de l'école, de sa statique et de sa façade. Néanmoins l'aspect de l'insertion de locaux sanitaires qui, dans les **chambres** > que 2 lits sont destinés à des personnes, qui y logent individuellement (ne se connaissant pas forcément). Ceci pose la question de l'organisation des sanitaires par rapport à la discrétion visuelle et acoustique. La fonctionnalité concerne tout autant la disposition que la construction et la matérialisation de cet aménagement intérieur, qui va jusqu'à la réflexion du design et de la matérialisation du mobilier fixe (armoires, lits) en vue d'une utilisation optimale des surfaces des anciennes classes d'enseignement. C'était la raison du "zoom" demandé à une échelle plus détaillée.

L'organisation des **parties communes** pose également la question fonctionnelle: l'aspect d'accessibilité (utilisateurs, visiteurs, livreurs), l'aspect de la relation avec la partie des chambres (échanges aux heures de pointe, protection du bruit) ainsi que la visibilité (accès, contrôle, information et administration) sont des éléments à considérer.

Les aspects concernant l'**assainissement** énergétique, l'enveloppe, les installations, la vérification des conditions sismiques seront importants lors de l'élaboration du projet **après le concours**. Dans le cadre du concours il était demandé de tenir compte de la dimension suffisante pour l'isolation. Il faut partir de l'idée que les installations sanitaires et de chauffage doivent être refaites. Un schéma de distribution (chauffage, ventilation) devait être proposé et la mise en place des gaines nécessaires en découlant.

09 critères d'appréciation

Le jugement tiendra compte des critères suivants. L'ordre de l'énoncé ne correspond pas à un ordre d'importance:

- qualité concept fonctionnel du bâtiment
- qualité du concept typologique des chambres et fonctionnalité de leur aménagement
- respect de l'architecture existante et de l'environnement urbain et mise en valeur des qualités intrinsèques
- respect des aspects constructifs et énergétiques
- économie générale du projet, coût du cycle de vie
- qualité du concept d'accessibilité extérieure
- qualité de l'aménagement extérieur

10 programme des locaux et aménagements

100 chambres et habitat

On distingue deux sortes de chambres:

- des chambres, où **on loue la chambre (C)**: pour groupes et familles, qui se connaissent. Dans ce cas les toilettes, douches et lavabos se trouvent dans la chambre - on n'a pas besoin de sortir de la chambre.
- des chambres, où **on loue le lit (L)**: les personnes ne se connaissent pas. Dans ce cas les toilettes et douches se trouvent hors de la chambre. Mais les lavabos se trouvent à l'intérieur. Une armoire par lit est nécessaire; ces armoires sont de préférence comme les lavabos en dehors de la vue directe.

no	affectation	nombre	m2	tot	TOT
101	chambres (C) à 2 lits avec WC, douches, lavabo, dont 2 avec WC handi	6	19	114	
	aménagement identique à une chambre d'hôtel				
102	chambres (C) à 4 lits avec WC, douches, lavabo, "chambre famille"	4	21	84	
	aménagement: deux lits juxtaposés et deux lits pouvant être superposés				
103	chambres (L) à 4 lits avec 1 lavabo, les lits peuvent être superposés	8	19	152	
104	chambres (L) à 6 lits avec 2 lavabos, les lits peuvent être superposés	6	21	126	

no	affectation	nombre	m2	tot	TOT
105	douches	8	3	24	
106	WC	8	3	24	
107	WC/douche pour chaises roulantes - 1/étage (2.75 x 1.8 ou 2.25 x 2.25) .. env.	3	5	15	
108	appartement de service, 3.5	1	90	90	
total 100 chambres et habitat					629
200 locaux communs					
201	sas	1	10	10	
202	foyer avec automates à boissons, panneaux/rayons d'info	1	30	30	
203	frontoffice: réception, proximité de la cuisine souhaitée	1	15	15	
204	backoffice: bureau avec relation et <u>au même niveau avec réception</u>	1	15	15	
205	séjour avec bar	1	20	20	
206	séjour en relation avec le réfectoire	1	20	20	
207	aire pour jeux	1	25	25	
208	réfectoire 60 places	1	60	60	
209	cuisine, laverie, en relation et <u>au même niveau avec le réfectoire</u>	1	45	45	
210	économat pour cuisine	1	35	35	
211	local séparé pour jeux	1	30	30	
212	sanitaires en relation avec hall d'entrée et le réfectoire	3	5	15	
213	local avec casiers individuels, bagages	1	10	10	
total 200 locaux communs					330
300 exploitation					
301	atelier	1	15	15	
302	centrale nettoyage	1	15	15	
303	buanderie, séchage	1	40	40	
304	vestiaire personnel avec WC	1	10	10	
305	centrale de ventilation - 4 monoblocs de 150 x 300 cm env.	1	35	35	
306	distribution sanitaire (peut être conçu comme armoire murale de 300 x 50 cm ..	1	10	10	
307	distribution chauffage (peut être conçu comme armoire murale de 300 x 50 cm	1	10	10	
308	tableau électrique (peut être conçu comme armoire murale de 300 x 50 cm	1	10	10	
total 300 exploitation					145
400 distribution					
401	ascenseur, L x P: 165 x 175 cm (gaine 8 pers)	5	3	15	
402	gainés de ventilation (2 x 50/100 cm) / étage	5	1	5	
403	gaine électrique (1 x 50/100 cm) / étage	5	1	5	
404	armoire de nettoyage par étage: 1 m2	5	1	5	
total 400 technique et distribution					30
TOTAL construction					1'134
500 aménagement extérieur					
501	local container déchets (peut être un abri à l'extérieur)	1	5	5	
502	local couvert pour vélos (peut être un abri à l'extérieur)	1	30	30	
503	stationnement vhc (2 x 2.5x5 m + 1x pour chaises roulantes 3.5x5m))	3	ø25	75	
504	terrasse pour 20 places assises et tables - en été avec parasols		20	20	
505	aire de jeux		25	25	
506	aire de livraison avec place de rebroussement pour petite camionette				
507	à l'usage de la ville: pas de programme particulier				
TOTAL aménagement extérieur					155 m2

11 réception des projets, liste des devises

Depuis la publication, 107 inscriptions ont été enregistrées. A la date imposée du rendu, 94 projets ont été déposés. Les emballages des rendus ont été déballés le 18 février 2019 et un contrôle des éléments rendus a été effectué. Un participant a omis de rendre le nombre d'exemplaires des plans demandés et dans un autre envoi ont manqué les formulaires de calculs. Ces éléments manquants sont regrettables, mais n'empêchent pas de juger les projets. Les calculs manquants ont du reste été trouvés dans l'enveloppe d'auteurs lors de l'ouverture de celle-ci (sic!).

11.1 liste des devises selon la numérotation appliquée

01	M. GUSTAVE [bis]	48	U TCHÉ
02	CAUPONA HELVETICA	49	PICASSO
03	ALOHA	50	ISABELLE
04	CARNETS DE VOYAGES	51	ALBEDO
05	COCOONS	52	PETER PAN
06	FERPECLE	53	LIVING ROOMS
07	ALBATOR	54	POUP
08	PHÉNIX	55	GUSTAVE
09	L'AQUARIUM	56	AOARI
10	PASSEUR DES MOTS	57	ÉCOLE D'UNE NUIT
11	LE GRAND BUDAPEST	58	LUDOVIC
12	HOT SAUCE COMMITTEE PART TWO	59	AJISTE
13	MON BÔ CAPITE	60	NÔTEL
14	M. GUSTAVE	61	LESS IS MORE
15	L'AUBERGINE	62	RÉCRÉ
16	DUNE	63	HAKO +
17	THE HEART OF THE EUROPE: NEUCHÂTEL	64	DANS SON ÉCRIN
18	LE NID	65	LEMBERG
19	EX-QUADRIFOLIO	66	LA BELLE DORMANTE AUX BOIS
20	LE CHAPEAU, L'ÉLÉPHANT ET LE BOA	67	OCULUS
21	ESCALE	68	L'AUBERGE BLANCHE
22	NAKA	69	PARTAGE
23	KASIMIR	70	MADEMOISELLE LUCIE
24	GRETA	71	NEUCH'HÔTEL
25	LOGGIA	72	LUC
26	MATINÉE	73	JEUNESSE
27	HOLA	74	PARAVENT
28	CONTRAST	75	L'AUBERGE ESPAGNOLE
29	L'ÉCOLE EST FINIE	76	BELVEDÈRE
30	IN DE BOX	77	UNE AUBERGE? TRIVAGO!
31	MOON PALACE	78	TOURNESOL
32	CASA'NEUCH	79	PINK RABBITS
33	VUE DES ALPES	80	DO NOT DISTURB
34	COUVRE-CHEF	81	DZI GZI EYE
35	HIYA!!	82	DU LAC AUX MONTAGNES
36	TILO	83	DEVISE NO_489
37	URBICANDE	84	YEUX OUVERTS
38	CHABLON	85	MORRIS
39	TERRASSE FLOTTANTE	86	OREO
40	LES GRANDES VACANCES	87	A BRAS OUVERTS
41	HOURRA PLUS D'ÉCOLE	88	OCTOPUS
42	GREEN LANTERN	89	BALLUCHON
43	ALCÔVES	90	CECI N'EST PAS UN SOUS-SOL
44	IN-OUT	91	419
45	L'AUBERGE DES SABLONS	92	CHOCOLAC
46	SCHUBERT	93	AIRES DES SABLONS
47	INSIDE OUT	94	ENTRE-TOIT ET MOI

11.2 liste des devises par ordre alphabétique

419.....	91	L'AUBERGE DES SABLONS.....	45
A BRAS OUVERTS.....	87	L'AUBERGE ESPAGNOLE.....	75
AIRES DES SABLONS.....	93	L'AUBERGINE.....	15
AJISTE.....	59	L'ÉCOLE EST FINIE.....	29
ALBATOR.....	07	LA BELLE DORMANTE AUX BOIS.....	66
ALBEDO.....	51	LE CHAPEAU, L'ÉLÉPHANT ET LE BOA.....	20
ALCÔVES.....	43	LE GRAND BUDAPEST.....	11
ALOHA.....	03	LE NID.....	18
AOARI.....	56	LEMBERG.....	65
BALLUCHON.....	89	LES GRANDES VACANCES.....	40
BELVEDÈRE.....	76	LESS IS MORE.....	61
CARNETS DE VOYAGES.....	04	LIVING ROOMS.....	53
CASA'NEUCH.....	32	LOGGIA.....	25
CAUPONA HELVETICA.....	02	LUC.....	72
CECI N'EST PAS UN SOUS-SOL.....	90	LUDOVIC.....	58
CHABLON.....	38	M. GUSTAVE.....	14
CHOCOLAC.....	92	M. GUSTAVE (BIS).....	01
COCOONS.....	05	MADEMOISELLE LUCIE.....	70
CONTRAST.....	28	MATINÉE.....	26
COUVRE-CHEF.....	34	MON BÔ CAPITÉ.....	13
DANS SON ÉCRIN.....	64	MOON PALACE.....	31
DEVISE NO_489.....	83	MORRIS.....	85
DO NOT DISTURB.....	80	NAKA.....	22
DU LAC AUX MONTAGNES.....	82	NEUCH'HÔTEL.....	71
DUNE.....	16	NÔTEL.....	60
DZI GZI EYE.....	81	OCTOPUS.....	88
ÉCOLE D'UNE NUIT.....	57	OCULUS.....	67
ENTRE-TOIT ET MOI.....	94	OREO.....	86
ESCALE.....	21	PARAVENT.....	74
EX-QUADRIFOLIO.....	19	PARTAGE.....	69
FERPECLE.....	06	PASSEUR DES MOTS.....	10
GREEN LANTERN.....	42	PETER PAN.....	52
GRETA.....	24	PHÉNIX.....	08
GUSTAVE.....	55	PICASSO.....	49
HAKO +.....	63	PINK RABBITS.....	79
HIYA!!.....	35	POUP.....	54
HOLA.....	27	RÉCRÉ.....	62
HOT SAUCE COMMITTEE PART TWO.....	12	SCHUBERT.....	46
HOURRA PLUS D'ÉCOLE.....	41	TERRASSE FLOTTANTE.....	39
IN DE BOX.....	30	THE HEART OF THE EUROPE: NEUCHÂTEL.....	17
IN-OUT.....	44	TILO.....	36
INSIDE OUT.....	47	TOURNESOL.....	78
ISABELLE.....	50	U TCHÉ.....	48
JEUNESSE.....	73	UNE AUBERGE? TRIVAGO!.....	77
KASIMIR.....	23	URBICANDE.....	37
L'AQUARIUM.....	09	VUE DES ALPES.....	33
L'AUBERGE BLANCHE.....	68	YEUX OUVERTS.....	84

12 examen préalable

L'examen préalable a porté sur les éléments principaux du programme, mais ne concerne pas l'analyse fonctionnelle, qui est à apprécier par le jury. Aussi, un contrôle du respect du programme des locaux a été fait de manière sommaire, compte tenu des données statistiques qui témoignent que le programme est respecté dans une marge de $< +/-10\%$, la variation s'expliquant par la structure existante du bâtiment. Le nombre de chambres de 24 varie pour quelque 18% des projets entre +/- une et pour 12% on compte de 20 à 27; le nombre de lits varie entre 82 et 108 (programme: 96).

13 décisions de recevabilité, tours d'évaluation et tour de contrôle

Tous les projets ont respecté le délai du rendu. Aucun rendu n'est en conflit avec les conditions de l'anonymat. Les 94 projets sont dès lors admis au jugement.

L'annexe proposée dans le projet 86 OREO ne respecte pas les gabarits au NE; ce projet doit être écarté de l'éventuelle attribution d'un prix, mais pourra faire l'objet d'une mention, le cas échéant. Aucun majeurs écart au programme n'a été enregistré pour d'autres projets. Tous les autres projets sont dès lors admis à une éventuelle attribution d'un prix.

1er tour d'évaluation: 42 projets

Ce tour concerne des projets, qui n'apportent pas de réponses suffisamment satisfaisantes aux objectifs: ni architecturales, ni fonctionnelles, ni économiques. C'est le cas notamment des projets dont le bâtiment existant modifié est atteint dans sa substance historique et/ou dont l'économie des moyens utilisés pour répondre au programme est souvent démesurée. Supprimer toute la structure intérieure p.ex. fait sens que si la liberté gagnée mène à améliorer la situation; construire de nouvelles annexes se justifie, si la surface libérée profite au projet.

11	LE GRAND BUDAPEST	66	LA BELLE DORMANTE AUX BOIS
15	L'AUBERGINE	68	L'AUBERGE BLANCHE
22	NAKA	70	MADEMOISELLE LUCIE
25	LOGGIA	71	NEUCH'HÔTEL
29	L'ÉCOLE EST FINIE	72	LUC
30	IN DE BOX	73	JEUNESSE
36	TILO	75	L'AUBERGE ESPAGNOLE
37	URBICANDE	76	BELVEDÈRE
41	HOURRA PLUS D'ÉCOLE	78	TOURNESOL
42	GREEN LANTERN	79	PINK RABBITS
45	L'AUBERGE DES SABLONS	80	DO NOT DISTURB
48	U TCHÉ	81	DZI GZI EYE
49	PICASSO	82	DU LAC AUX MONTAGNES
50	ISABELLE	83	DEVISE NO 489
51	ALBEDO	84	YEUX OUVERTS
56	AOARI	86	OREO
57	ÉCOLE D'UNE NUIT	90	CECI N'EST PAS UN SOUS-SOL
60	NÔTEL	91	419
61	LESS IS MORE	92	CHOCOLAC
63	HAKO +	93	AIRES DES SABLONS
65	LEMBERG	94	ENTRE-TOIT ET MOI

2e tour d'évaluation: 30 projets

Dans ce tour ont été réunis les projets dont l'idée conceptuelle n'arrive pas à fédérer les exigences de la structure en place avec la fonctionnalité de l'établissement: souvent il y a inadéquation dans le choix des moyens mis en place ou les deux secteurs - partie collective/accueil vs partie chambres - n'atteignent pas des qualités équivalentes.

01	M. GUSTAVE (bis)	23	KASIMIR
03	ALOHA	24	GRETA
06	FERPECLE	26	MATINÉE
10	PASSEUR DES MOTS	32	CASA'NEUCH
12	HOT SAUCE COMMITTEE PART TWO	33	VUE DES ALPES
13	MON BÔ CAPITE	34	COUVRE-CHEF
14	M. GUSTAVE	35	HIYA!!
17	THE HEART OF THE EUROPE: NEUCHÂTEL	39	TERRASSE FLOTTANTE
18	LE NID	40	LES GRANDES VACANCES
19	EX-QUADRIFOLIO	43	ALCÔVES
20	LE CHAPEAU, L'ÉLÉPHANT ET LE BOA	44	IN-OUT

46 SCHUBERT
52 PETER PAN
59 AJISTE
67 OCULUS

74 PARAVENT
77 UNE AUBERGE? TRIVAGO!
85 MORRIS
89 BALLUCHON

3e tour d'évaluation: 14 projets

Les projets retenus dans ce tour démontrent une idée conceptuelle laissant converger tant les aspects du bâtiment et des accès, que la mise en place des affectations à l'intérieur du bâti. Malgré l'adéquation de l'organisation et une économie des moyens utilisés, des faiblesses peuvent apparaître dans la formalisation des espaces et suites d'espaces ou dans l'aménagement des chambres ou l'économie générale reste critiquable par des interventions (escaliers, toiture) non profitables.

02 CAUPONA HELVETICA
05 COCOONS
07 ALBATOR
09 L'AQUARIUM
27 HOLA
31 MOON PALACE
47 INSIDE OUT

54 POUP
55 GUSTAVE
58 LUDOVIC
62 RÉCRÉ
64 DANS SON ÉCRIN
69 PARTAGE
87 A BRAS OUVERTS

8 projets retenus

04 CARNETS DE VOYAGES
08 PHÉNIX
16 DUNE
21 ESCALE

28 CONTRAST
38 CHABLON
53 LIVING ROOMS
88 OCTOPUS

tour de contrôle

A la fin des tours d'évaluation le jury a procédé à un tour de contrôle. Le résultat de cette ultime évaluation a été intégré dans les tours de ce chapitre.

14 critiques des projets retenus au tour final

04 CARNETS DE VOYAGES



L'auteur du projet prend en compte à la fois le rôle social et le potentiel urbain du lieu en proposant une nouvelle image identitaire et d'accueil du bâtiment existant se traduisant par la création d'un socle aménagé et d'une nouvelle place de quartier.

L'ancienne école des Sablons prend ainsi une nouvelle assise dominant l'actuelle toiture "Viteos" tout en renforçant son orientation et son entrée principale existante au sud.

Ainsi détaché de la toiture, le nouveau parvis accueille et délasse les hôtes de l'Auberge, véritable lieu d'échanges avec le quartier.

La lecture sensible du site, la prise en compte des différentes spécificités des accès, les liaisons piétonnes et paysagères intrinsèques au lieu, ainsi que l'ensemble des propositions d'aménagements de la place de quartier ont séduit le jury.

En effet, par des moyens simples et réalistes, l'auteur arrive à faire renaître le bâtiment avec une nouvelle mise en scène et intégration permettant à la Ville de Neuchâtel de créer un lieu public de qualité, à l'échelle de la ville.

A l'intérieur, les interventions s'appuient sur une reconnaissance structurelle du bâtiment. L'ancien escalier et le dégagement au sud sont conservés à tous les étages.

L'organisation du rez-de-chaussée est claire, à la fois fluide et riche en atmosphères. Les espaces sont bien définis et se succèdent. La relation cuisine-self-salle à manger est appréciée et très fonctionnelle. Un accès de service au nord aurait toutefois été souhaitable pour les livraisons de la cuisine.

Aux étages, la typologie propose l'aménagement d'un petit espace au sud. Très apprécié pour la qualité de lumière et l'expérience du visiteur, ce petit coin détente, ouvert sur les circulations peut devenir une source de bruit. La distribution des chambres prévoit un sas de transition permettant de l'isoler pour se changer et d'offrir une meilleure intimité de la relation chambre-couloir.

L'aménagement des chambres se base sur les principes de fonctionnalité, simplicité et économie. Les lits simples et superposés sont conçus dans une alcôve enveloppante, les rangements y sont intégrés. Une tablette de bureau est aménagée dans les embrasures de la fenêtre

offrant le dégagement et la vue. L'ambiance est chaleureuse et domestique et en adéquation avec le caractère historique du bâtiment. Toutefois la partie sanitaire utilise beaucoup d'espace en regard à la chambre, essentiellement pour les chambres à 6 lits.

L'appartement de service prend place au 3ème étage. Sa transformation aisée, future, en groupe de chambres présente un atout supplémentaire.

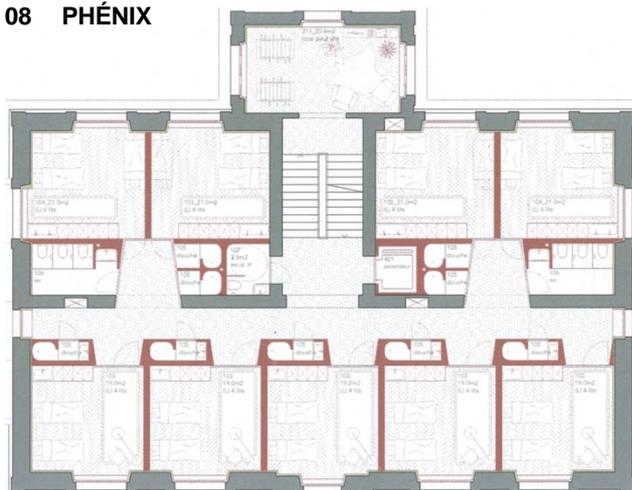
La position du local jeux en sous-sol est viable et présente l'avantage d'être isolée du reste du bâtiment au niveau du bruit; l'espace jeux des petits enfants étant situé au rez-de-chaussée.

Les 2 interventions ponctuelles en façades sont à la fois contemporaines et respectueuses du bâtiment.

L'isolation de l'enveloppe est pensée par l'intérieur. La superposition des techniques ainsi que le maintien structurel en place prédisent une rationalité générale des moyens à déployer et une économie générale des coûts.

Dans l'ensemble le projet convainc autant par ses aménagements extérieurs que par ses qualités intérieures fonctionnelles. Il démontre la sensibilité de l'auteur dans la recherche de solutions adéquates aux thèmes posés et respectueuses du contexte, de l'histoire et de la mémoire du lieu.

08 PHÉNIX



Le projet Phénix prend le parti de retravailler les espaces existants, qui abritaient l'école pour y loger, sous le même toit, l'accueil au rez-de-chaussée, les locaux communs ainsi que ceux liés à l'hébergement de l'auberge de jeunesse.

L'accès à l'auberge se fait depuis une placette, mise à plat, qui articule la promenade à l'échelle de la ville, entre les terrasses de vignes à l'amont et l'allée en pente qui rejoint la rue des Sablons. Un bac-mur, agrémenté d'une

fontaine tout en longueur, permet de faire simplement la séparation entre la promenade publique et la cour de l'auberge, privatisée et située légèrement en contre-bas. Des petits équipements (jeux, terrains, petite scène, etc.) s'y installent. Cette cour sur dalle est aménagée très simplement, voir trop simplement.

Depuis la placette d'accueil et sa terrasse ombragée, le visiteur peut gagner de plain-pied l'entrée, déplacée sur le pignon ouest. Elle se repère facilement, grâce à sa marquise généreuse. A proximité de la fontaine, une baie vitrée s'ouvre sur le séjour et le bar tout en longueur.

De manière générale, les interventions principales sont proposées dans l'épaisseur du couloir et de ses structures porteuses : Au rez-de-chaussée, s'y nichent ascenseur en relation avec l'escalier et les locaux techniques (casiers, wcs, self-service, etc.) ; aux étages supérieurs, les salles de bain, privées ou communes ainsi que les placards, qui offrent ainsi des seuils d'entrée aux chambres. Des ouvertures aux extrémités des couloirs ainsi que des petits salons entre palier offrent lumière et lieux de convivialité appréciables.

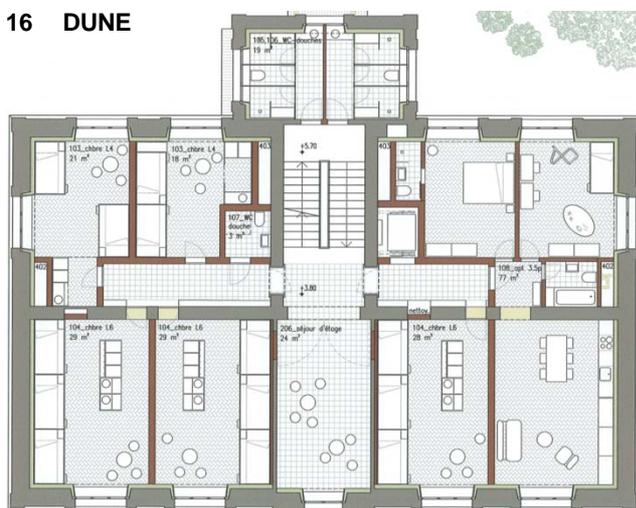
Aux étages, les chambres de quatre lits, au Sud, se nichent entre l'agencement des placards et celui des salles de bain ainsi que dans l'épaisseur des cloisons bien isolées. En ce qui concerne la technique, elle est ingénieusement cachée dans des caissons qui structurent aussi

le plafond du couloir. De l'autre côté du couloir, s'organisent les dortoirs à 6 lits. Leur aménagement gagnerait à être approfondi pour atteindre la même qualité d'aménagement que pour les salles de bain communes.

Grâce à une disposition ingénieuse autour de la cage d'escalier, l'appartement du concierge prend place tout en haut, au 3e étage à l'écart du bruit. Ses fenêtres s'ouvrent principalement sur le jardin arrière, calme, qui permet toutefois d'aménager des stationnements vélos, l'accès livraison ainsi qu'un jardin à l'usage du personnel.

Le jury est séduit par la cohérence de l'ensemble du projet, de son aménagement extérieur aux chambres ainsi que par l'ambiance lumineuse et le fonctionnement clair, pour les visiteurs comme pour le personnel. Cette intervention tout en délicatesse et dans le plus grand respect de l'existant présageant d'une auberge de jeunesse chaleureuse et conviviale, qui représente bien l'esprit d'accueil de Neuchâtel. Le déplacement de l'entrée sur le pignon ouest et des répercussions sur l'organisation interne dans ce bâtiment, où l'axe central reste très présent, questionne toutefois le jury.

16 DUNE



Le projet Dune propose une intervention légère au niveau des abords du bâtiment, et s'insère aisément dans la structure existante de ce dernier.

Les accès Est et Nord (piétons) puis Ouest (véhicules) sont maintenus à l'identique. Une aire de stationnement véhicules ainsi qu'un couvert à vélos sont proposés dans la petite esplanade à l'Ouest, sans modification majeure du terrain. L'aménagement d'une « plage de dunes » en tartan sur la place, en référence à la toponymie de l'adresse de l'Auberge, rue des Sablons, vient compléter les interventions extérieures.

L'entrée Sud et son perron d'entrée sont maintenus et un nouvel accès de plain-pied (ouverture à badge) est proposé au Nord. Ces deux accès sont en liaison directe avec la réception située au rez-de-chaussée et qui accueille également le programme collectif. Au premier et deuxième étage se trouvent les dortoirs, puis au dernier,

les chambres, certaines avec vue sur le lac. L'appartement du concierge trouve aisément sa place dans la trame des chambres.

Dans l'arrière-corps se situent l'accès de plain-pied, les sanitaires collectifs aux étages des dortoirs, puis une chambre supplémentaire au dernier étage. Pour finir, le sous-sol accueille les locaux de service et la salle de jeux. L'escalier est maintenu. Il est éclairé naturellement par l'entrée, des séjours d'étage, et un puits de lumière ouvert sur le toit.

Un soin particulier est porté aux dortoirs. Un agencement de capsules individuelles, en ligne ou en diagonale permet une cohabitation sans vis à vis; sorte de niches élargies, munies d'un rideau obscurcissant pour les lève-tard. Un meuble distinct accueille deux lavabos, les armoires individuelles et les crochets pour les linges : "Disposé avec précision dans la pièce il définit des sous-espaces pour les différentes fonctions et garantit les privacités nécessaires." Cette solution rend néanmoins difficile le nettoyage des cellules. Aussi les sanitaires groupés sur les paliers intermédiaires bien que profitant d'un éclairage naturel, ont été jugé très loin des chambres par le jury.

La facilité avec laquelle le programme s'insère dans le bâtiment existant a été très appréciée par le jury. Le bâtiment est ré-utilisé sans rien perdre de sa substance architecturale. L'organisation des espaces, simple, efficace et ordonnée affiche une évidence remarquable. Avec cette même acuité sont étudiées les chambres. La lumière naturelle s'invite sur l'ensemble des locaux.

Le Jury a été séduit par la sensibilité témoignée vis à vis du bâtiment existant qui maintient son caractère et son orientation, de l'organisation convaincante des espaces et de la cohabitation harmonieuse des résidents.

21 ESCALE

Le projet Escale s'inscrit dans la structure paysagère existante du secteur et intervient par petites touches ponctuelles mais efficaces dans les aménagements

extérieurs, de manière à clarifier les usages ainsi que les accès au bâtiment.

Ces accès se font par les cheminements existants et justifient le traitement particulier de l'angle sud-ouest du

bâtiment, sous la forme d'une rampe côté ouest et d'un escalier côté sud-est, conduisant à une terrasse située au niveau de l'entrée principale sud, de la réception et du réfectoire de l'Auberge. Les livraisons se font par la porte arrière du bâtiment. L'aménagement minimaliste de la cour permet néanmoins de requalifier un espace aujourd'hui peu accueillant et de dégager différentes zones d'activités (terrasse, jeux, stationnement vélos et véhicules) qui pourraient également profiter aux habitants du quartier. Des pergolas végétalisées constituent une réponse intéressante, compte tenu de l'impossibilité de planter sur la dalle de la centrale électrique, pour offrir de l'ombrage et introduire une dimension verticale aux aménagements.



L'ensemble du programme de l'Auberge est contenu dans le bâtiment existant et s'articule autour de l'espace transversal comprenant l'escalier central, témoin emblématique de l'histoire de l'édifice. Cet espace est mis en valeur par des transparences visuelles nord-sud et par de petits salons situés aux différents niveaux, lesquels animent également la distribution horizontale des étages (couloirs des chambres) et leur apportent de la lumière naturelle en compléments aux nouvelles ouvertures ovales introduites en façades. L'espace central est complété, de part et d'autre de l'escalier, par deux espaces

servants comprenant ascenseur, WC et douches, rendant possible l'accès à tous les niveaux (y compris aux paliers intermédiaires) aux personnes à mobilité réduite.

Au rez-de-chaussée, l'entrée axiale au sud permet une relation optimale avec les espaces collectifs (réception, bar, réfectoire) et de distribution. La disposition des fonctions d'accueil, back-office et bar est rationnelle et permet une exploitation avec un personnel réduit. Une chambre pour handicapés et une chambre familiale se trouvent également à ce niveau.

Dans les 3 niveaux supérieurs, les chambres communes (dortoirs) sont situées systématiquement du côté sud, les chambres doubles et familiales du côté nord, de part et d'autre du mur porteur et du couloir central, disposition qui permet une répartition claire du programme hôtelier et est favorable du point de vue acoustique. Une attention particulière est portée à l'intimité dans les chambres communes, d'une part en créant un espace d'entrée regroupant vestiaires et lavabos, d'autre part en agencant les couchages sous la forme de capsules individuelles permettant à chacun de s'isoler des autres occupants; on relève toutefois que, dans certaines situations d'angle, la proximité des capsules peut être un inconvénient. Le 3ème étage comprend également une chambre pour handicapés, ainsi que le logement du gérant. La passerelle existante au 1er étage est conservée: bien que non nécessaire pour l'accès à l'Auberge, elle participe au concept des chemins de fuite du bâtiment.

Le jury a apprécié la sensibilité avec laquelle le programme de l'Auberge s'insère dans le bâtiment existant, dans le respect et la mise en valeur de ses composantes originelles. L'organisation des espaces permet une exploitation efficace de l'établissement. Le soin apporté aux ambiances intérieures et au confort des résidents a également été relevé. Les quelques interventions en façade (ouvertures ovales) s'inscrivent judicieusement dans la composition d'ensemble, sans la déséquilibrer. La même sensibilité a été appréciée dans le travail d'insertion du bâtiment dans le site, cela malgré la modestie des moyens mis en œuvre.

28 CONTRAST

Le projet s'insère dans son milieu urbain environnant en aménageant les cheminements existants pour conduire le voyageur vers l'entrée principale à l'ouest du bâtiment. Les visiteurs sont guidés vers l'entrée de l'Auberge par une piazza aménagée en gradins. Ces derniers se transforment en de larges escaliers au sud, invitant les utilisateurs à s'asseoir. Cet aménagement crée une transition douce entre le caractère privatif de l'entrée de l'Auberge et l'aménagement public de la cour qui offre des activités

pouvant également profiter aux habitants du quartier (terrains de sports, espaces de jeux).

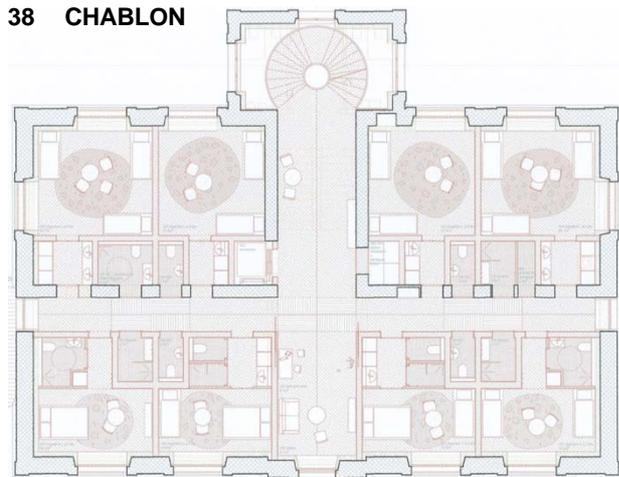
L'ensemble du programme est contenu dans le bâtiment existant et s'articule autour de l'escalier central qui est maintenu. L'espace de circulation est mis en valeur par de petits salons situés aux différents niveaux côté sud, lesquels apportent de la lumière naturelle au long couloir qui distribue les chambres d'Est en Ouest. Des espaces servants comprenant ascenseur, WC et douches prennent place de part et d'autres de l'escalier. Les paliers intermédiaires distribuent des chambres côtés nord.



Les espaces collectifs (réception, bar, réfectoire) sont situés au sud du rez-de-chaussée. Les livraisons se font par l'entrée de service au Nord. Une salle de jeux est proposée au sous-sol.

Le jury a apprécié la sensibilité avec laquelle le programme de l'Auberge s'insère dans le bâtiment existant, principalement dans la rationalisation des percements dans la structure porteuse. Bien que la nouvelle entrée en Ouest soit aménagée de manière qualitative, cette solution est peu cohérente par rapport à l'organisation originale du bâtiment. Par ailleurs, la présence des deux couverts à vélo dévalorise la façade principale sud.

38 CHABLON



Le projet Chablou propose une intervention légère au niveau des abords du bâtiment, et s'insère dans la structure existante de ce dernier avec quelques altérations.

Les accès Est et Nord (piétons) puis Ouest (véhicules) sont maintenus à l'identique. L'appartement de service, petite maison visible depuis la rue, agit comme signal. Une petite place d'accès est ainsi créée entre la maisonnette et le bâtiment de l'Auberge. On y trouve une aire de stationnement véhicules ainsi qu'un couvert à vélos, sans modification majeure du terrain.

Un nouvel accès, entrée principale, est proposé à l'Ouest, côté place d'accès. Un dispositif de perron couplé avec une rampe à deux lacets permet de rejoindre le rez-de-chaussée où se trouvent les espaces de réception, cuisine, salon et réfectoire. L'entrée Sud et son perron sont maintenus, mais fonctionnent plutôt comme une sortie depuis les espaces collectifs vers la place au Sud. Les interventions dans cette dernière sont minimales:

création d'une terrasse et de deux petites aires de jeux. Aux étages, les chambres sont logées dans la structure existante: au Sud, les chambres familiales au premier et deuxième niveau et les dortoirs 4 lits au dernier, puis au Nord, les dortoirs 6 lits sur les trois niveaux. Le sous-sol accueille les locaux de service et la salle de jeux.

Dans l'arrière-corps se situe un nouvel escalier tournant, l'ancien escalier étant démolit dans cette proposition. Un couloir transversal est éclairé naturellement aux extrémités, et par des séjours d'étage au milieu.

Entre les espaces-nuit et le couloir, une bande de service accueille les sanitaires (privés ou collectifs) et les sas d'entrée aux dortoirs. Un soin particulier est porté aux dortoirs. Un agencement de lits superposés dans les angles, munis d'un écran, privatise chaque lit. On trouve dans le sas les armoires privatisées et les lavabos de chambre.

Le programme s'insère facilement dans le bâtiment existant. Néanmoins, les accès aux sanitaires des dortoirs, dispersés entre les portes de chambres, sont peu convaincants d'un point de vue du repérage et peu efficace du point de vue de l'entretien. Cela demande aussi de percer la structure fréquemment. L'escalier, déplacé dans l'arrière-corps, apporte certes un meilleur éclairage naturel à ce dernier et est une solution intéressante pour supprimer les demi-niveaux, mais sa forme ronde, séparée des murs est étrange dans la typologie existante: sorte d'élément déconnecté qui crée un vide autour de lui, traversant l'entier du bâtiment. La poésie apportée par ce projet a sans doute séduit le jury. Le symbole des Auberges de jeunesse, refuge + sapin, est repris pour créer le signal depuis la rue avec la maisonnette du concierge et son sapin. Une analogie habile et poétique trouvée pour rendre visible l'Auberge depuis la rue des Sablons.

53 LIVING ROOMS



L'intérêt du jury pour ce projet a été attiré par l'organisation des niveaux de chambres, distribuées par des salons prenant jour sur des loggias, de part et d'autre de l'escalier central. Perçue comme une alternative originale et élégante aux couloirs classiques, cette solution n'est cependant pas optimale du point de vue du confort des hôtes (dortoirs et chambres ayant leurs accès sur un es-

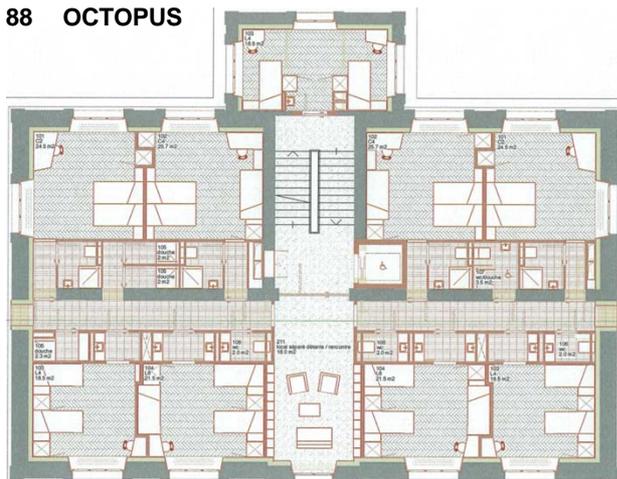
pace commun, avec les nuisances sonores que cela suppose). La répartition des sanitaires s'en trouve par ailleurs compliquée.

Le thème de l'espace central "de vie" est repris en analogie dans l'aménagement des chambres à lits et leur apporte une générosité remarquable.

Le projet résout bien la question de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite dans la distribution verticale et horizontale des niveaux mais c'est au prix d'une intervention importante sur la structure, avec la démolition/reconstruction de l'escalier principal et des planchers de l'avant-corps nord de l'immeuble, et leur incidence sur les ouvertures en façade.

Les locaux du rez-de-chaussée permettent un fonctionnement satisfaisant de la réception, du réfectoire, du bar et de la cuisine; ils bénéficient en outre d'un prolongement extérieur bienvenu sur une terrasse au sud-ouest du bâtiment. En revanche, l'accès à ce niveau par le nord entre en contradiction avec la structure originelle de l'école et, malgré la tentative de créer un appel au moyen d'une nouvelle rampe, d'un sas et d'un couvert en bois, cette entrée ne convainc pas. Quant aux aménagements extérieurs, ils composent avec l'existant sans toutefois apporter de grande plus-value à la qualité des abords.

88 OCTOPUS



Le projet Octopus propose une intervention légère au niveau des abords du bâtiment, et s'insère aisément dans la structure existante de ce dernier.

Les accès Est, Nord et Ouest sont maintenus à l'identique. Une aire de stationnement véhicules est proposée dans la petite esplanade à l'Ouest, sans modification majeure du terrain. Un nouveau pavillon d'entrée est créé pour accueillir les hôtes; n'y trouve l'accueil, le foyer et la

rampe d'accès PMR. Sur la place sont proposés un revêtement de sol et quelques jeux.

Au rez-de-chaussée, libéré de l'accueil, on installe aisément le programme collectif. Le perron de la façade principale est maintenu, mais fonctionne plutôt comme une sortie depuis le séjour. La relation entre la cuisine et le réfectoire est néanmoins très étriquée. Aux étages les chambres se situent au nord, les dortoirs au sud et sur les paliers de l'arrière-corps. De part et d'autre du couloir on trouve une bande de services qui alterne salles de bain, toilettes et entrée de chambres. Le couloir lui-même est éclairé aux extrémités et par les salons d'étages.

Un soin particulier est porté aux chambres et dortoirs, tant dans leur organisation que dans leur matérialité.

Le jury a relevé le soin et la rigueur dans l'organisation du plan. Le projet démontre ainsi une simplicité et une cohérence remarquable. Malheureusement le pavillon d'entrée n'a pas convaincu le jury, tant d'un point de vue de l'usage que de l'impact. Le concierge fait partie de la vie de la maison, il est présent et sa visibilité est importante. Il passe une grande partie de son temps dans le front office. Dans la position proposée, il serait trop à l'écart. L'impact du pavillon d'accueil, un volume sur trois niveaux a été jugé trop imposant.

15 classement et attribution des prix

Les décisions pour le classement et l'attribution des prix se sont faites à l'unanimité du jury. Le montant prévu de 65'000.- est réparti comme suit:

1er prix	13'000.-	04 CARNETS DE VOYAGES
2e prix	11'000.-	21 ESCALE
3e prix	10'000.-	16 DUNE
4e prix	9'000.-	08 PHÉNIX
5e prix	7'000.-	88 OCTOPUS
6e prix	6'000.-	28 CONTRAST
7e prix	5'000.-	38 CHABLON
8e prix	4'000.-	53 LIVING ROOMS

16 considérations générales et recommandations du jury

Le grand nombre de projets proposés a énormément facilité le travail du jury. La diversité des solutions a permis des comparaisons sous les aspects les plus divers. L'enjeu principal de ce concours est de trouver un projet qui respecte le bâtiment scolaire existant, qui a son identité et sa signification dans l'histoire et l'urbanité du site, tout en l'occupant avec un nouveau programme d'accueil.

Comme prévu le bâtiment permet d'héberger le programme avec quelques interprétations dans le secteur d'accueil, qui, pour ses éléments majeurs, se laisse organiser sur un seul niveau. Les projets qui proposent de sortir des éléments du programme ne profitent pas vraiment de la liberté gagnée. Quelques projets proposent de ne laisser que les façades du bâtiment existant: la contrainte du positionnement des fenêtres rend ces propositions non convaincantes pour la majeure partie. La modification ou le remplacement de l'escalier existant apporte des avantages dans certains projets. Il n'en est guère de même pour les interventions en toiture; le remplacement du toit ne convainc dans aucun projet. Il est constaté, que des adaptations peuvent apporter certains avantages. Le maître de l'ouvrage a voulu laisser beaucoup de libertés et le jury constate que peu de projets tirent un avantage par l'utilisation de ces libertés dans la fonctionnalité et/ou l'expression architecturale - sans même parler de l'économie.

Beaucoup de variations sont présentées, pour apporter des solutions d'accès intéressantes au bâtiment, d'autant plus que le niveau du terrain à l'Ouest se trouve à mi-hauteur entre le rez supérieur et le rez inférieur du bâtiment existant. Le jury remarque que le respect d'une seule adresse pour tout le public est préférable que d'aménager une entrée séparée pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Une grande variation a été observée dans la disposition des chambres. Les chambres L demandent des sanitaires en dehors de la chambre, que l'on peut aménager de manière diverse, en les groupant ou en les intégrant dans une stratégie d'organisation des espaces de service. Ceci peut amener à une typologie qui permet d'y loger de manière neutre soit des chambres L ou des chambres C. Le jury remarque que l'éclairage naturel des zones de distribution des étages de chambres ait été négligé dans un tiers des projets. L'aménagement de l'appartement de service dans le rez inférieur exposé à la vue du public, par un grand nombre de participants a aussi surpris le jury.

A l'unanimité, le jury recommande au maître de l'ouvrage de mandater les auteurs du projet retenu au premier rang avec les travaux et prestations d'architectes prévus dans le programme du concours. Il s'agit du projet 04 CARNETS DE VOYAGES.

Lors du travail de projet, les auteurs tiendront compte des remarques faites dans la critique du jury. L'aménagement des sanitaires des chambres évoluera en rationalité et fonctionnalité, afin que les groupes d'utilisateurs s'orientent facilement. La distribution le long du corridor demande une attention particulière par rapport aux différentes portes qui s'y trouvent. Le dimensionnement et la proportion des sanitaires sera à optimiser, afin que les chambres profitent de la plus grande générosité. La bonne fonctionnalité du rez est à préserver. L'insertion dans le contexte urbain avec les moyens simples et efficaces par l'aménagement extérieur doit rester aussi exemplaire que proposé tout en intégrant la condition topographique.

17 approbation du rapport

Le présent rapport a été approuvé par le jury le 15 mars 2019.

COQUILLAT



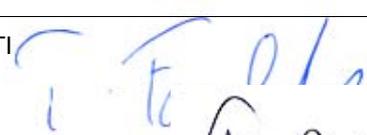
BRINA



DOBLER



FACCHINETTI



IMHOLZ



HIPPENMEYER



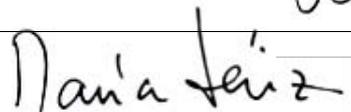
MACCAGNAN



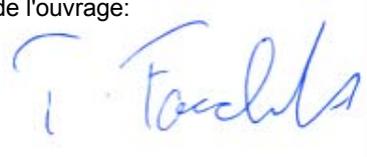
STEHLIN



SAIZ



pour le maître de l'ouvrage:
FACCHINETTI



18 levée de l'anonymat

18.1 projets lauréats

1er prix - projet 04 **CARNETS DE VOYAGES**

Andrea Pelati architecte SA, avenue DuPeyrou 12, 2000 Neuchâtel

2e prix - projet 21 **ESCALE**

Schneider Studer Primas Arch., Schneider Franziska, Studer Jens, Primas Urs, Pfingsweidstrasse 6, 8005 Zürich

3e prix - projet 16 **DUNE**

dettling péléraux architectes, Dettling Astrid, Péléraux Jean-Marc, avenue de Tivoli 62, 1007 Lausanne

4e prix - projet 08 **PHÉNIX**

Atelier Mojo - Atelier Chavroz, Cardona Djavan, Chavroz Bastien, Rouvenettaz 1, 1820 Montreux

5e prix - projet 88 **OCTOPUS**

Potemkine, Gilgen Médéric, Jacques Benoit, Pinto Rui, rue de l'Industrie 9, 1005 Lausanne

6e prix - projet 28 **CONTRAST**

Zellweger Architektur Urbanistik GmbH, Hochstrasse 35, 4053 Basel

7e prix - projet 38 **CHABLON**

COCI Studio, Bagnoud Camille, Froidevaux Carole, avenue d'Echallens 135, 1004 Lausanne

8e prix - projet 53 **LIVING ROOMS**

LVPH architectes, Paul Humbert et Laurent Vuillemier, avenue de Beauregard 3, 1700 Fribourg

18.2 l'ensemble des projets

01 M. GUSTAVE (bis)

Reyes Pedro, rte. des Fossés 8, 1110 Morges - reyes.pedro13@gmail.com

02 CAUPONA HELVETICA

Forbat SA - atelier d'architecture, Parcs 159, 2000 Neuchâtel - forbat.sa@bluewin.ch

collaboration: Maksuti Hamdin, Maksuti Neshat, Lourenço Samuel, Costa Valente Michael

03 ALOHA

Bao Phan - Martin Fullana Alicia, Jura 2, 1800 Vevey - alibabarchitectes@gmail.com

04 CARNETS DE VOYAGES

Andrea Pelati architecte SA, avenue DuPeyrou 12, 2000 Neuchâtel - office@ap-architecte.ch

collaboration: Rieger Laetitia, Conroy Antonio, Bussard, Sylvie, Coppola Leonardo, Sundhoff André, Quinche Loan

05 COCOONS

SAS Architecture - Locher Jean, Ginggen Gaël, Winthrop Pierre

Europe 8 1003 Lausanne - locher@sas-architecture.com

collaboration: Ginggen Gaël, Winthrop Pierre, Mochales Désiré, Logoz Claire, Cormerais Yoann, Presset Cécile, Turin Marc, Sberna Dominique, Alain Claude, Rechsteiner

06 FERPECLE

Jean-Loup Clément Architecte, rue du Stand 82, 2502 Bienne - jeanloupclément@outlook.com

07 ALBATOR

frundgallina architectes FAS/SIA, rue du Plan 3, 2000 Neuchâtel - jc.frund@frundgallina.ch

collaboration: Frund Jean-Claude, Gallina Antonio, Arvidsson Carl, Borghini Francesco, Temel Aziz, Gauchat Jessica, Girbés Vincente, Velican Öрге

08 PHÉNIX

Atelier Mojo - Atelier Chavroz, Rouvenettaz 1, 1820 Montreux - info@ateliermojo.ch

collaboration: Cardona Djavan, Chavvoz Bastien, Neyt Emmanuel

09 L'AQUARIUM

glatt wohlschlag architectes sàrl, avenue Fantaisie 2, 1006 Lausanne - info@gwarch.ch

collaboration: Glatt Charlotte, Wohlschlag Jérôme

10 PASSEUR DES MOTS

Bruno Baumgartner Architekt, Mattenstrasse 81, 2503 Bienne - bau@brunobaumgartner.ch

collaboration: Zeller Roland, WAM Planer und Ingenieure AG (ingénieur civil), Mathys Daniel, Grolimund + Partner AG (physique du bâtiment)

11 LE GRAND BUDAPEST

eido architectes sàrl, chemin des Joyeuses 14, 2022 Bevaix - info@eido.ch

collaboration: Eichenberger David, Diogo Dos Santos, Batista Ivo, Nicolet Gaël

12 HOT SAUCE COMMITTEE PART TWO

Aviolat Chaperon Escobar sàrl, Pérolles 14, 1700 Fribourg - info@aviolatchaperonescobar.ch

collaboration: Aviolat Alexandre, Chaperon Sébastien, Escobar André

13 MON BÔ CAPITE

Alyssa Antonuccio arch. - Fabian Wieland arch. EPF, rte. des Colondalles 24, 1820 Montreux - info@aa-ar.ch

collaboration: Antonuccio Alyssa, Wieland Fabian

14 M. GUSTAVE

Gérald Gerber, avenue de Cour 23, 1007 Lausanne - gerald.gerber@bluewin.ch

15 L'AUBERGINE

metri architectes sàrl, Melis Giulia - Triponez Ken Jun, rue des Sablons 12, 2000 Neuchâtel - giulia.melis@metri.ch

16 DUNE

dettling péléraux architectes, avenue de Tivoli 62, 1007 Lausanne - info@dp-arch.ch
collaboration: Dettling Astrid, Péléraux Jean-Marc, Roziau Virginie, Sicre Caroline

17 THE HEART OF THE EUROPE: NEUCHÂTEL

Friedli Olivier, architecte HES, rue de la Gare 41, 2605 Sonceboz-Sombeval - olivier.friedli@outlook.com

18 LE NID

Etienne & Associés architectes sàrl, Roch Maxime, Lausanne 47, 1110 Morges
m.roch@ea-arch.ch
collaboration: Roch Maxime, Perrone Océane

19 EX-QUADRIFOLIO

McKinlayHashimi architectes, rte. de Marly 31, 1700 Fribourg - info@mckinlayhashimi.ch
collaboration: McKinley Gavin, Hashimi Haron, Aazedine Ahmed

20 LE CHAPEAU, L'ÉLÉPHANT ET LE BOA

Collectiflabo Architectes sàrl, rue de la Boverie 36, 1530 Payerne - info@collectiflabo.ch
collaboration: Dos Santons Rui, Kehrlé Alexandre, Charpentier Pénélope

21 ESCALE

Schneider Studer Primas Architekten GmbH, Schneider Franziska, Studer Jens, Primas Urs, Brun Aline, Hasler Ivo
Pfingsweidstrasse 6, 8005 Zürich - info@schneiderstuderprimas.ch
collaboration: Schnetzer Puksas Ingenieure AG (ingénieur civil), BAKUS Bauphysik und Akustik GmbH (physique du bâtiment), eicher+pauli Luzern AG (domotique)

22 NAKA

Markus Rebmann, architecte ETS/SIA, écobiologiste SIB - oeko-arch sàrl, chemin Tiefenmattweg 29, 2503 Bienne
rm@oeko-arch.ch - *collaboration:* Rebmann Maria (graphiste), Joliat Julien (3D artist)

23 KASIMIR

atelier loryplatz, Architektur und Gestaltung GmbH/SIA, Engestrasse 5, 3012 Berne - atelier@loryplatz.ch
collaboration: Mûnger Sandra, Heller Christian

24 GRETA

Atelier d'architecture Manini Pietrini, Monruz 34, 2008 Neuchâtel - info@atelier-mp.ch
collaboration: Pietrini Guido, Pietrini Adele

25 LOGGIA

Tony Mangone Architectes, rue du Nord 1, 1400 Yverdon-les-Bains - info@tonymangone.com

26 MATINÉE

OS-Architectes sàrl, Vergers-des-Fontaines 1, 2074 Marin-Epagnier - os@os-architectes.ch
collaboration: Vaz Dos Santos Marco Alexandre, Oliva Callejon Patrick, Messerli Yannick

27 HOLA

Origine architecture sàrl, rue de la Plaine 14, 1400 Yverdon-les-Bains - yd@o-architecture.ch
collaboration: Monbaron Mathieu, Manon Jeanne, Dubied Yann

28 CONTRAST

Zellweger Architektur Urbanistik GmbH, Hochstrasse 35, 4053 Basel - kontakt@z-a-u.ch
collaboration: Wirth Jonas, Staehelin Raphael, Ziegler David, Zellweger Florentin

29 L'ÉCOLE EST FINIE

Marc et Christiane Bertschi, mcb architectes sàrl, Grand'Rue 20, 2036 Cormondrèche - mcb-archi@bluewin.ch
collaboration: Bertschi Marc, Bertschi Christiane, Dieserens Mai Linh, Bertschi Séverine

30 IN DE BOX

BAILLIF-LOPONTE & ASSOCIÉS SA, Clos de la Fonderie 3, 1227 Carouge - baillif-loponte@blsa.ch
collaboration: Schaer Gabriel, Jousson Joël, Sepulchre Jean-Philippe, Willener Henri David, Arantes Pereira Bruno, Lopardo Gabriela, Vinzio Léonor

31 MOON PALACE

atelier watt gmbh - Peter Brunner Architectes, Ostermundigenstrasse 93, 3006 Berne - hello@atelierwatt.ch
collaboration: Hofer Pascal, Gassmann Axel, Brunner Peter

32 CASA'NEUCH

LE ROY ARCHITECTES Sàrl, rte, de l'Etraz 20A, 1260 Nyon - philippe@leroy.archi
collaboration: Verolet Dorine

33 VUE DES ALPES

Teodori & Wellinger, av. Marc-Dufour 19, 1007 Lausanne - mariepascale.wellinger@gmail.com
collaboration: Teodori Sara, Wellinger Marie-Pascale, Uhlmann Lucas (Designer Produit), Coulot Lionel (arch. paysagiste)

34 COUVRE-CHEF

Kolabor GmbH Architekten, Grüneckweg 8, 3006 Berne - mail@kolabor.ch - *collaboration:* Capt Luca, Müller Eva

35 HIYA!!

Burckhardt + Partner SA, rue du Port-Franc 17, 1002 Lausanne - joaquin.fernandez@burckhardtpartner.ch
collaboration: Vaucher Nicolas, Fernandez Lago Joaquin

36 TILO

Alonso González Lorenzo, Cerezo José Luis, Alonso Pérez Lorenzo, Alonso Beatriz
place Saint-François 12bis, 1003 Lausanne - estudio@lorenzoalonsoarquitectos.com
collaboration: Agudo Maria, Arrieta Estefania, Ledoux Eduardo

37 URBICANDE

MADELEINE ARCHITECTES Sàrl, rue de la Madeleine 31, 1800 Vevey - info@mdl.org
collaboration: Derlet Maxence, Nanterrod François, Kilchherr Romain

38 CHABLON

COCI Studio, avenue d'Echallens 135, 1004 Lausanne - info@cocistudio.com
collaboration: Bagnoud Camille - arch. EPF, Froidevaux Carole - arch. EPF

39 TERRASSE FLOTTANTE

Da Silva Neves Paulo, rue Caplat 3, F-75018 Paris - pauloneves.arquitectura@gmail.com
collaboration: Stanciu Andra, Andreea Radulescu Ioana

40 LES GRANDES VACANCES

Ad'A architecture Sàrl, rue de la Gare 13, 2074 Marin-Epagnier - contact@ada-architecture.net
collaboration: Frattianni Vito, Ryser Eric, RBA SA (ingénieur civil), TOEDTLI ENERGIE (ingénieur CVSE), HSE CON-SEILS SA (protection incendie)

41 HOURRA PLUS D'ÉCOLE

Arthur Huser, Architekt ETH, Rathausgasse 18, 3011 Berne - huser.arch@bluewin.ch

42 GREEN LANTERN

studio de Kalbermatten sàrl, Philippe et Sandra de Kalbermatten, architectes EPF/SIA
rte. de la Porte Neuve 4, 1950 Sion - studio@dekalbermatten-archi.ch
collaboration: De Kalbermatten Alexis, Demir Oktay, Torrent Joé

43 ALCÔVES

Julien Dubois Architectes SA, rue Jaco- Brandt 18, 2300 La Chaux-de-Fonds - info@jd-architectes.ch
collaboration: Dubois Julien, Mandrile Manuele, Sinet Thomas, Ezquerra Sandra, Noir Lauriane, Rosselet Sven

44 IN-OUT

collinfontaine architectes, rue des Ronzades 3, 1227 Acacias - Genève - info@collinfontaine.ch
collaboration: Collin Didier, Fontaine Blaise, Cabanne Joëlle, Fleith Olivier

45 L'AUBERGE DES SABLONS

Patrick Meier, msc architekten eth/sia, Hitzlisbergstrasse 16, 6006 Luzern - info@patrick-meier.ch
collaboration: Nicolet Laurent, MSc Arch ETH

46 SCHUBERT

ARCHITEKTUR STUDIO ROTH, General-Wille-Strasse 15, 8002 Zürich - info@studioroth.ch

47 INSIDE OUT

ROTTURA STEFANO, ATELIER ZÉRO 2 SA

rue de Genève 77, 1004 Lausanne

mail@zero2.ch

collaboration: Merchan Garcia Alberto, Cano Castellano Francisco Javier, Fernandez Berraquero Ana, Althaus Romain (FSE SA)

48 U TCHÉ

Bongard architectes, Bongard Lionel, architecte EAAL/REGB/SIA, rue Enning 6, 1003 Lausanne

ba@bongard-architectes.ch - *collaboration:* Alegre Laura

49 PICASSO

Ahmed Belkhodja Architecte, Grand'rue 40, 1297 Founex VD - ambelkhodja@gmail.com

50 ISABELLE

MSBR Nouvelle Génération SA, Minder Pierre, rue de la Serre 66, 2301 La Chaux-de-Fonds

chauxdefonds@msbr-ng.ch - *collaboration:* Liechti Silas - architecte MA-HES, Alarcon Garcia Florentino - arch., Minder Aurélie - designer ECAL/HES (bureau Bergamote)

51 ALBEDO

Mannick Eigenheer Architecte, rue des Fontenailles 1, 1007 Lausanne - me@manniqueigenheer.ch

52 PETER PAN

terr.in.barbier architectes sàrl, rue du Maupas 8bis, 1004 Lausanne - info@terr.in-barbier.ch

collaboration: Terrin Fanny, Barbier David, Coléou Clémentine

53 LIVING ROOMS

LVPH architectes, Paul Humbert et Laurent Vuillemier, avenue de Beauregard 3, 1700 Fribourg - ph@lvph.ch

collaboration: Humbert Paul - responsable, Salvi Kevin, Sartori Valerio, Masnada Ugo

54 POUP

Gregory Bon, rue du Léman 14, 1201 Genève - gregorybon@gmail.com

55 GUSTAVE

STUDIO 17 ARCHITECTES - ALEXANDROS FOTAKIS - ENPLEO / énergie et physique du bâtiment

rue Pré-du-Marché 28, 1004 Lausanne - lc@studio-17.ch

collaboration: Chassot Laurent, Potakis Alexandros, Jakubowski Julien, Paternault Victoire

56 AOARI

Simon Durand Architecte, avenue de France 82, 1004 Lausanne - info@simondurand.ch

57 ÉCOLE D'UNE NUIT

Mathias Depierraz Architecte, avenue de la Paix 4, 1814 La Tour-de-Peilz - mathias.depierraz@outlook.com

collaboration: Porotto Alessandro, Sega Roberto, Gatto Tonin Architeti

58 LUDOVIC

Schaub Zwicky Architekten ETH/SIA GmbH, Schöneeggstrasse 51, 8004 Zürich - mail@schaubzwicky.ch

collaboration: Schaub Barbara, Zwicky Regula, Müller Benjamin, Haerter & Partner AG - Schläppi Stephan (technique du bâtiment), aik Zürich - Ritter Kurt (physique du bâtiment)

59 AJISTE

SCHWAB ARCHITECTE, rue du Coteau 36, 2502 Bienne - ms@schwab-architecte.ch - *collaboration:* Schwab Michael

60 NÔTEL

IPAS ARCHITECTES SA, J.-J. Rousseau 7, 2000 Neuchâtel - office@ipas.ch

collaboration: Ott Eric, Egger Michel, Marconato Loic, Gurtner Benjamin

61 LESS IS MORE

ACTESCOLLECTIFS ARCHITECTES SA, avenue du Rothorn 2, 3960 Sierre - info@actescollectifs.ch
collaboration: Bonvin Ambroise, Bonvin Cédric, Masserey Pierre-Antoine, Friberg Thomas, Studer Laetitia, Widmer Gaelle

62 RÉCRÉ

architecum sàrl, arch dipl. EPF/SIA, Daniel Furrer + Marion Zahnd, Pont 27, 1820 Montreux
info@architecum.ch - collaboration: Furrer Daniel, Zahnd Marion, Rapold Katja, Bugaud Delphine, Morais Fabio, Mil-
lius Florian, Wiese Marc, Mattia Luca, Steinmetzer Sepp

63 HAKO +

Morel Roth Architekten, Fabian Roth Stéphanie Morel, Hardgutstrasse 22, 8048 Zürich - roth@mrarch.ch

64 DANS SON ÉCRIN

JEKER ARCHITECTURE Sàrl, place Notre-Dame 6, 1700 Fribourg - andre@jeker-architecture.ch
collaboration: Jeker André, Morel Pierre-Alain (installation artistique)

65 LEMBERG

Kohler Daniel, dipl. Architekt ETH, Rykestrasse 32a, D-10435 Berlin - info@kohlerplanung.ch

66 LA BELLE DORMANTE AUX BOIS

CLEA GROSS ARCHITEKTEN GmbH, Dufourstrasse 35, 8008 Zürich - ic.gross@cleagross.ch
collaboration: Gross Clea, Beling Anne, Can Luca, Deppeler Dominic, Gremaud Maeva, Raillard Judith

67 OCULUS

TRIBU architecture, Alvaro Varela, Saint-Martin 7, 1003 Lausanne - tribu@tribu-architecture.ch
collaboration: Wägli Emilie, McCarthy Eoin, Mallédan Katell, Varela Alvaro

68 L'AUBERGE BLANCHE

GD Architectes SA, Place d'Armes 3, 2001 Neuchâtel - pvb@gd-archi.ch
collaboration: von Bergen Philippe, Geninasca Laurent, Almeida Bruno, Marchand Pauline, Lehman Noah

69 PARTAGE

TRANSVERSAL ARCHITECTES, le Petit Chêne 11, 1003 Lausanne - info@transversal-architectes.ch
collaboration: Marlaire Xavier, Blanchaert Elena, Alecrim Inès, SAFE T SWISS - Bougle Eric (protection incendie)

70 MADEMOISELLE LUCIE

Jonathan Martinez, rue des Maraîchers 5, 1205 Genève - info@jmachitecte.ch
collaboration: Martinez Jonathan, Daher Joyce, Donze Adeline, Hateau Julie

71 NEUCH'HÔTEL

Samir Alaoui Architectes, rue Vingt-Quatre-janvier 8, 1004 Lausanne - info@samiralaoui.ch
collaboration: Oset Cardenete Aurora

72 LUC

SMRA Architekten ETH/SIA, Waffengeweg 9, 3014 Berne - info@smra.ch
collaboration: Spallek Marcus, Rutishauser Stephan, Neuhaus Anna, Kivell Manon

73 JEUNESSE

Retzepe Dafni, architecte EPF, boulevard du Pont-d'Arve 23, 1205 Genève - dafni.retzepe@gmail.com
collaboration: Buchs Philippe - architecte EPF, Larroque Camille - architecte EPF

74 PARAVENT

Leuthold von Meiss Architekten, Feldstrasse 133, 8004 Zürich - mail@leutholdvonmeiss.ch
collaboration: Leuthold Nicole, von Meiss-Leuthold Irene

75 L'AUBERGE ESPAGNOLE

Atelier d'architecture M sàrl, rue Centrale 115, 2503 Bienne - atelier@architecture-m.ch
collaboration: Grossniklaus Oliver, Labansine Eric, Longauer Rita, Pagliari Leonardo, Reichen Helena, Schmidt Anath,
Sossou Darielle, Sougner Claire, Voelker Quentin

76 BELVEDÈRE

Ehrenbold Schudel Architektur, Lerberstrasse 31, 3013 Berne - ehrenbold@ehrenboldschudel.ch

77 UNE AUBERGE? TRIVAGO!

Jérôme Haefeli, architecte, chemin des Acacias 5, 2114 Fleurier - jerome.haefeli@gmail.com
collaboration: Horvath Gabor, Mivelaz Gaétan

78 TOURNESOL

Sébastien Werlen Architektur, Bahnhofplatz 2, 8001 Zürich - mail@sebastienwerlen.ch
collaboration: Werlen Sébastien, Wyden Christof

79 PINK RABBITS

DOM architectes associés, dom-aa sàrl - Fabrice Passaplan, architecte ETH
Galerie St-François Porte B, 1003 Lausanne - info@dom-aa.ch
collaboration: Passaplan Fabrice, Gayraud Thomas, Kirikova Olga, Fabbian Federico, Pasche Yves, Zahn Olivier & associés sàrl (ingénieur conseil), EcoAcoustique SA (ingénieur conseil)

80 DO NOT DISTURB

atelier-nsb sàrl - Andreas Benítez Dominguez, chemin du Soleil 28, 1670 Ursy - info@atelier-nsb.ch
collaboration: Sevillano Bravo Natalia, Benítez Dominguez Andreas

81 DZI GZI EYE

bfik architectes hes-fas, rte. de la Fonderie 16, 1700 Fribourg - fauchere@bfik.ch
collaboration: Imboden Bernard, Fauchère Marc, Nettelton Elliott, Drillot Thibault, Chablaix Roman

82 DU LAC AUX MONTAGNES

épigraf architecture sàrl, rue de Biaufond 3, 2300 La Chaux-de-Fonds - mael.stucki@epigraf.ch
collaboration: Oberhandsli Jaquet Cléo, Perrinjaquet David, Schindler Carole

83 DEVISE NO_489

Maxime GUÉRILLOT, avenue Jean Jaures 4, F-75019 Paris - m.guerillot@gmail.com
collaboration: Parro Diaz de Sonseca Marina

84 YEUX OUVERTS

255architects, Jorge Munoz Ibanez, Marina Cisneros Vitoria - plaza Doctor Laguna 9, 14E, E-28009 Madrid
info@255architects.com - *collaboration:* Munoz Ibanez Jorge, Cisneros Vitoria Marina

85 MORRIS

fiktiv GmbH - Gabi Bernath, Helen Brotschi, Brauerstrasse 75, 8004 Zürich - info@fiktiv-architektur.ch
collaboration: Deng Yihong

86 OREO

Büro L 64 Architekten HTL STV, Landoltstrasse 64, 3007 Berne - oliminder@l64.ch - *collaboration:* Minder Olivier

87 A BRAS OUVERTS

BLERD ZEQUIRAJ & MICHEL NUNES, chemin du Grand-Puits 40, 1217 Meyrin - info@archiroom.ch
collaboration: Zequiraj Eglant

88 OCTOPUS

Potemkine, rue de l'Industrie 9, 1005 Lausanne - infopotemkine@gmail.com
collaboration: Gilgen Médéric, Jacques Benoit, Pinto Rui

89 BALLUCHON

Marie-Claire Schrammek, P° Juan XXIII n°33, 6° 3, E-28040 Madrid - info@srmk.es

90 CECI N'EST PAS UN SOUS-SOL

Elena Campos Piera, Carrer de Girona 6, 1er, E-08010 Barcelone - alvaro@donn.cat
collaboration: Cascuberta Alvaro Matias

91 419

severin hausenbauer architekten gmbh, Sihleggstrasse 1, 8832 Wollerau - j.bellot@hausenbauer.ch
collaboration: Hausenbauer Severin, Bellot Julien

92 CHOCOLAC

123architekten gmbh, rue Centrale 123, 2503 Bienne - info@123architekten.ch
collaboration: Binggeli Simon, Quintero Tomas, Woern Gilbert, Yaman Hasan, égü architectes paysagiste - Keller Martin, Ponzio Engineering SA - Ponzio Marc (ingénieur CVS), Prona AG - Schmid Matthias, Liberto Jasmin (protection incendie), WAM Planer und Ingenieure AG - Karli Michi (ingénieur civil), Mateos Fran (visualisations)

93 AIRES DES SABLONS

ARCHITECTES D'AILLEURS, c/o Cristina Saavedra, avenue du Choiseul 19A, 1290 Versoix - info@adailleurs.ch
collaboration: Saavedra Cristina, Ovando Gabriela, Aldridge Renata

94 ENTRE-TOIT ET MOI

Jean Larivé, chemin Isabelle de Montolieu 147, 1010 Lausanne - jean@larivearchitecte.com
collaboration: Pinget Manon

19 documentation

La reproduction du rendu complet des 458 plans dépasserait le cadre du présent rapport. C'est pourquoi on se limite à documenter les projets par leur plan de situation et deux plans ainsi que d'un élément complémentaire. Les projets primés sont documentés avec leurs plans respectifs; la qualité de la reproduction suit la qualité du rendu, qui est de temps en temps très (trop) fin.

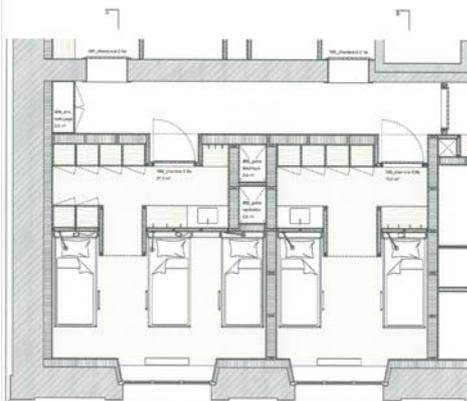
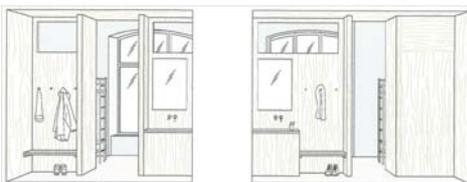
En complément de ce qui est rendu, le maître de l'ouvrage va créer un lien permettant de télécharger sur internet l'intégralité des documents rendus.

01 M. GUSTAVE (bis)

éliminé au 2e tour

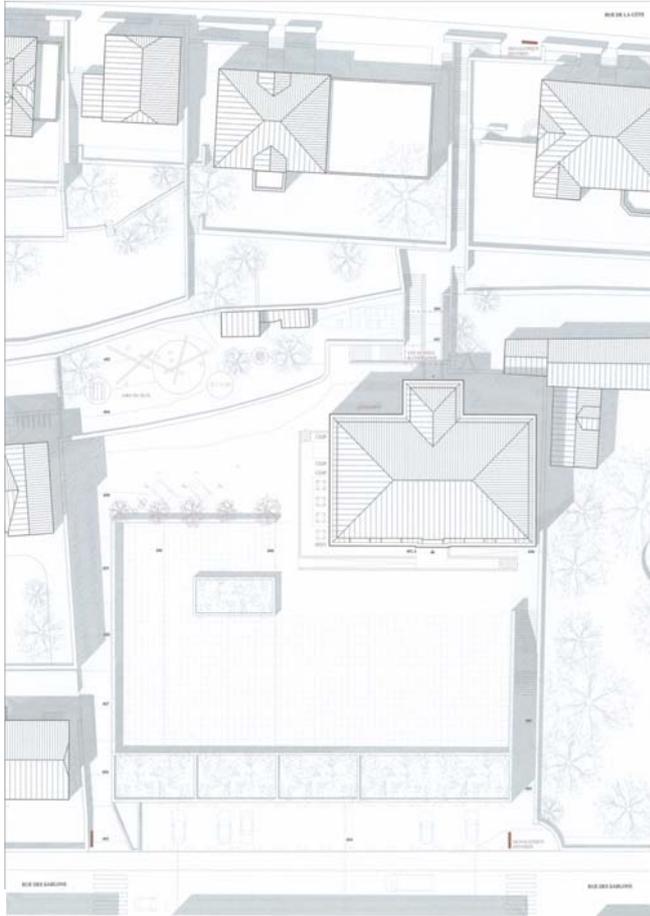


Reyes Pedro
rte. des Fossés 8, 1110 Morges



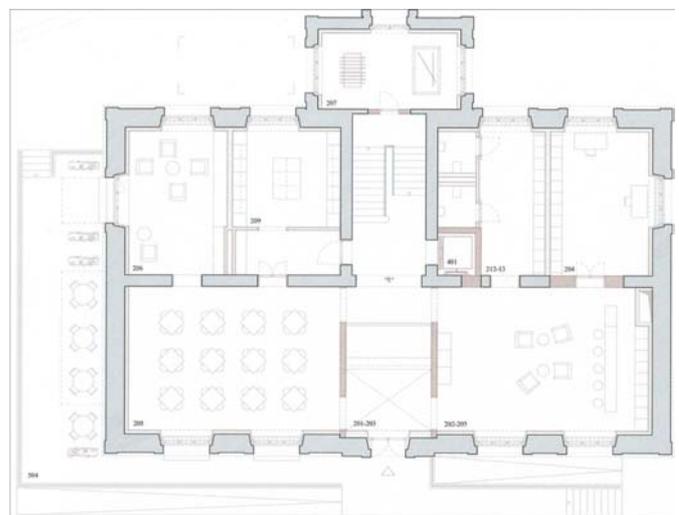
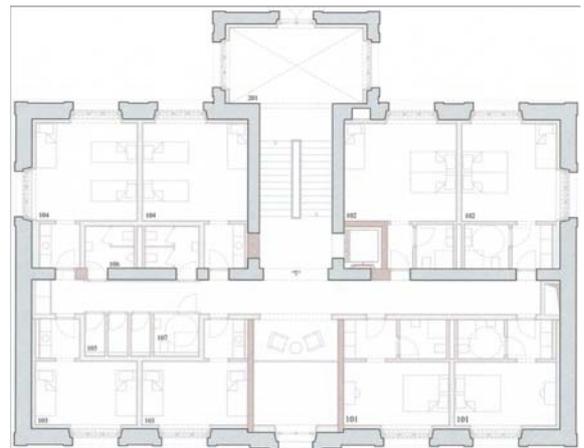
02 CAUPONA HELVETICA

éliminé au 3e tour



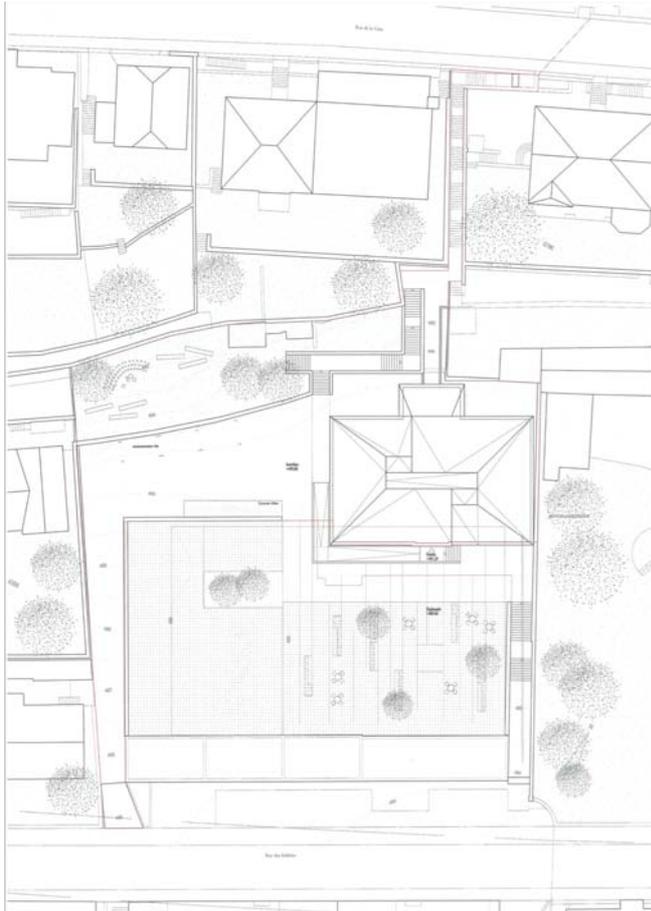
Forbat SA - atelier d'architecture
Parcs 159, 2000 Neuchâtel

collaboration:
Maksuti Hamdin
Maksuti Neshat
Lourenço Samuel
Costa Valente Michael

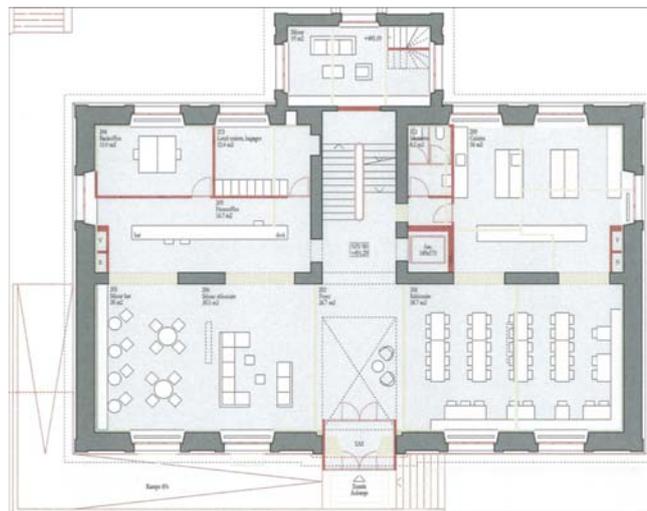
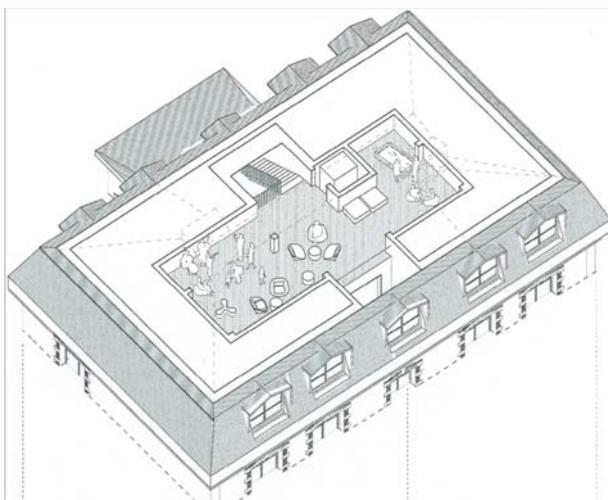


03 ALOHA

éliminé au 2e tour

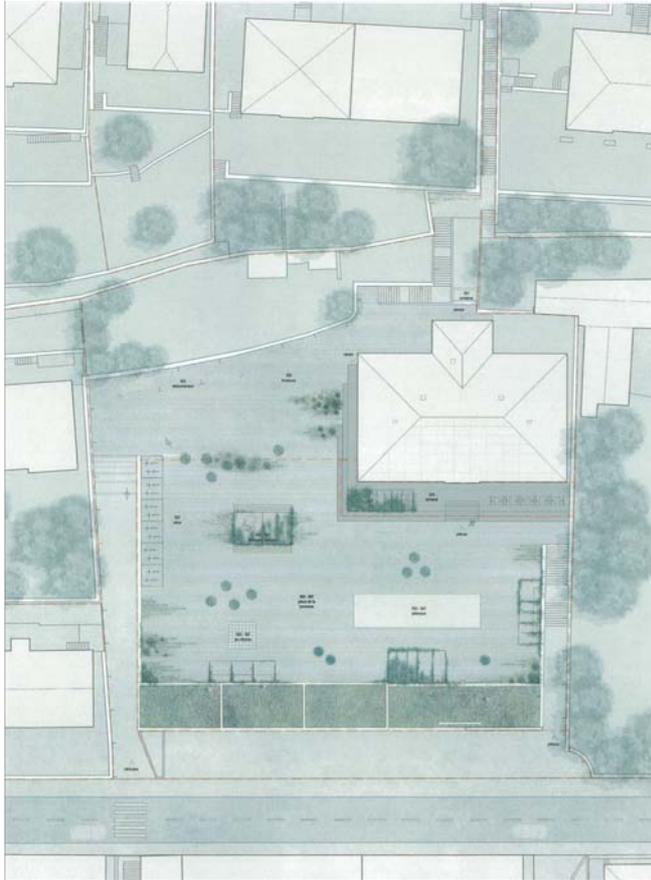


Bao Phan - Martin Fullana Alicia
Jura 2, 1800 Vevey



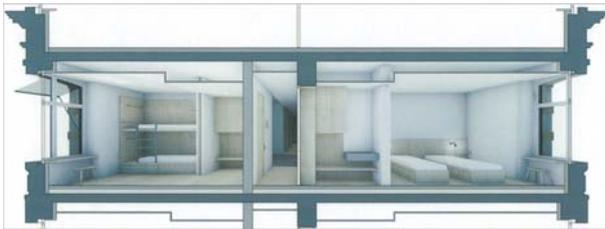
04 CARNETS DE VOYAGES

1er prix



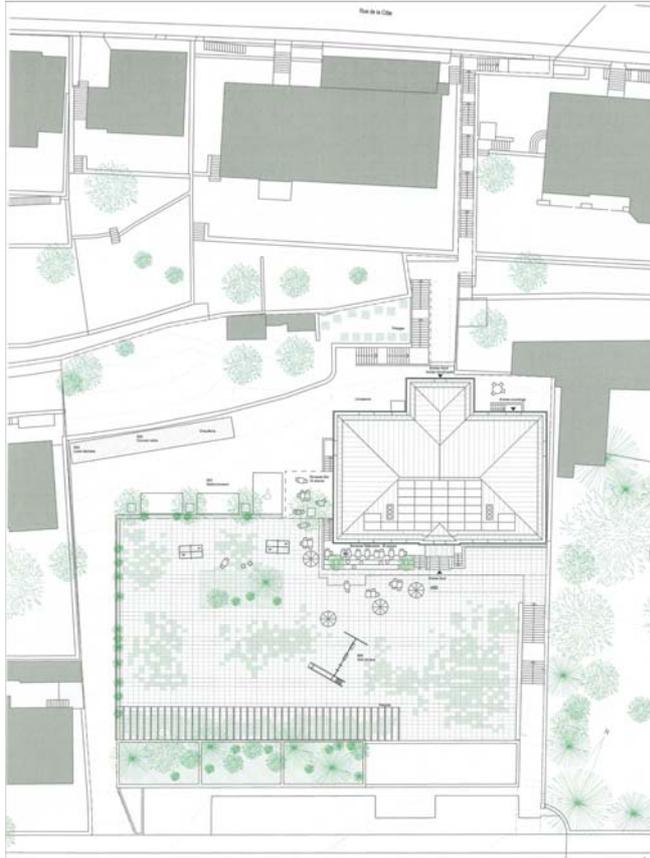
Andrea Pelati architecte SA
avenue DuPeyrou 12, 2000 Neuchâtel

collaboration:
Pelati Andrea
Rieger Laetitia
Conroy Antonio
Bussard, Sylvie
Coppola Leonardo
Sundhoff André
Quinche Loan



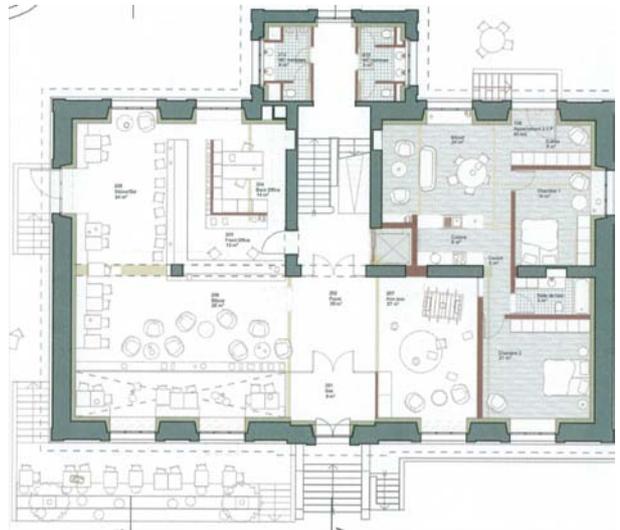
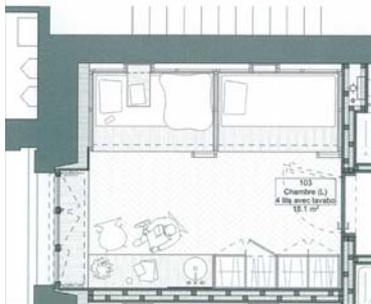
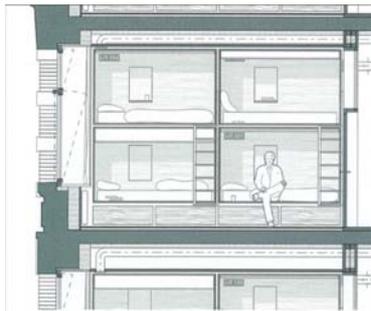
05 COCOONS

éliminé au 3e tour



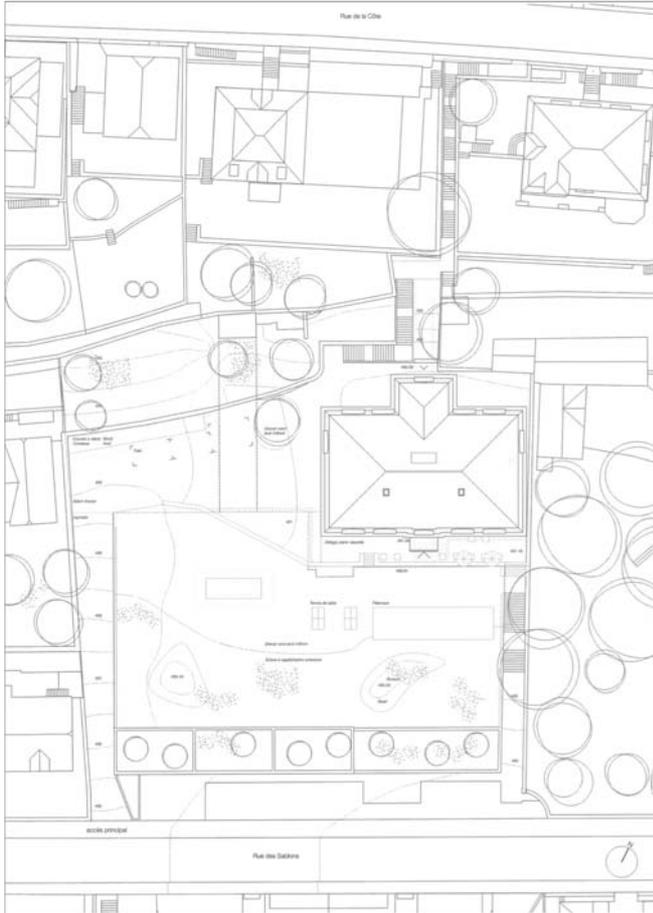
SAS Architecture
Locher Jean, Ginggen Gaël, Winthrop Pierre
Europe 8 1003 Lausanne

collaboration:
Mochales Désiré
Logoz Claire
Cormerais Yoann
Preset Cécile
Turin Marc
Sberna Dominique
Alain Claude
Rechsteiner

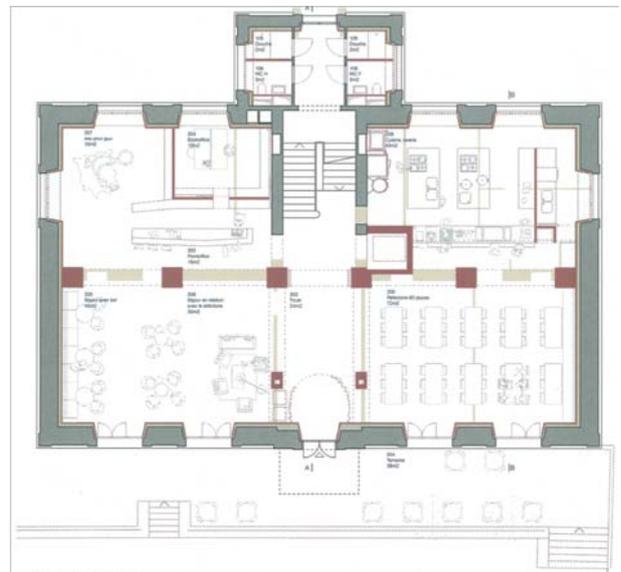
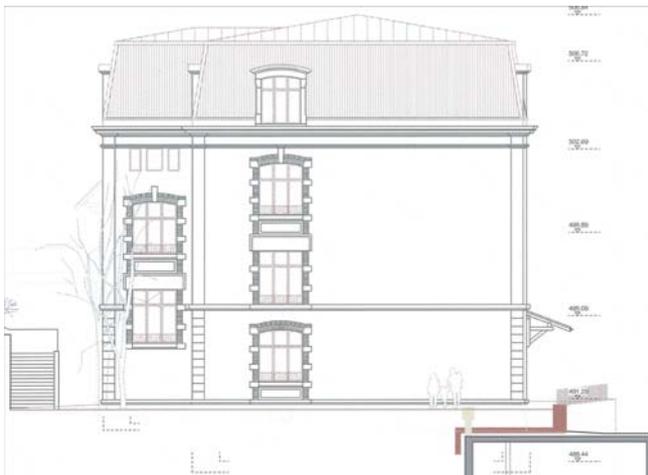


06 FERPECLE

éliminé au 2e tour

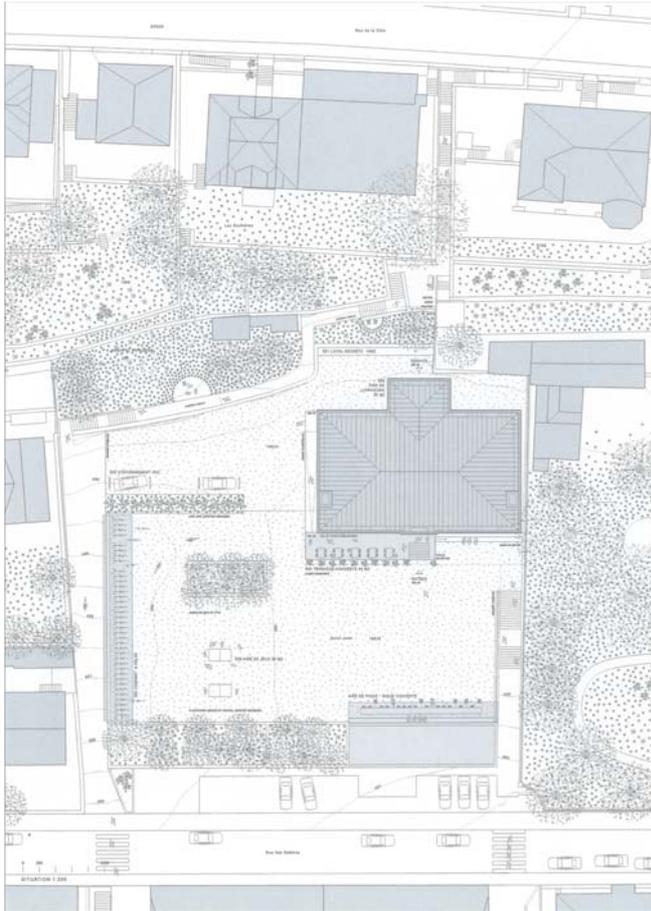


Jean-Loup Clément Architecte
rue du Stand 82, 2502 Bienne



07 ALBATOR

éliminé au 3e tour



frundgallina architectes FAS/SIA
rue du Plan 3, 2000 Neuchâtel

collaboration:
Frund Jean-Claude
Gallina Antonio
Arvidsson Carl
Borghini Francesco
Temel Aziz
Gauchat Jessica
Girbés Vincente
Velican Öрге



REZ-DE-CHAUSSEE SUPERIEUR 1 100

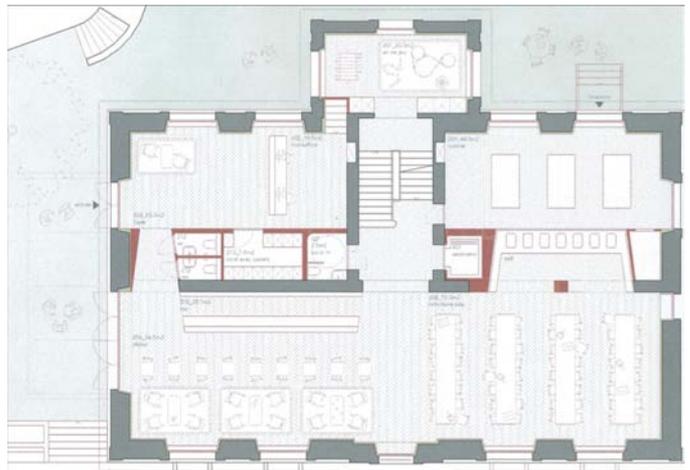
08 PHÉNIX

4e prix



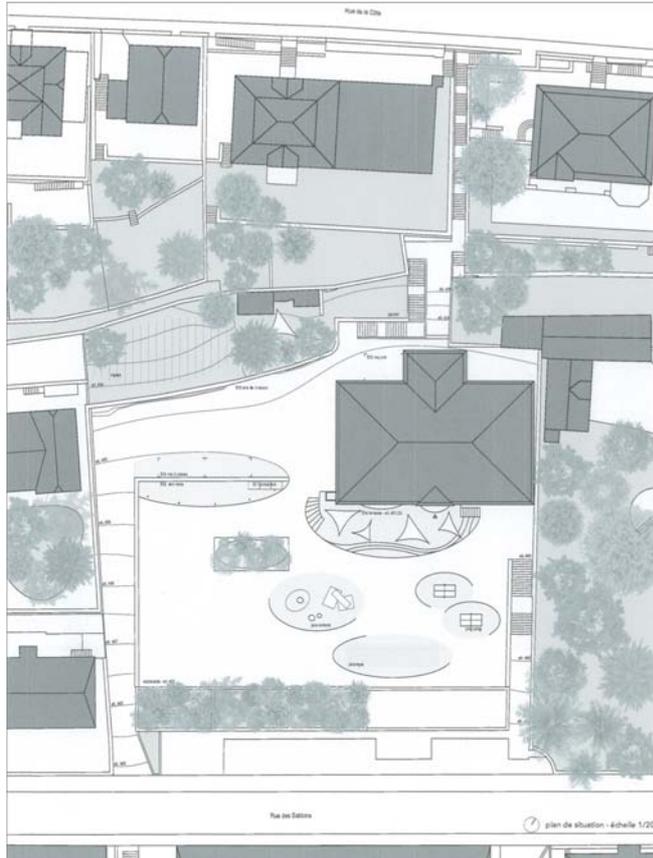
Atelier Mojo - Atelier Chavroz
Rouvenettaz 1, 1820 Montreux

collaboration:
Cardona Djavan
Chavroz Bastien
Neyt Emmanuel



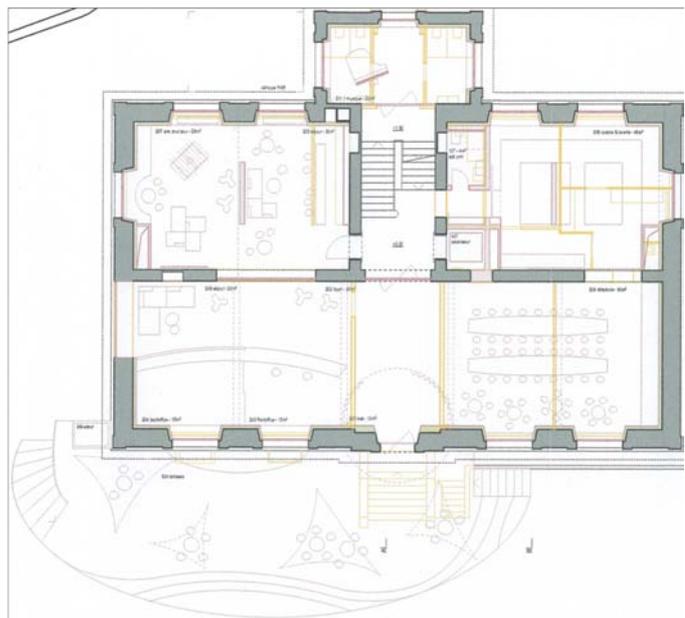
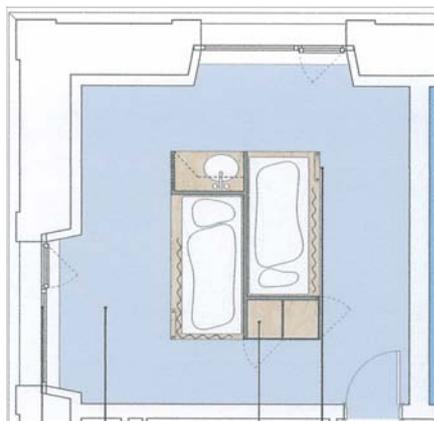
09 L'AQUARIUM

éliminé au 3e tour



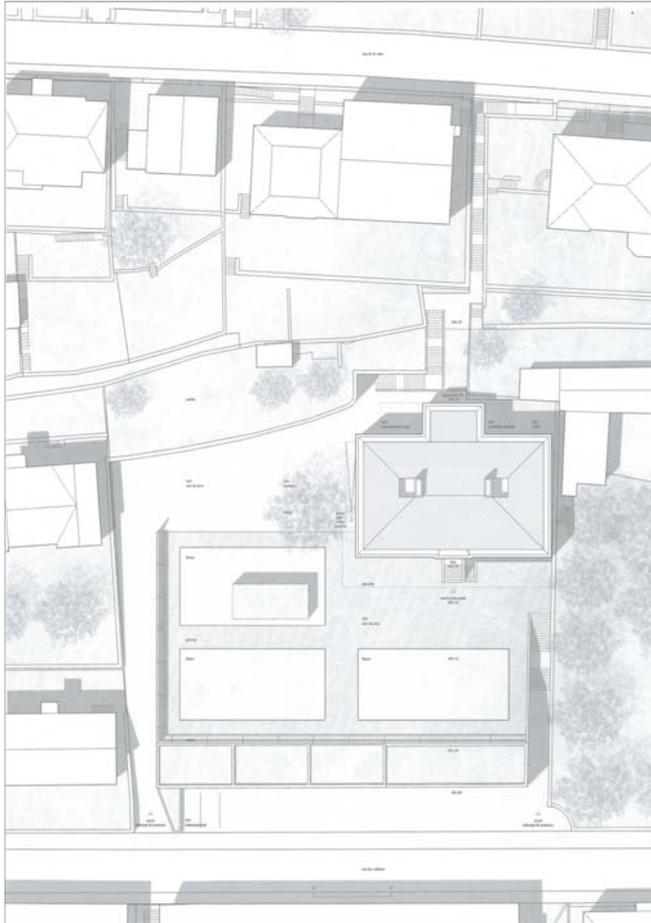
glatt wohlschlag architectes sàrl
avenue Fantaisie 2, 1006 Lausanne

collaboration:
Glatt Charlotte
Wohlschlag Jérôme



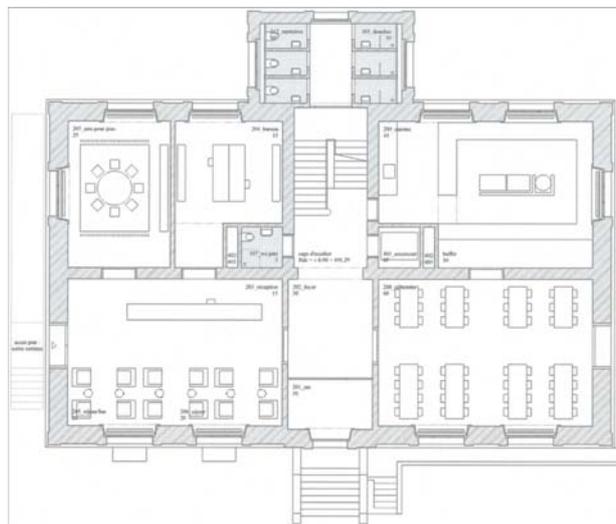
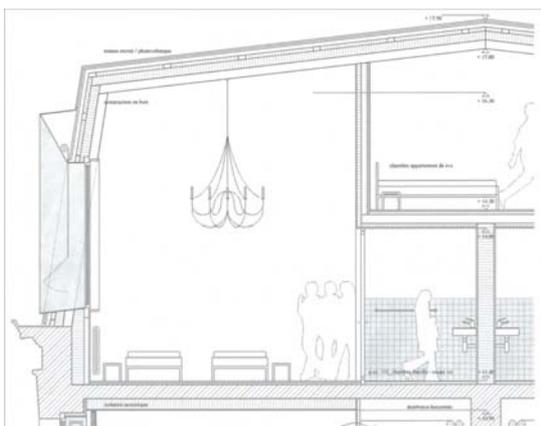
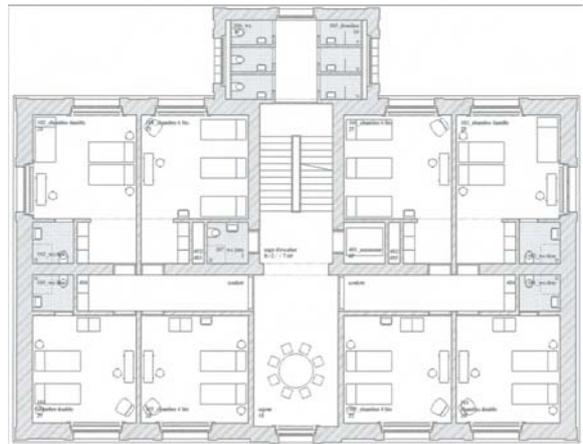
10 PASSEUR DES MOTS

éliminé au 2e tour



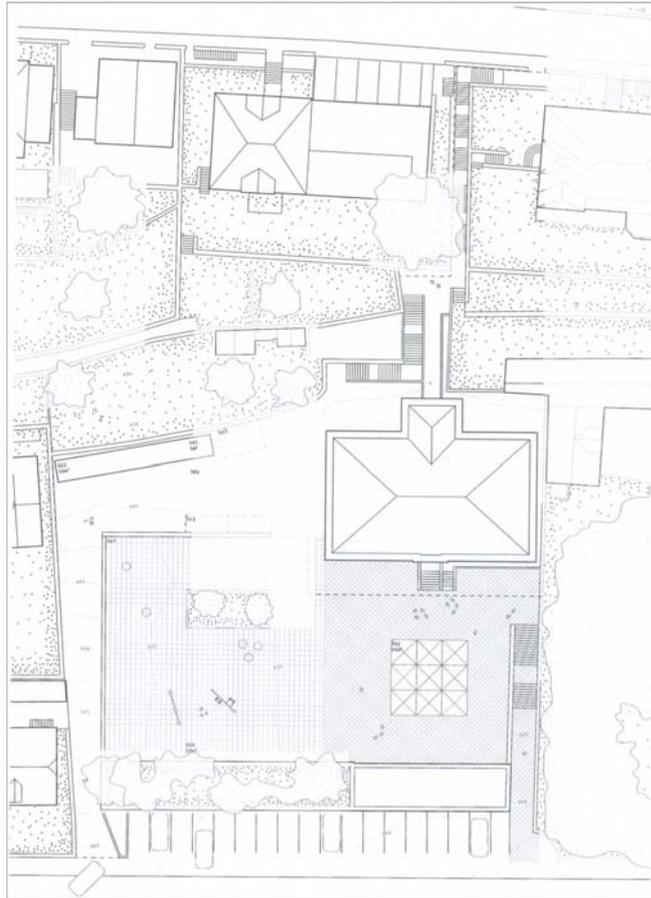
Bruno Baumgartner Architekt
Mattenstrasse 81, 2503 Bienne

collaboration:
Zeller Roland
WAM Planer und Ingenieure AG
(ingénieur civil)
Mathys Daniel, Grolimund + Partner AG
(physique du bâtiment)



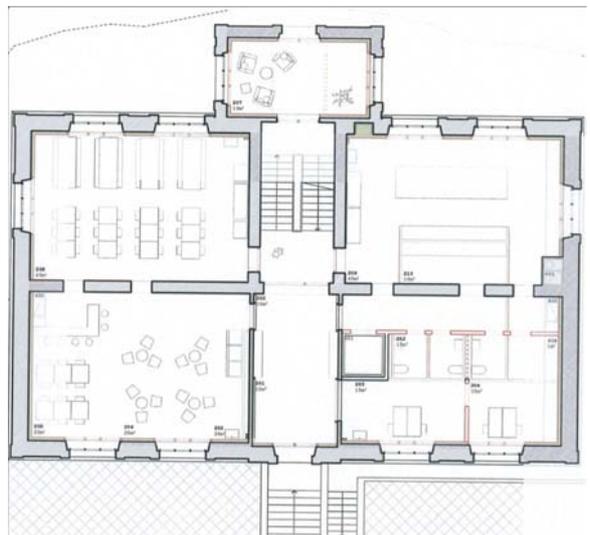
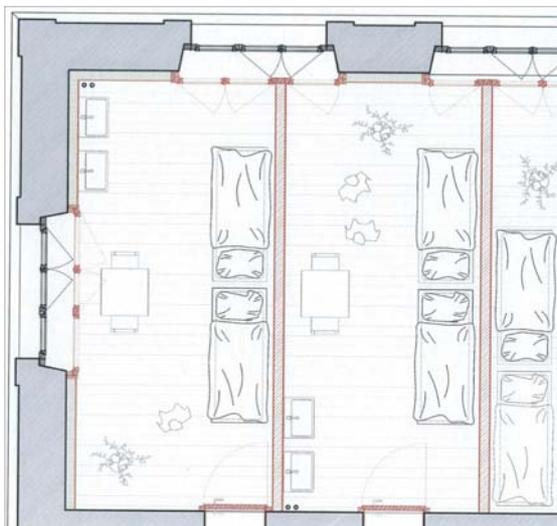
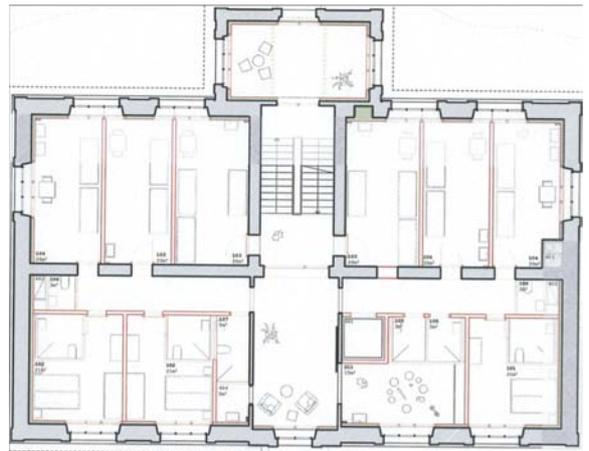
11 LE GRAND BUDAPEST

éliminé au 1er tour



eido architectes sàrl
chemin des Joyeuses 14, 2022 Bevaix

collaboration:
Eichenberger David
Diogo Dos Santos
Batista Ivo
Nicolet Gaël



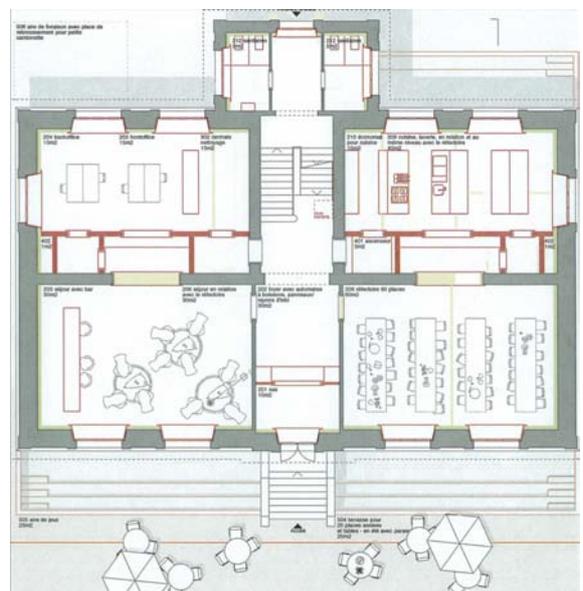
12 HOT SAUCE COMMITTEE PART TWO

éliminé au 2e tour



Aviolat Chaperon Escobar sàrl
Pérolles 14, 1700 Fribourg

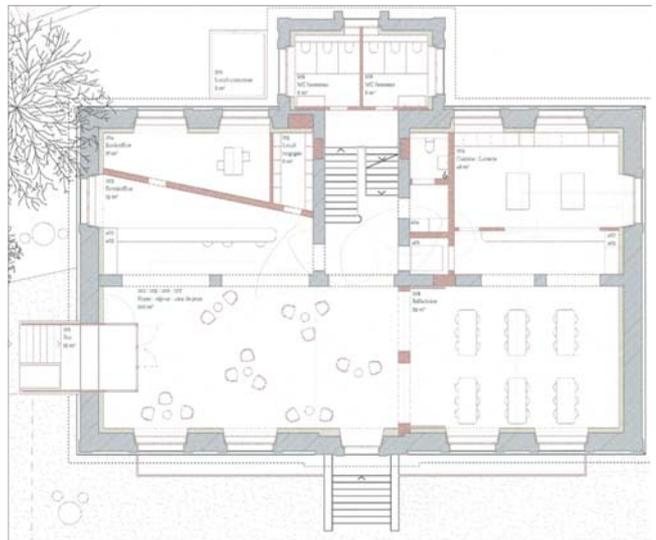
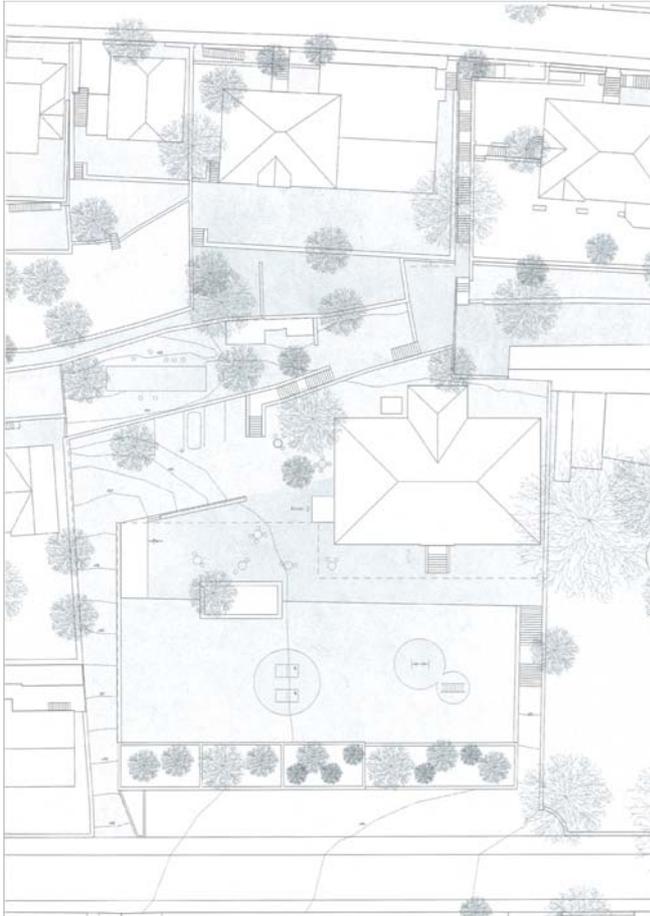
collaboration:
Aviolat Alexandre
Chaperon Sébastien
Escobar André



13 MON BÔ CAPITE

éliminé au 2e tour

Alyssa Antonuccio, architecte
Fabian Wieland, architecte EPF
rte. des Colondalles 24, 1820 Montreux

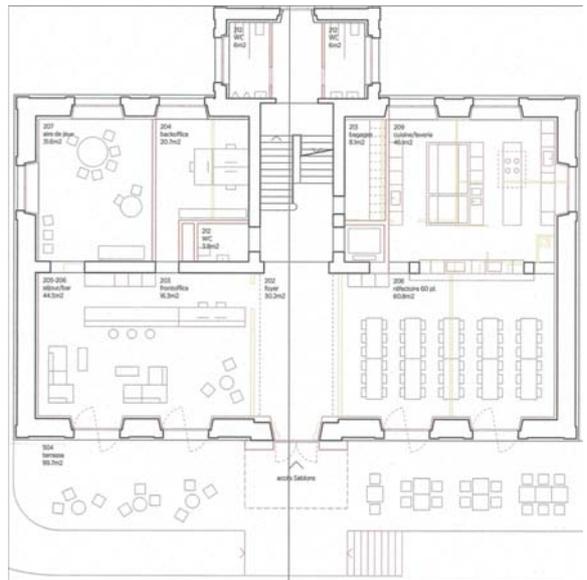
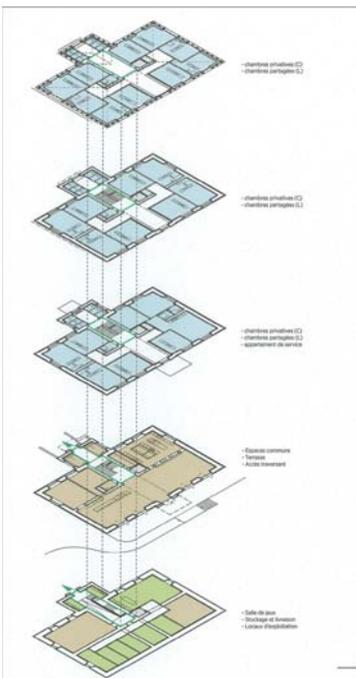


14 M. GUSTAVE

éliminé au 2e tour



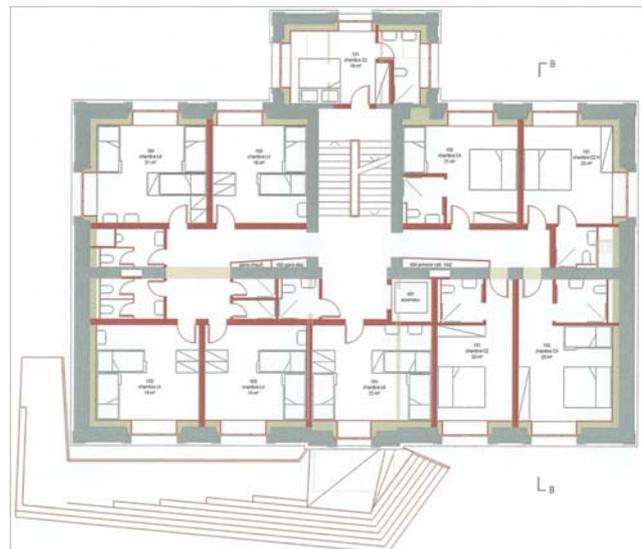
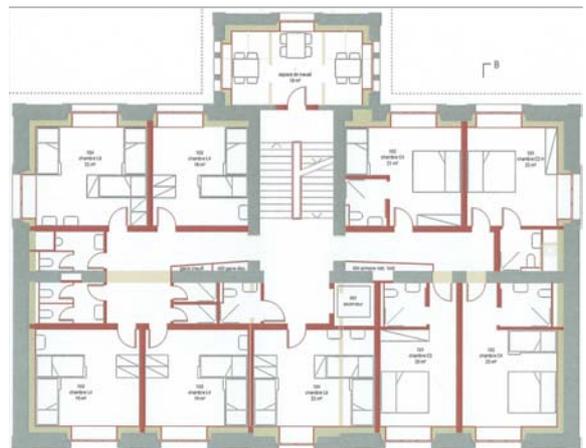
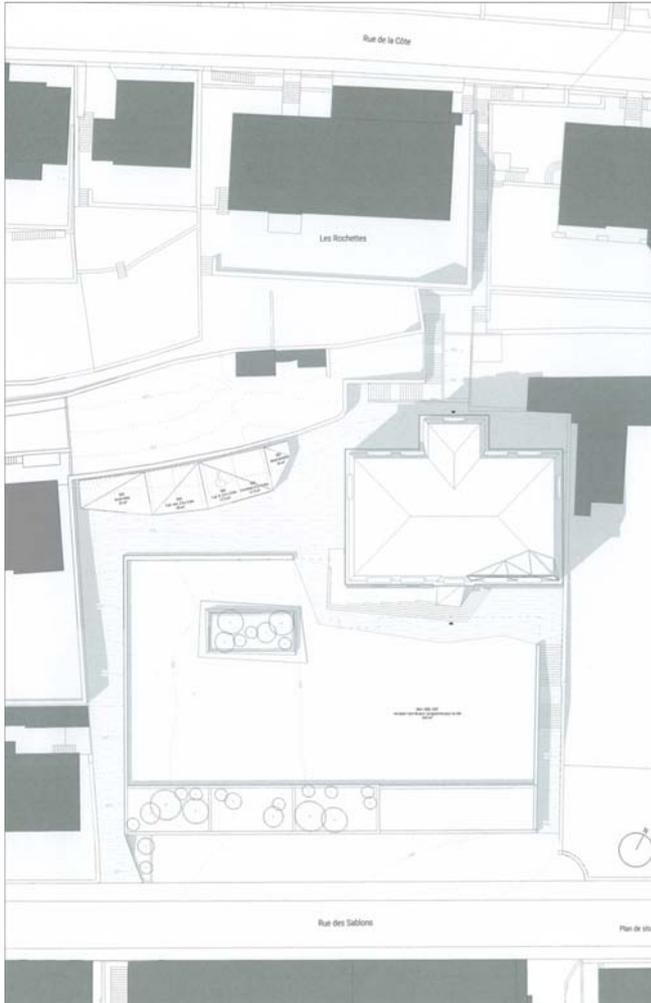
Gérald Gerber
avenue de Cour 23, 1007 Lausanne



15 L'AUBERGINE

éliminé au 1er tour

metri architectes sàrl
Melis Giulia - Triponez Ken Jun
rue des Sablons 12, 2000 Neuchâtel



16 DUNE

3e prix



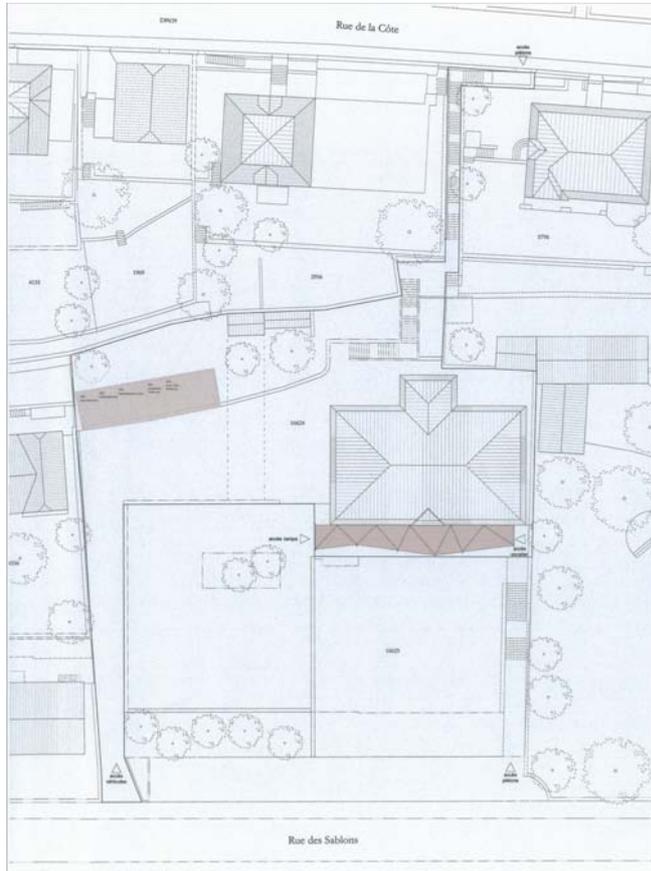
dettling péleraux architectes
avenue de Tivoli 62, 1007 Lausanne

collaboration:
Dettling Astrid
Péleraux Jean-Marc
Roziou Virginie
Sicre Caroline

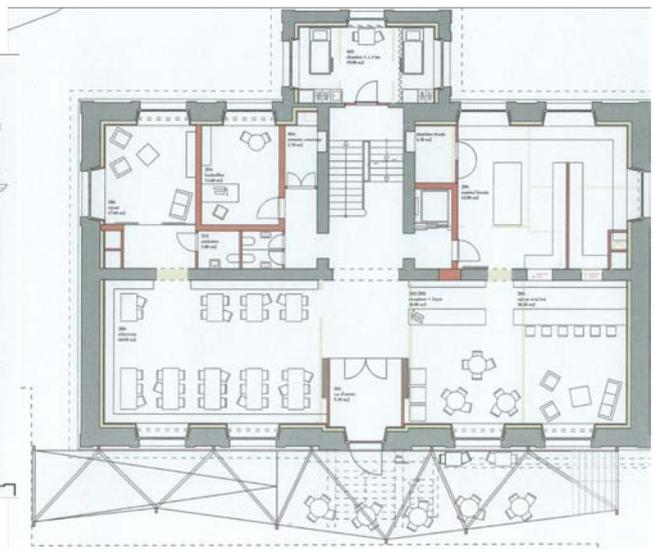
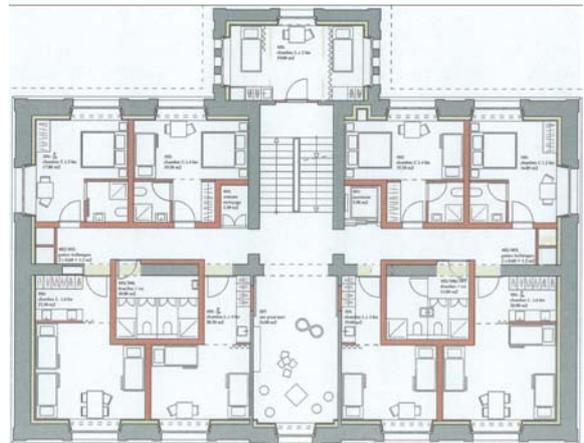


17 THE HEART OF THE EUROPE: NEUCHÂTEL

éliminé au 2e tour

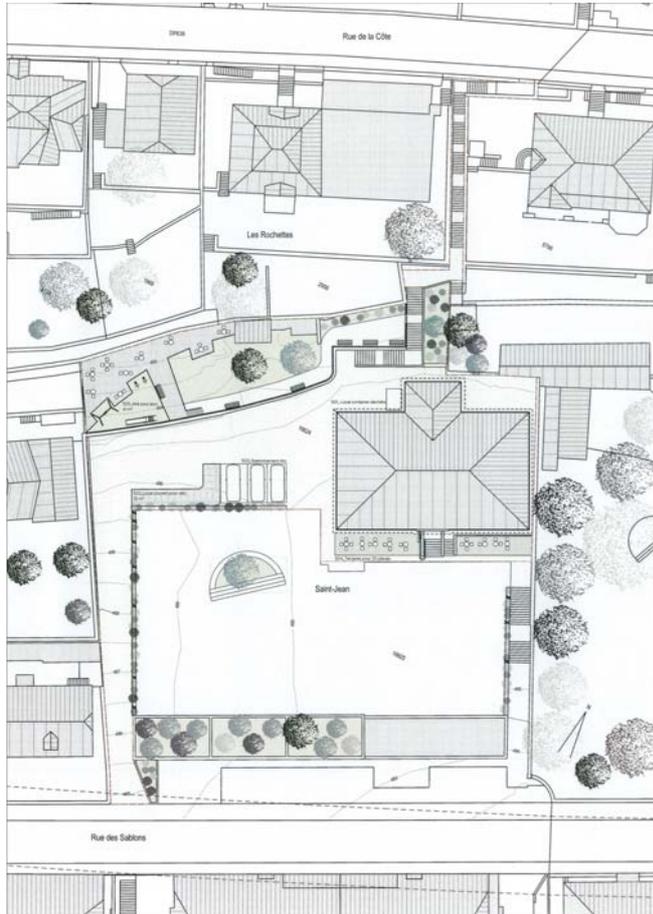


Friedli Olivier, architecte HES
rue de la Gare 41, 2605 Sonceboz-Sombeval



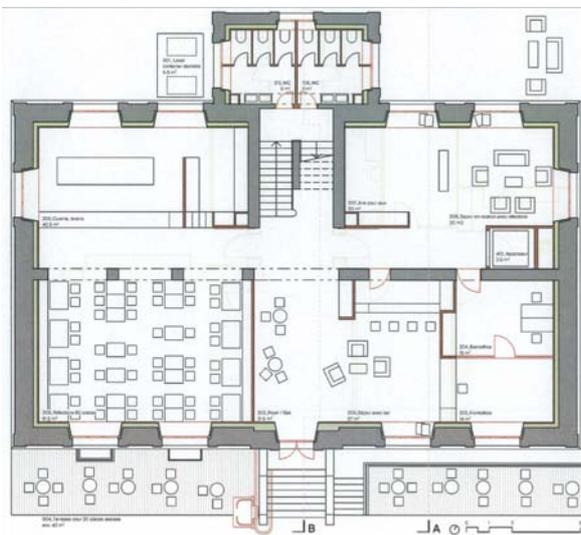
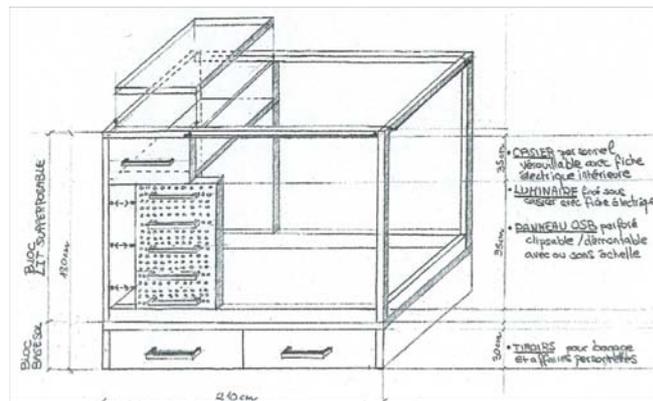
18 LE NID

éliminé au 2e tour



Etienne & Associés architectes sàrl
Roch Maxime
Lausanne 47, 1110 Morges

collaboration: Perrone Océane



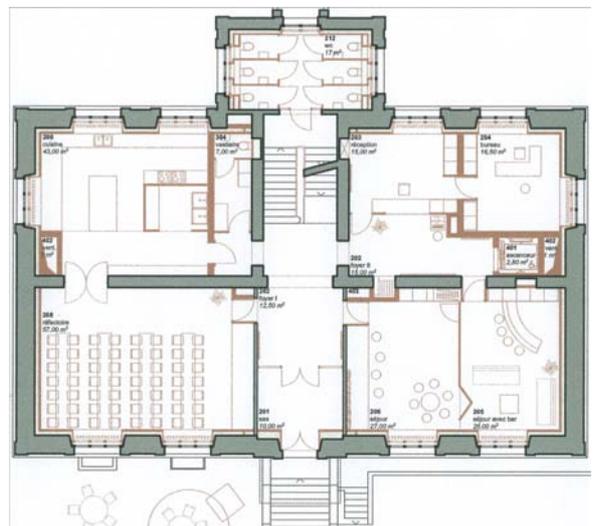
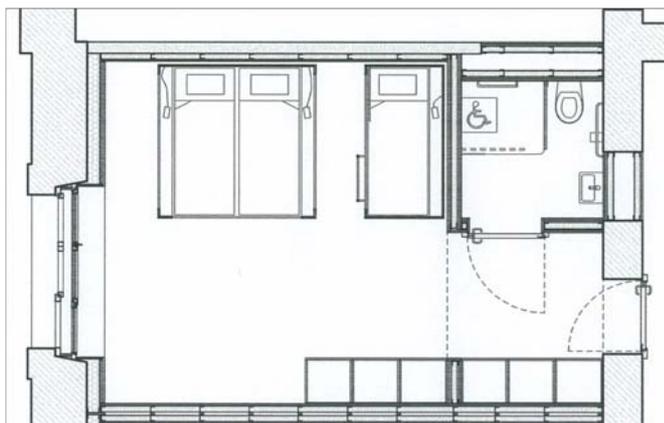
19 EX-QUADRIFOLIO

éliminé au 2e tour



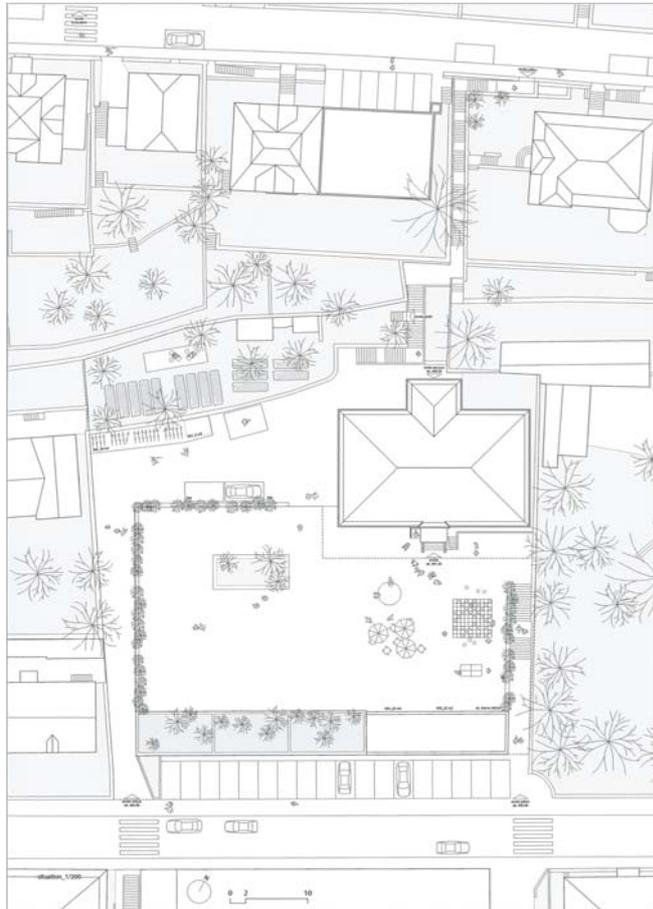
McKinlayHashimi architectes
rte. de Marly 31, 1700 Fribourg

collaboration:
McKinley Gavin
Hashimi Haron
Aazedine Ahmed



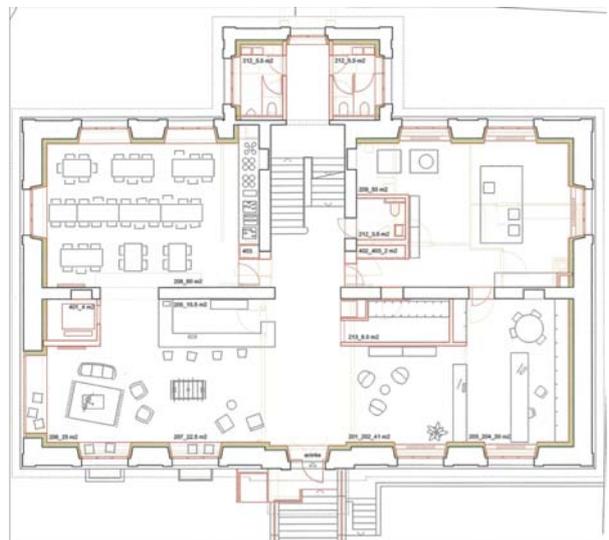
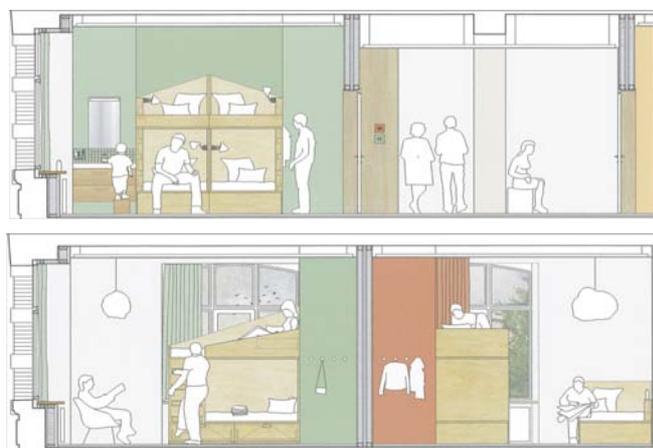
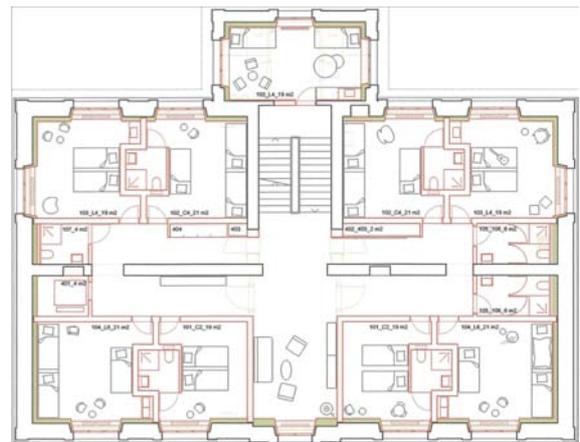
20 LE CHAPEAU, L'ÉLÉPHANT ET LE BOA

éliminé au 2e tour



Collectiflabo Architectes sàrl
rue de la Boverie 36, 1530 Payerne

collaboration:
Dos Santons Rui
Kehri Alexandre
Charpentier Pénélope



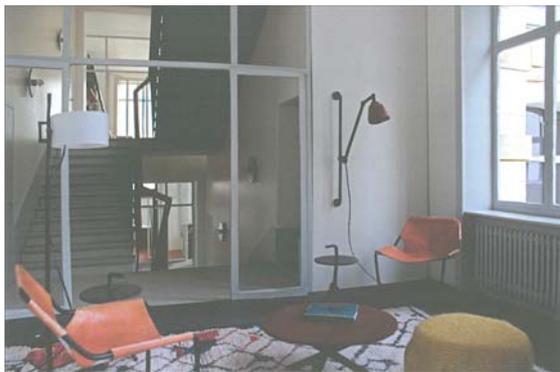
21 ESCALE

2e prix



Schneider Studer Primas Architekten GmbH
Schneider Franziska
Studer Jens
Primas Urs
Brun Aline
Hasler Ivo
Pfingsweidstrasse 6, 8005 Zürich

collaboration:
Schnetzer Puskas Ingenieure AG (ing. civil)
BAKUS Bauphysik und Akustik GmbH
eicher+pauli Luzern AG (domotique)



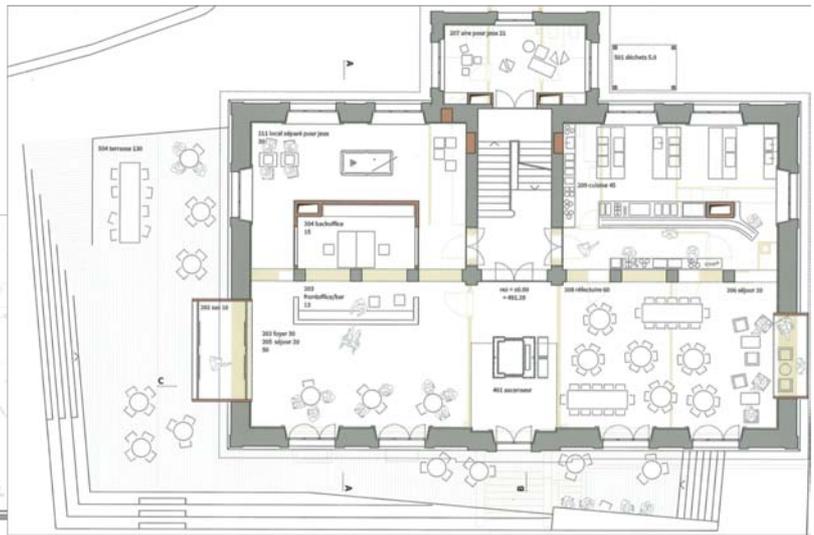
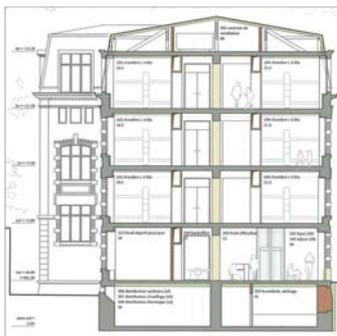
23 KASIMIR

éliminé au 2e tour



atelier loryplatz
Architektur und Gestaltung GmbH/SIA
Engestrasse 5, 3012 Berne

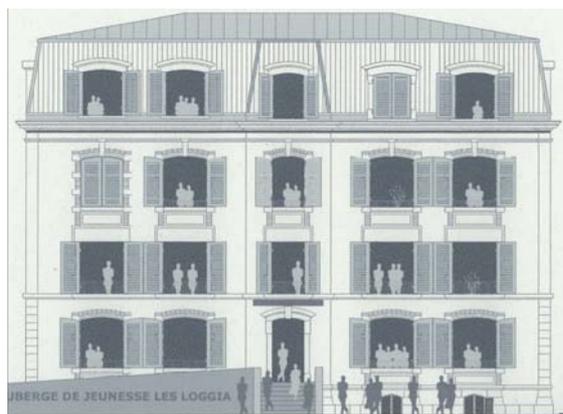
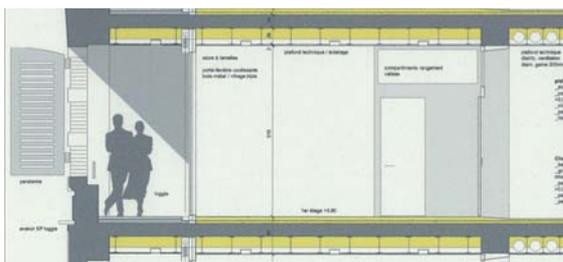
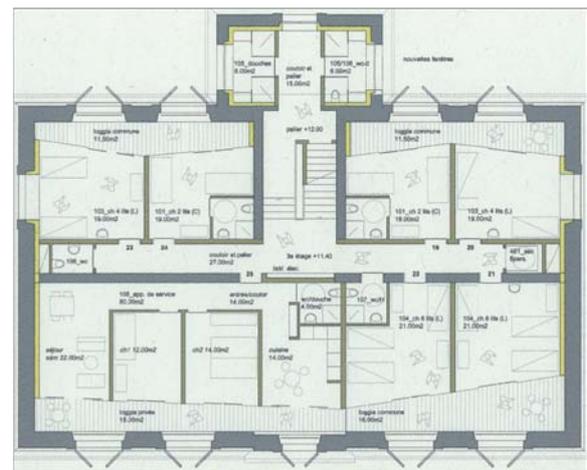
collaboration:
Münger Sandra
Heller Christian



25 LOGGIA

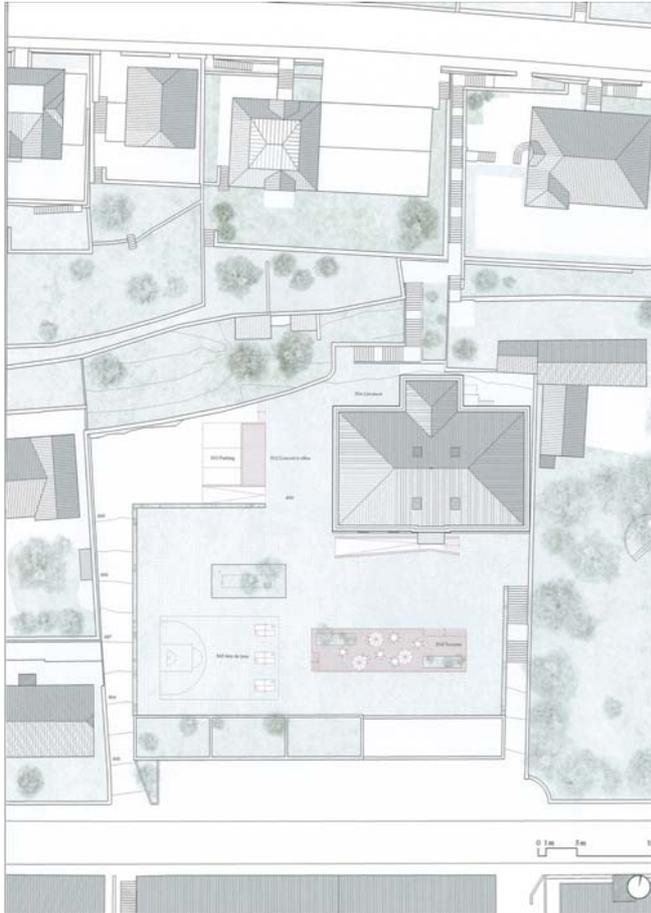
éliminé au 1er tour

Tony Mangone Architectes
rue du Nord 1, 1400 Yverdon-les-Bains



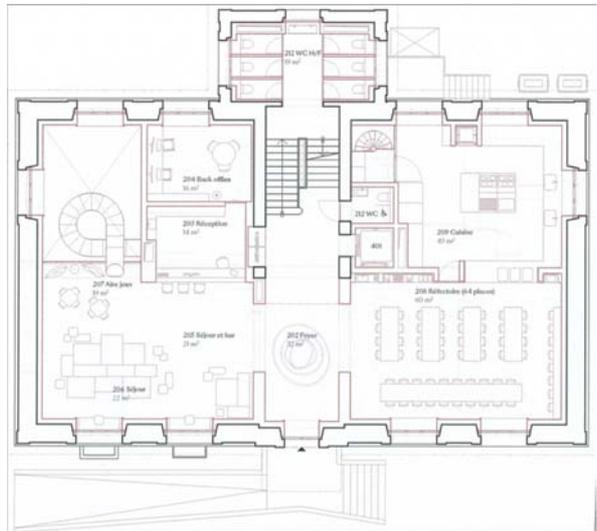
26 MATINÉE

éliminé au 2e tour



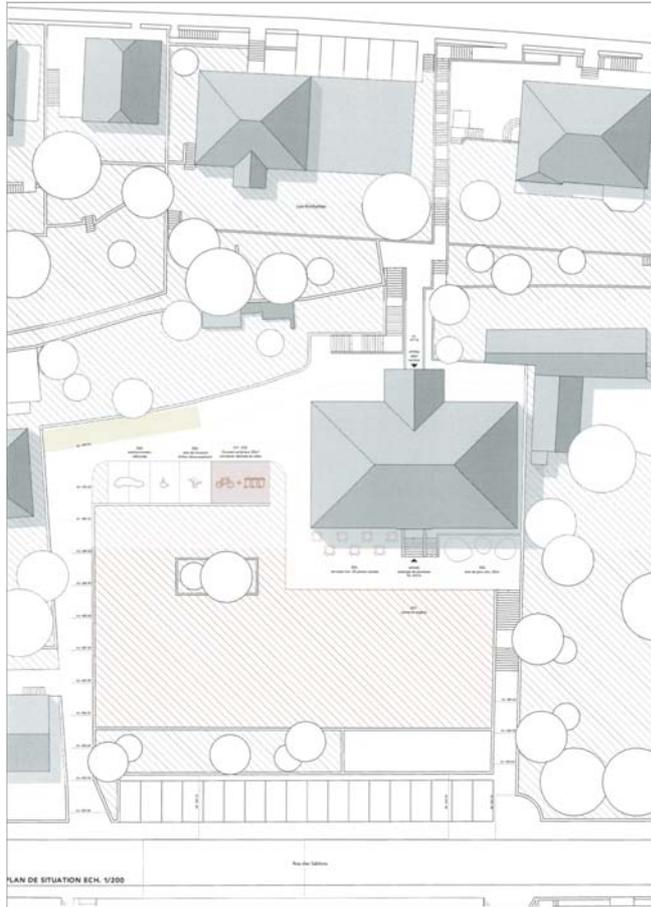
OS-Architectes sàrl
Vergers-des-Fontaines 1
2074 Marin-Epagnier

collaboration
Vaz Dos Santos Marco Alexandre
Oliva Callejon Patrick
Messerli Yannick



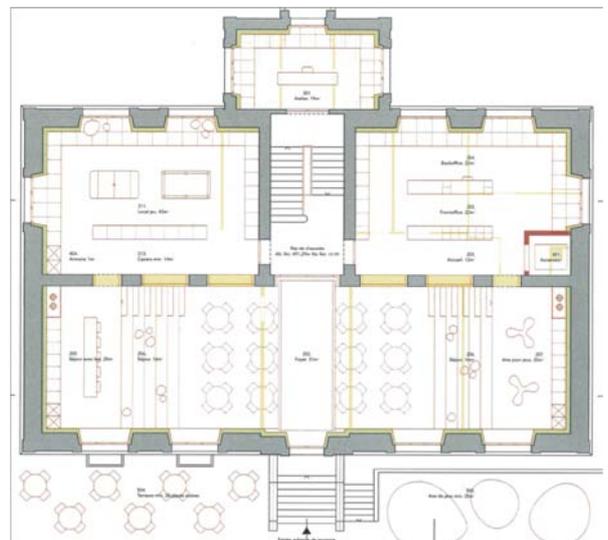
27 HOLA

éliminé au 3e tour



Origine architecture sàrl
rue de la Plaine 14, 1400 Yverdon-les-Bains

collaboration:
Monbaron Mathieu
Manon Jeanne
Dubied Yann



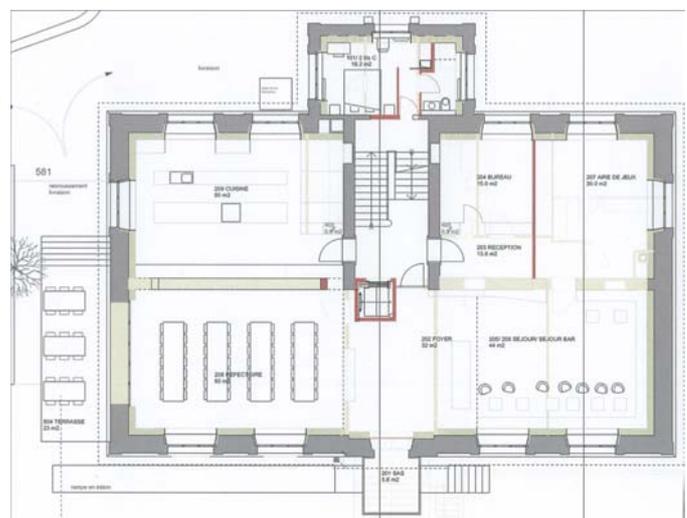
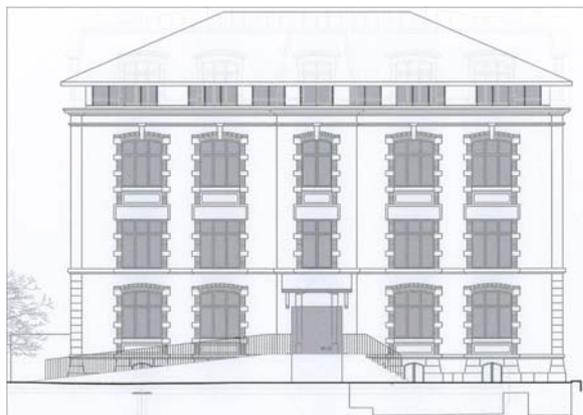
29 L'ÉCOLE EST FINIE

éliminé au 1er tour



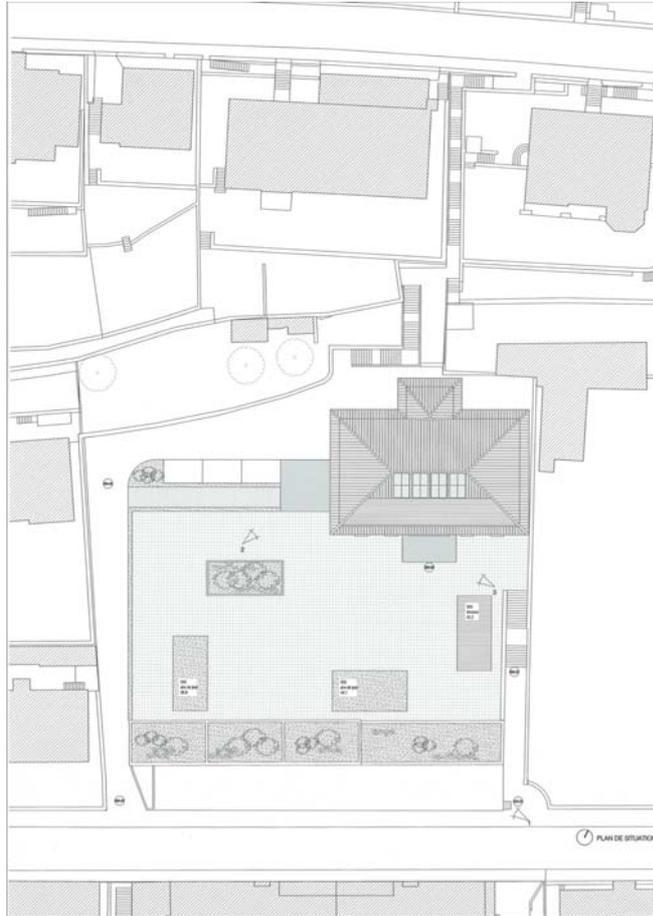
Marc et Christiane Bertschi
mcb architectes sàrl
Grand'Rue 20, 2036 Cormondrèche

collaboration:
Bertschi Marc
Bertschi Christiane
Dieserens Mai Linh
Bertschi Séverine



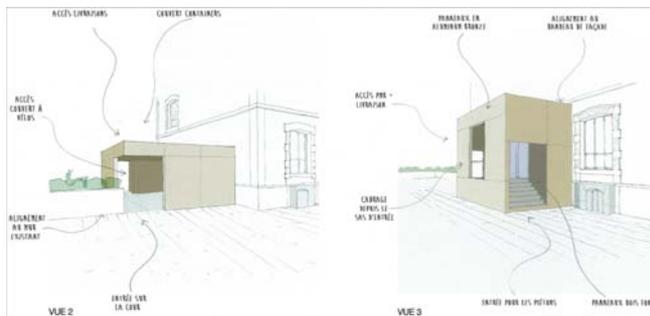
30 IN DE BOX

éliminé au 1er tour



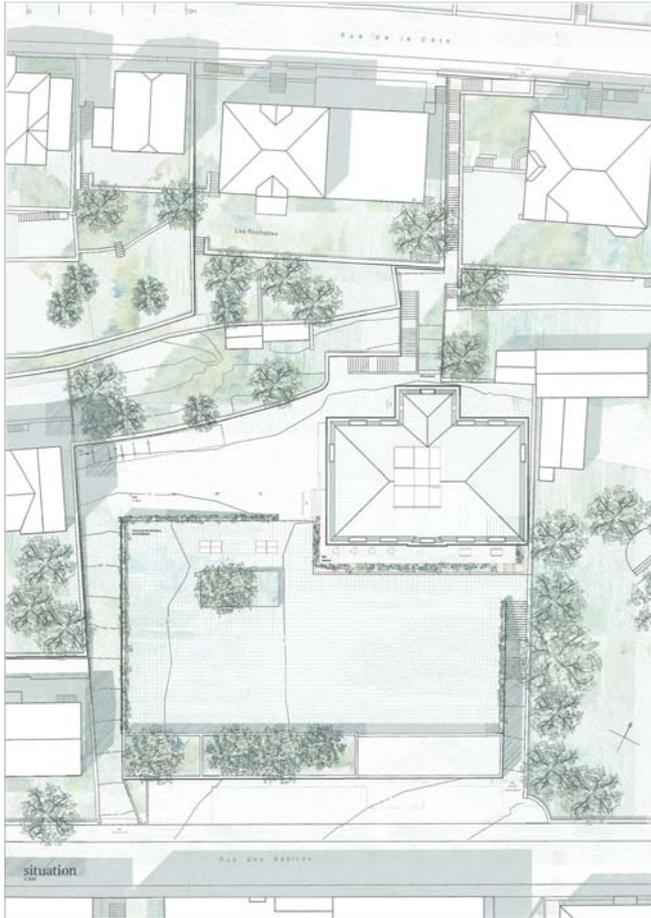
BAILLIF-LOPONTE & ASSOCIÉS SA
Clos de la Fonderie 3, 1227 Carouge

collaboration:
Schaer Gabriel
Jousson Joël
Sepulchre Jean-Philippe
Willener Henri David
Arantes Pereira Bruno
Lopardo Gabriela
Vinzio Léonor



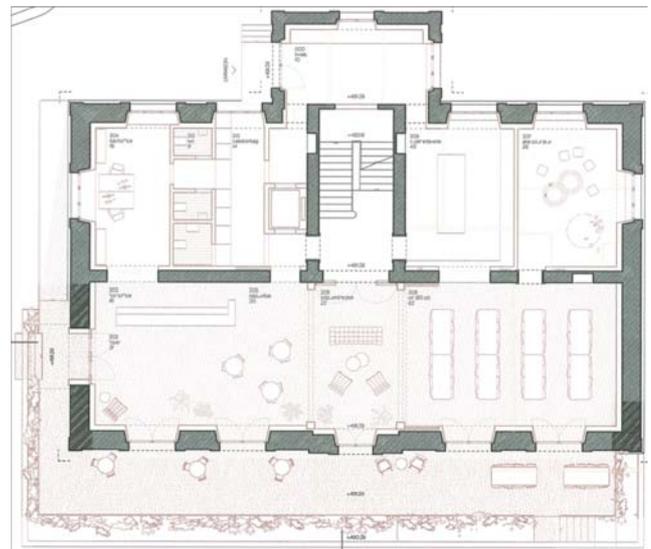
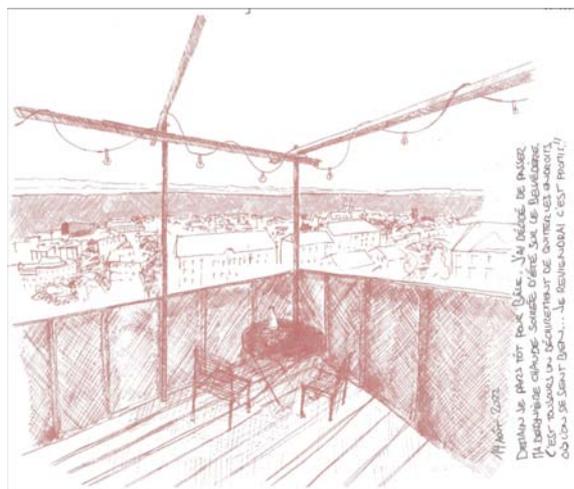
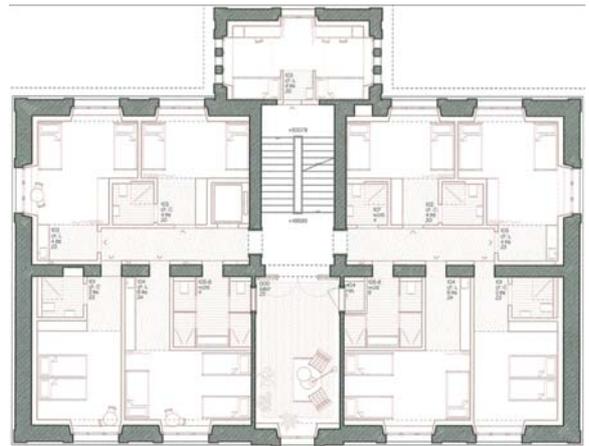
31 MOON PALACE

éliminé au 3e tour



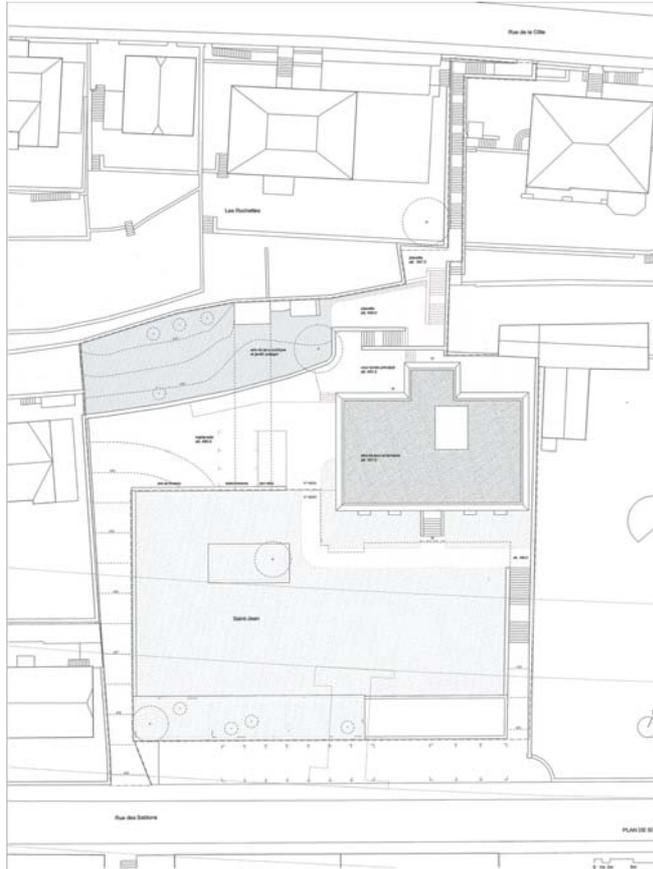
atelier watt gmbh - Peter Brunner Architectes
Ostermundigenstrasse 93, 3006 Berne

collaboration:
Hofer Pascal
Gassmann Axel
Brunner Peter



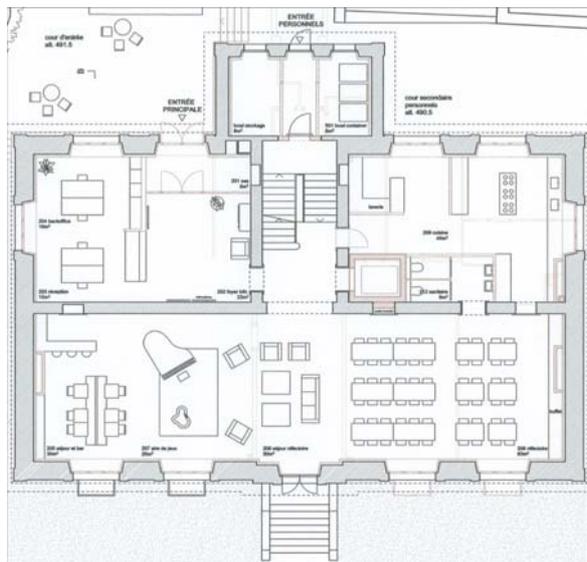
32 CASA'NEUCH

éliminé au 2e tour



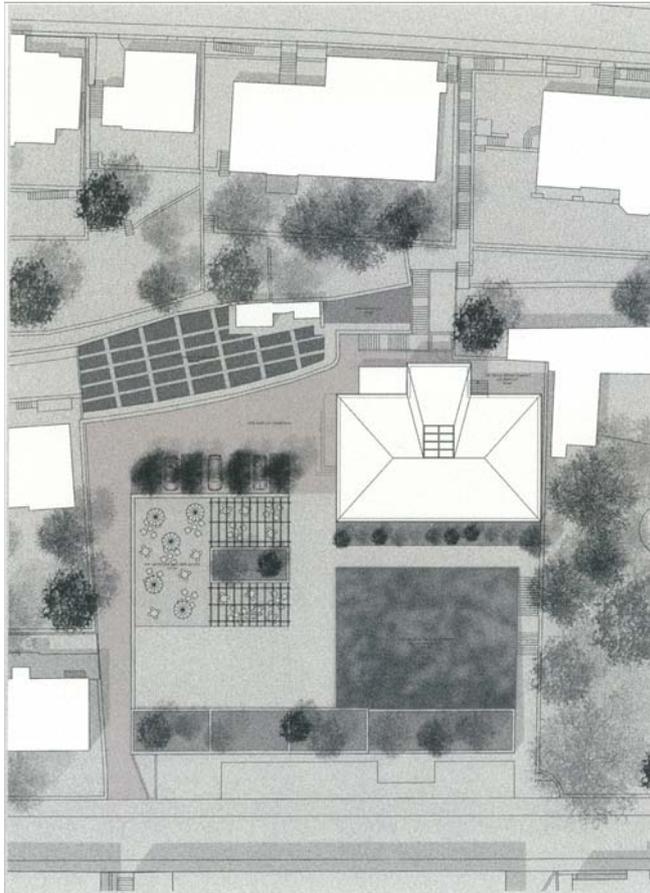
LE ROY ARCHITECTES Sàrl
rte, de l'Etraz 20A, 1260 Nyon

collaboration: Verolet Dorine



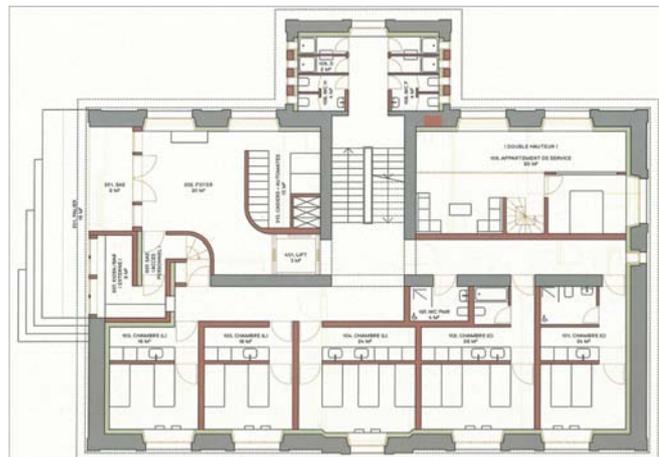
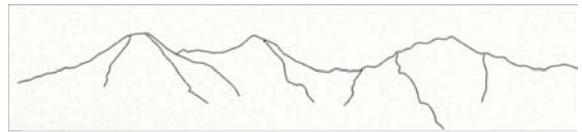
33 VUE DES ALPES

éliminé au 2e tour



Teodori & Wellinger
av. Marc-Dufour 19, 1007 Lausanne

collaboration:
Teodori Sara
Wellinger Marie-Pascale
Uhlmann Lucas (Designer Produit)
Coulot Lionel (arch. paysagiste)



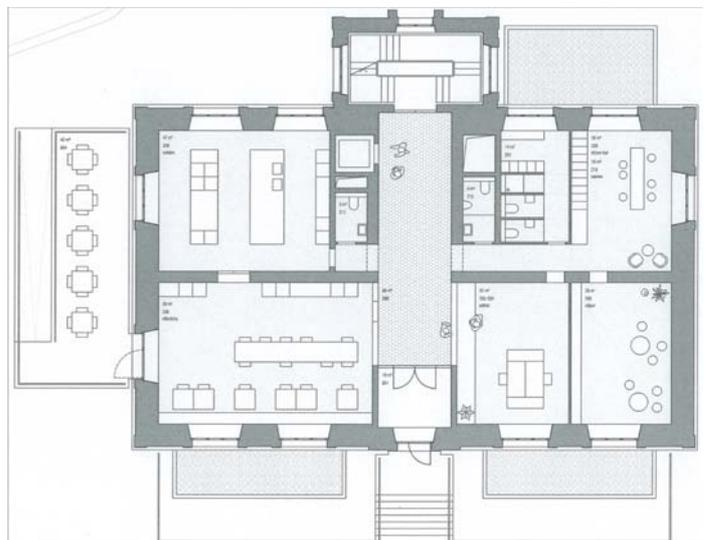
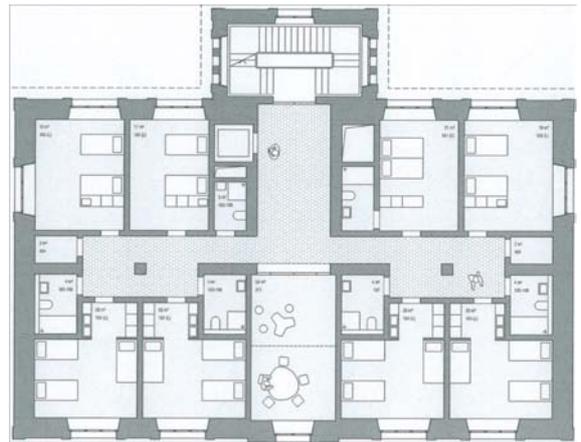
35 HIYA!!

éliminé au 2e tour



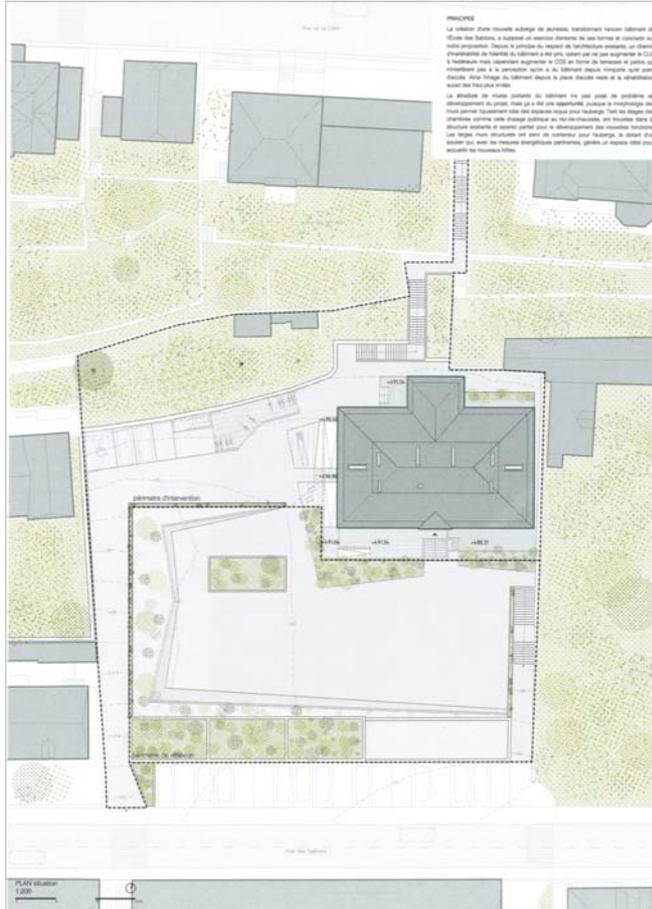
Burckhardt + Partner SA
rue du Port-Franc 17, 1002 Lausanne

collaboration:
Vaucher Nicolas
Fernandez Lago Joaquin



36 TILO

éliminé au 1er tour



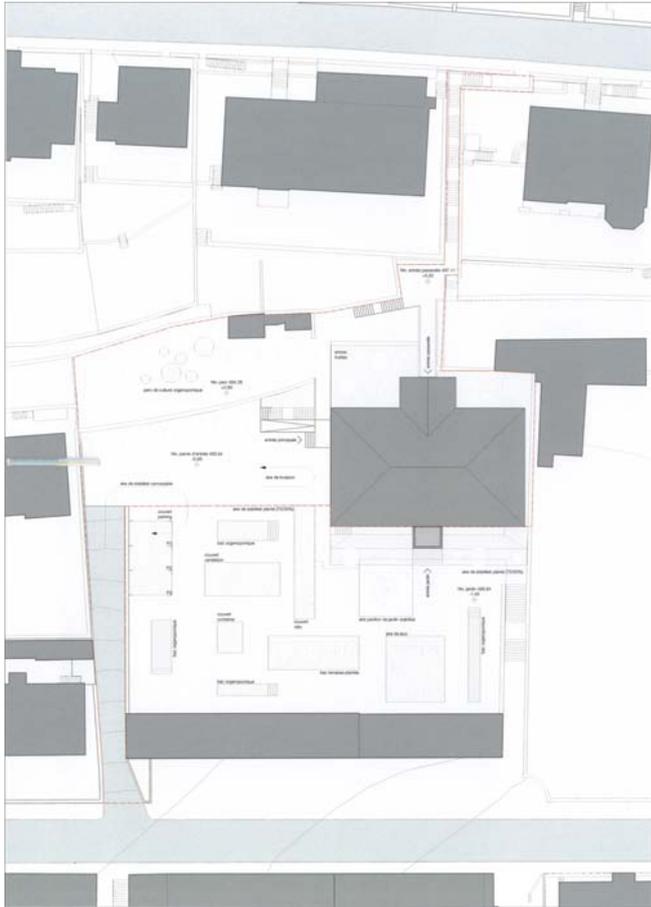
Alonso González Lorenzo
Cerezo José Luis
Alonso Pérez Lorenzo
Alonso Beatriz
place Saint-François 12bis, 1003 Lausanne

collaboration:
Agudo Maria
Arrieta Estefania
Ledoux Eduardo



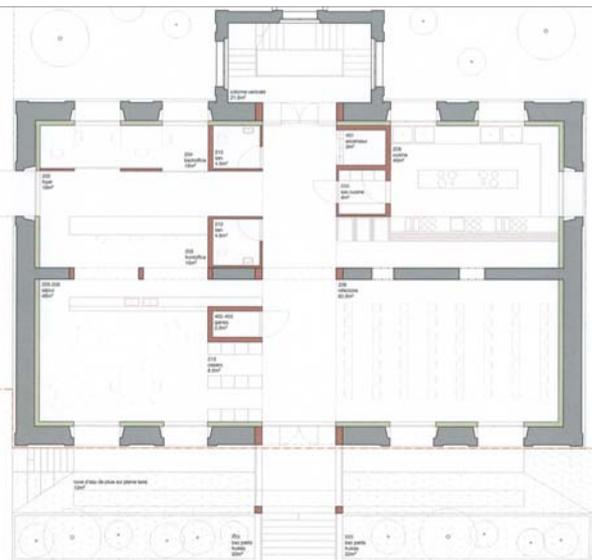
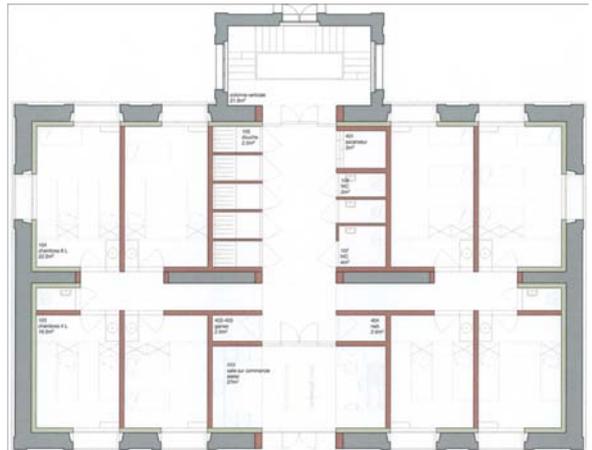
37 URBICANDE

éliminé au 1er tour



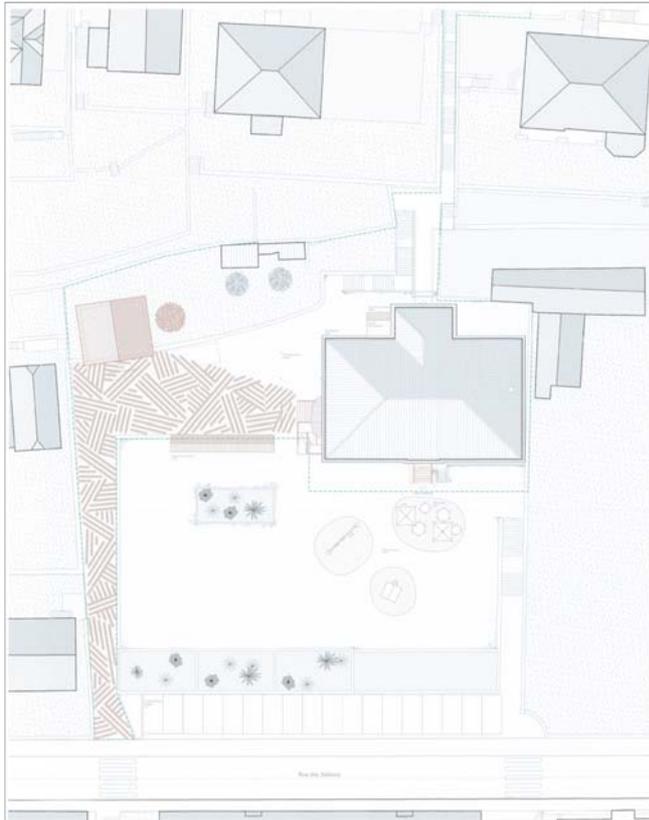
MADELEINE ARCHITECTES Sàrl
rue de la Madeleine 31, 1800 Vevey

collaboration:
Derlet Maxence
Nanterrod François
Kilchherr Romain



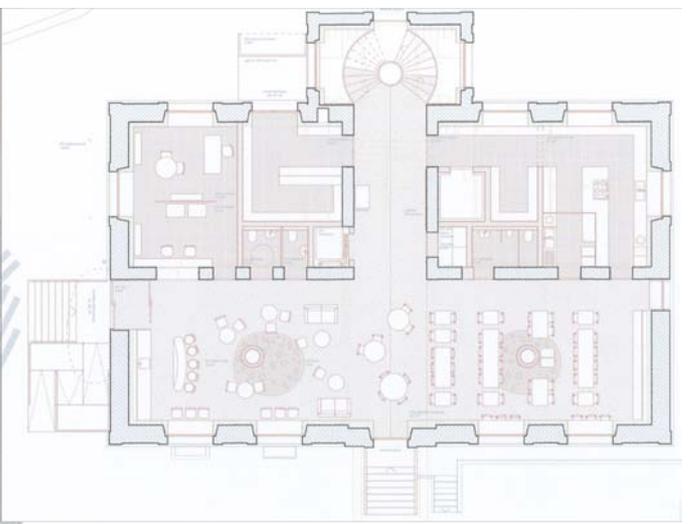
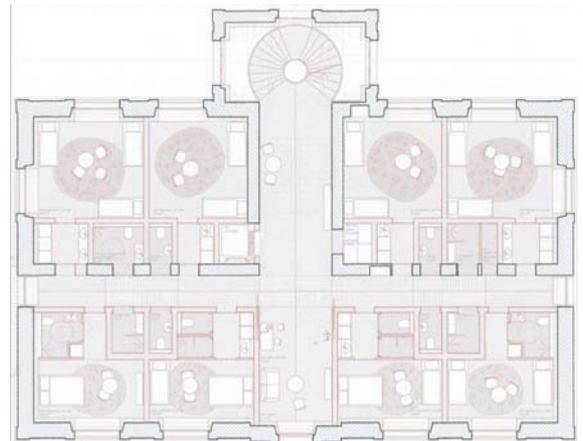
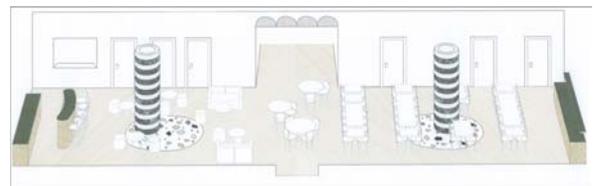
38 CHABLON

7e prix



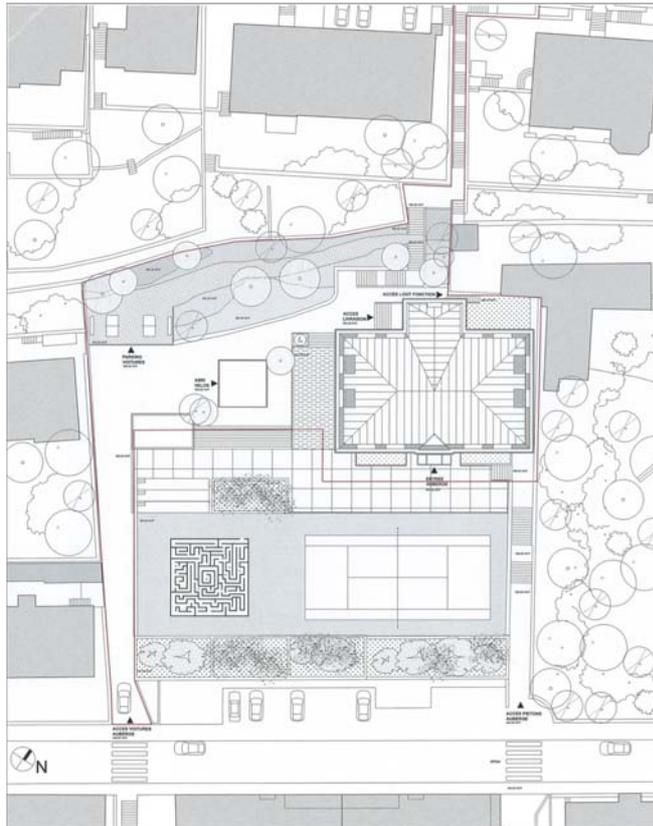
COCI Studio
avenue d'Echallens 135, 1004 Lausanne

collaboration:
Bagnoud Camille - architecte EPF
Froidevaux Carole - architecte EPF



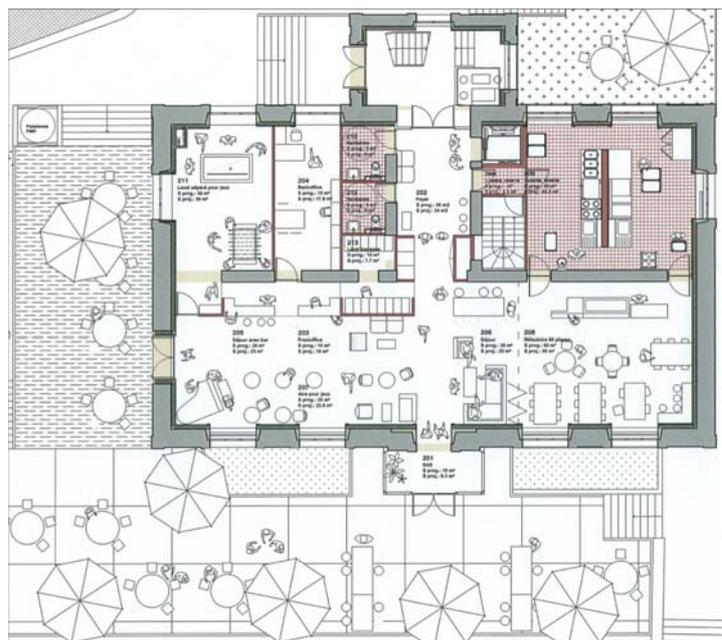
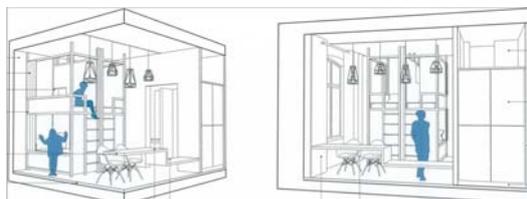
39 TERRASSE FLOTTANTE

éliminé au 2e tour



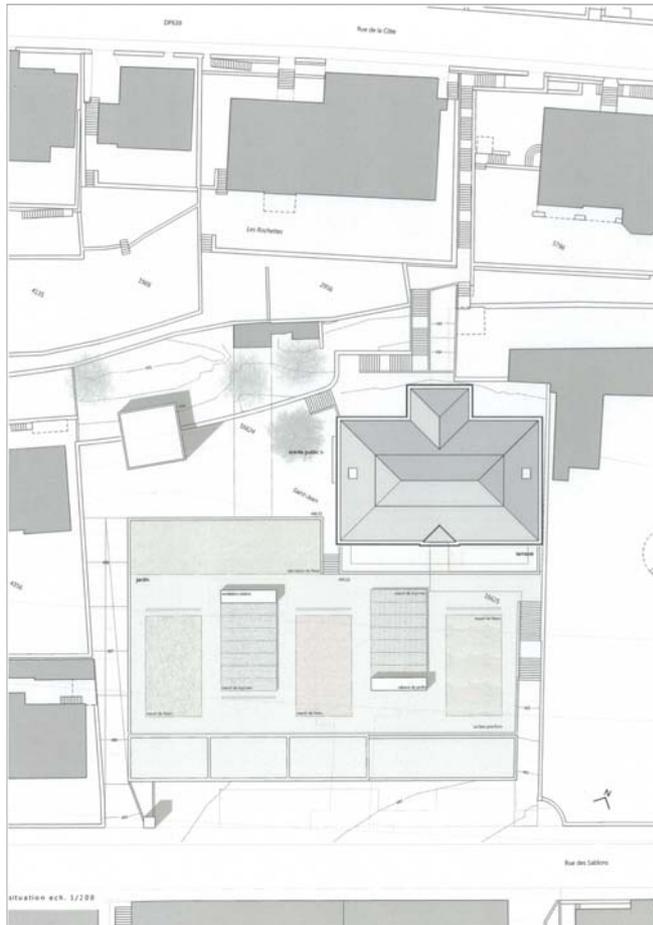
DA SILVA NEVES Paulo
rue Caplat 3, F-75018 Paris

collaboration:
Stanciu Andra
Andreea Radulescu Ioana



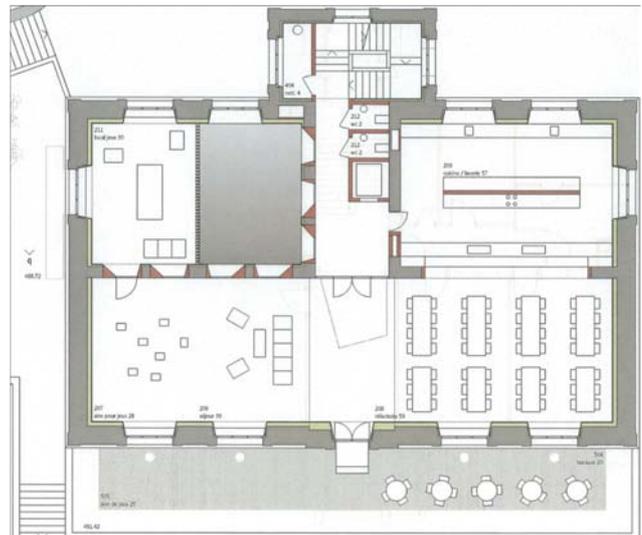
40 LES GRANDES VACANCES

éliminé au 2e tour



Ad'A architecture Sàrl
rue de la Gare 13, 2074 Marin-Epagnier

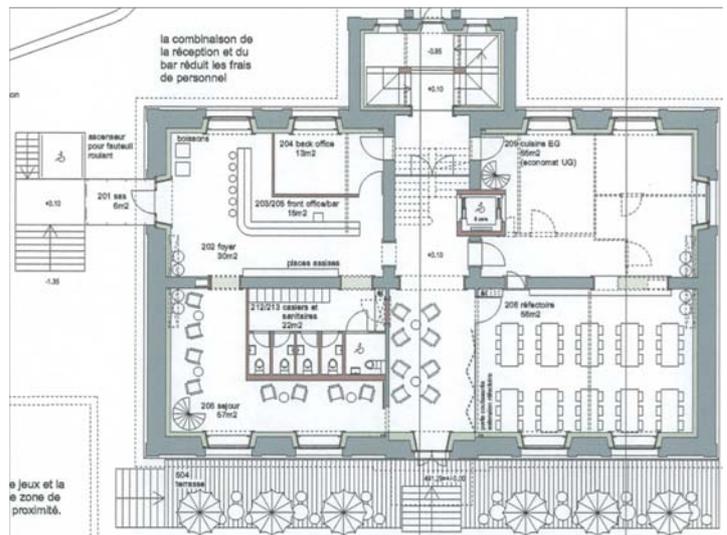
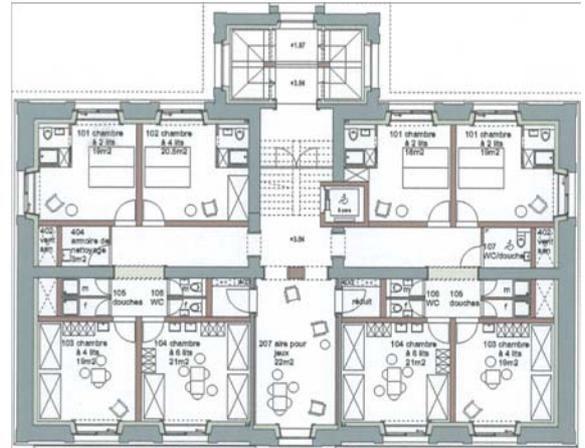
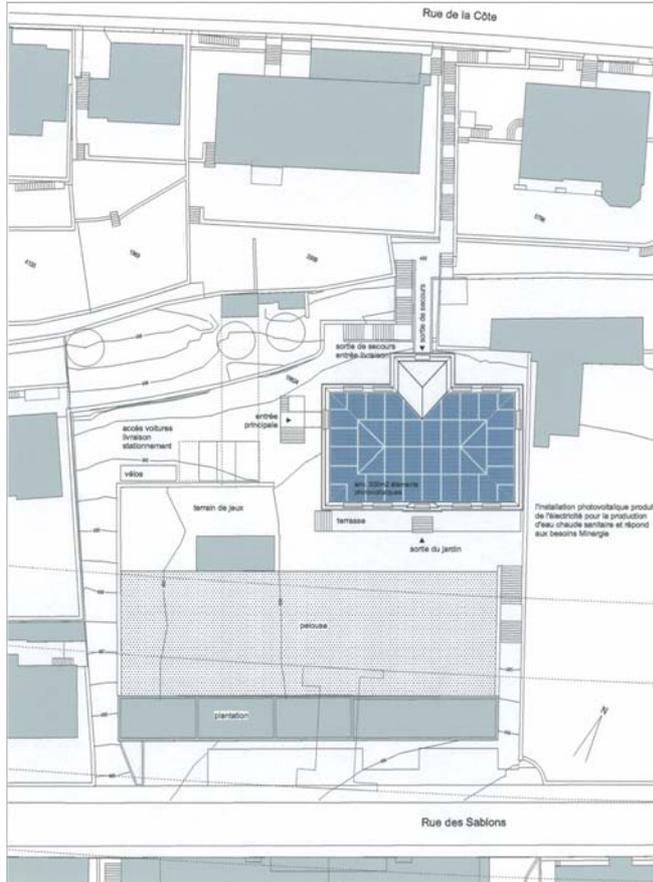
collaboration:
Frattianni Vito
Ryser Eric
RBA SA (ingénieur civil)
TOEDTLI ENERGIE (ingénieur CVSE)
HSE CONSEILS SA (protection incendie)



41 HOURRA PLUS D'ÉCOLE

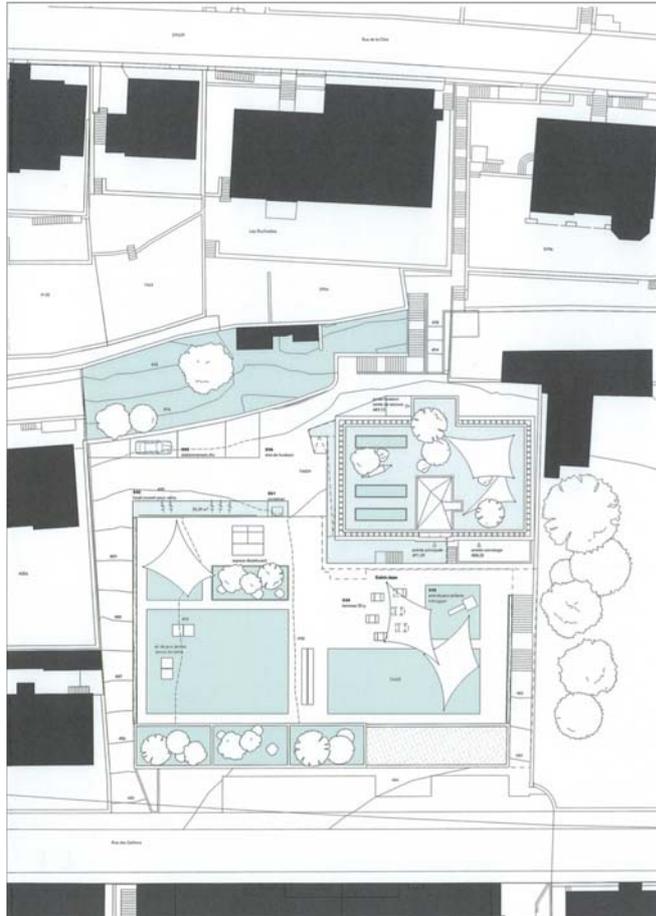
éliminé au 1er tour

Arthur Huser, Architekt ETH
Rathausgasse 18, 3011 Berne



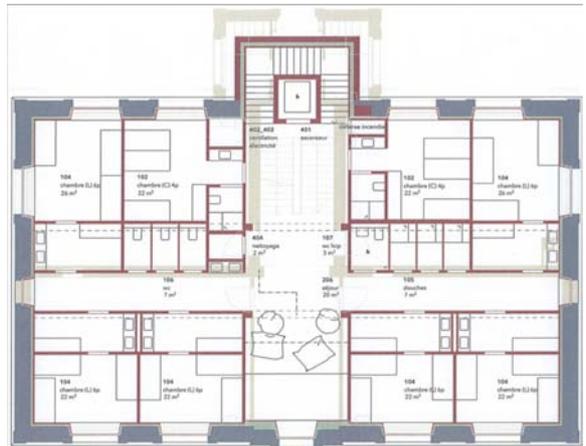
42 GREEN LANTERN

éliminé au 1er tour



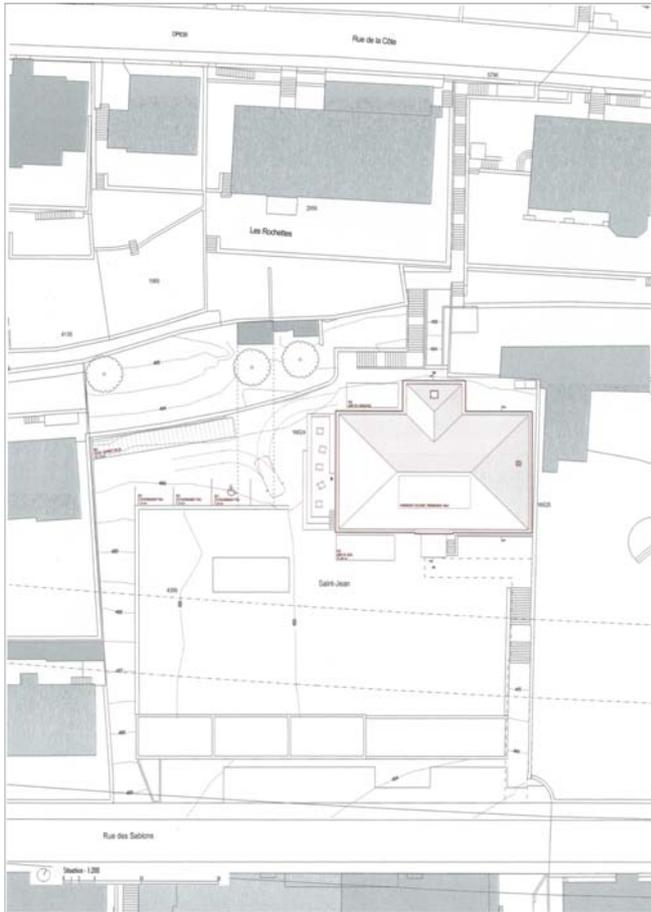
studio de Kalbermatten sàrl
Philippe et Sandra de Kalbermatten, architectes
EPF/SIA
rte. de la Porte Neuve 4, 1950 Sion

collaboration:
De Kalbermatten Alexis
Demir Oktay
Torrent Joé



43 ALCÔVES

éliminé au 2e tour



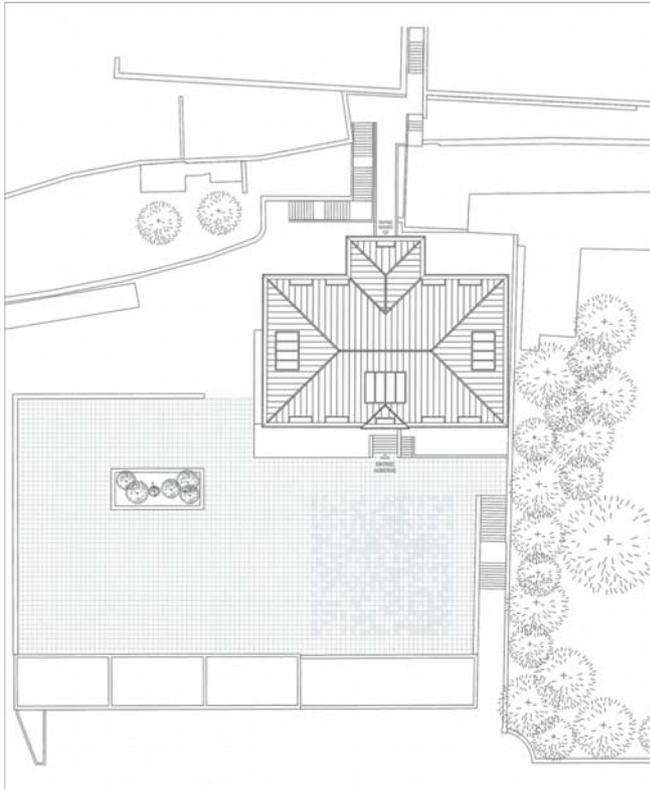
Julien Dubois Architectes SA
rue Jaco- Brandt 18
2300 La Chaux-de-Fonds

collaboration:
Dubois Julien
Mandrile Manuele
Sinet Thomas
Ezquerria Sandra
Noir Lauriane
Rosselet Sven



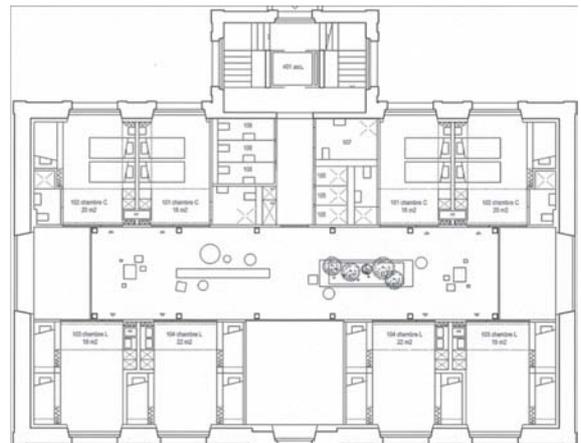
44 IN-OUT

éliminé au 2e tour



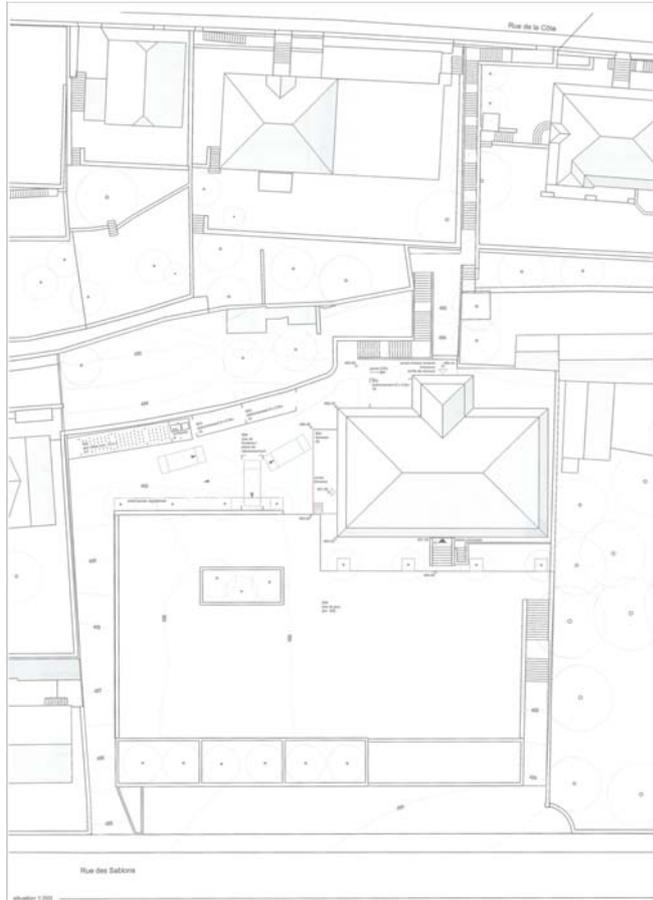
collinfontaine architectes
rue des Ronzades 3, 1227 Acacias - Genève

collaboration:
Collin Didier
Fontaine Blaise
Cabanne Joëlle
Fleith Olivier



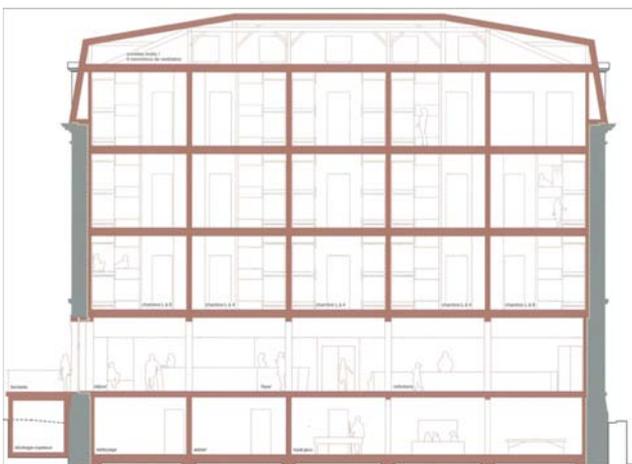
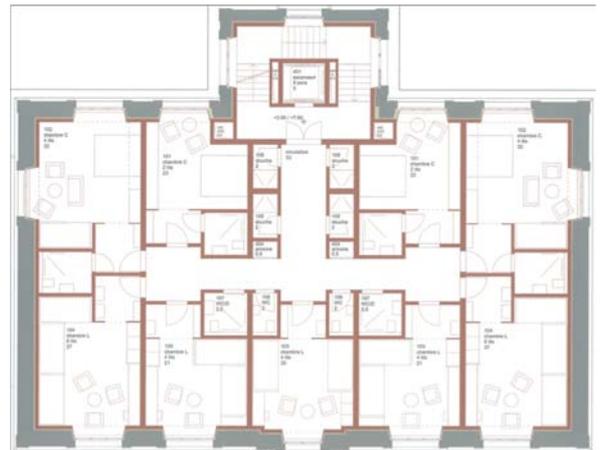
45 L'AUBERGE DES SABLONS

éliminé au 1er tour



Patrick Meier, msc architekten eth/sia
Hitzlisbergstrasse 16, 6006 Luzern

collaboration: Nicolet Laurent, MSc Arch ETH

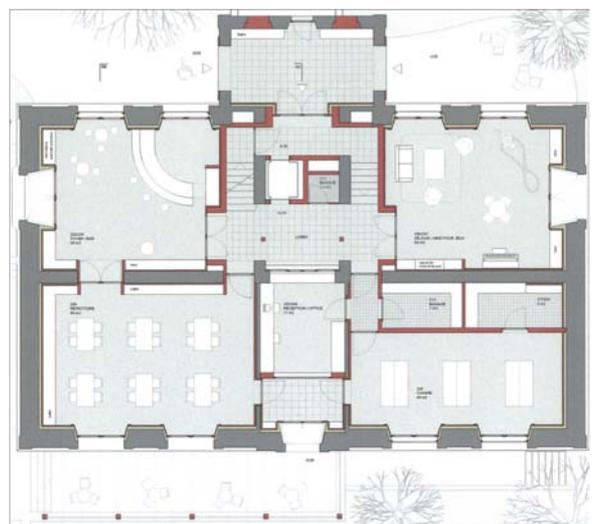
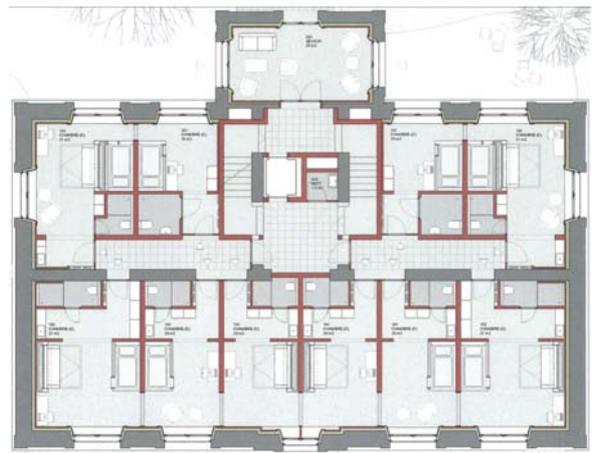


46 SCHUBERT

éliminé au 2e tour

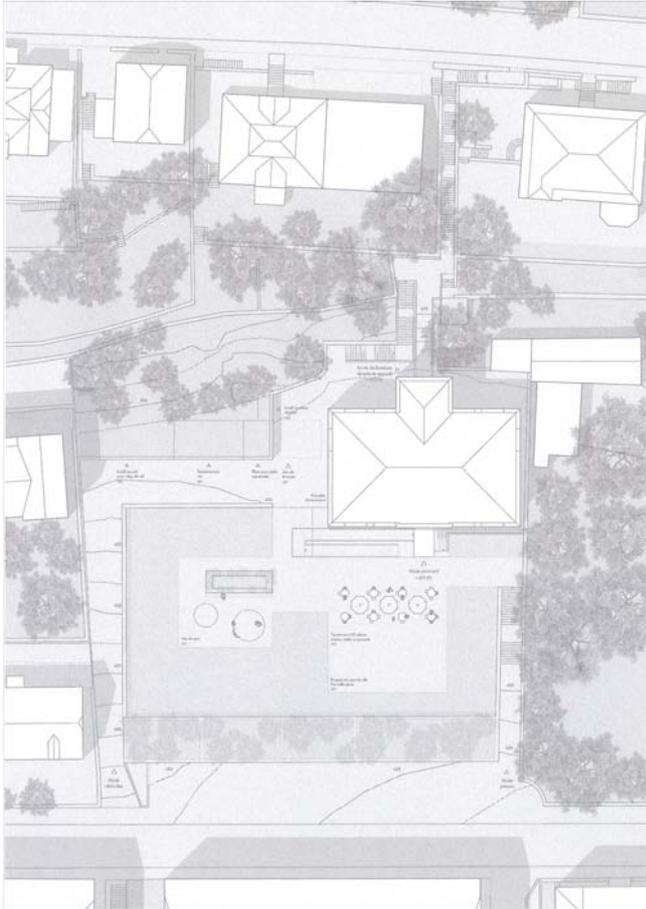


ARCHITEKTUR STUDIO ROTH
General-Wille-Strasse 15, 8002 Zürich



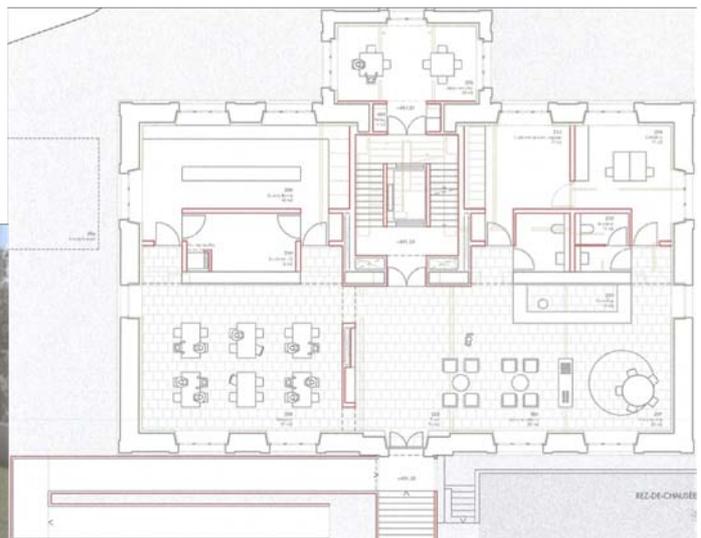
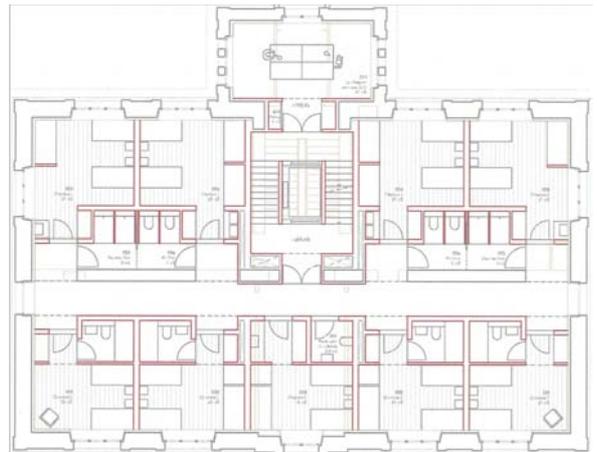
47 INSIDE OUT

éliminé au 3e tour



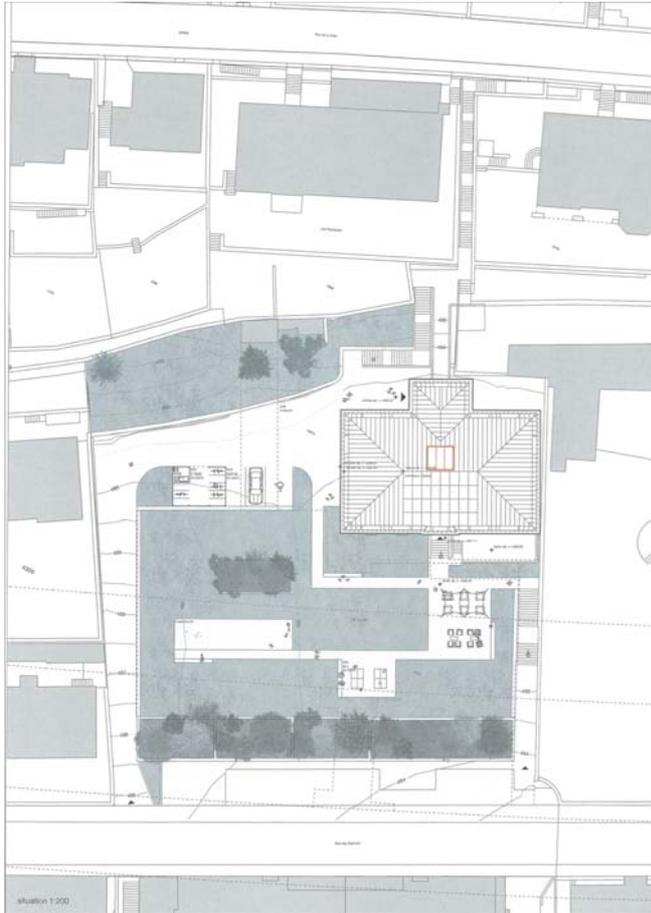
ROTTURA STEFANO, ATELIER ZÉRO 2 SA
rue de Genève 77, 1004 Lausanne

collaboration:
Merchan Garcia Alberto
Cano Castellano Francisco Javier
Fernandez Berraquero Ana
Althaus Romain (FSE SA)



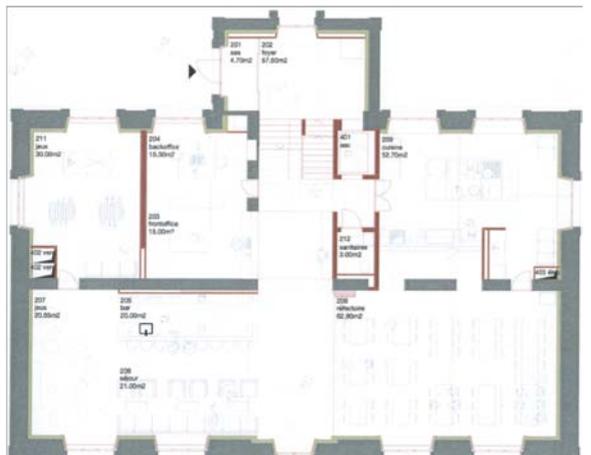
48 U TCHÉ

éliminé au 1er tour



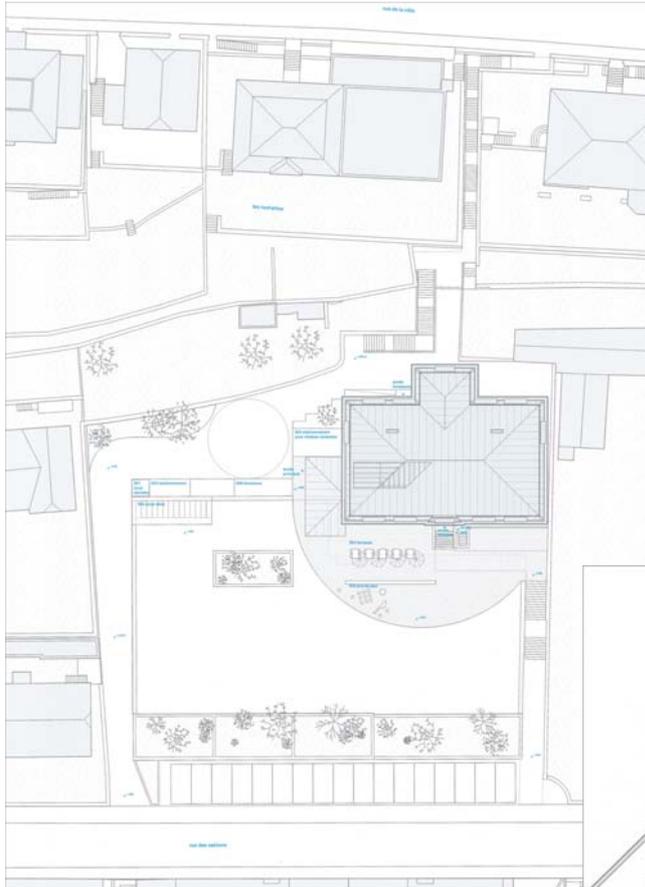
Bongard architectes
Bongard Lionel, architecte EAAL/REGB/SIA
rue Enning 6, 1003 Lausanne

collaboration: Alegre Laura

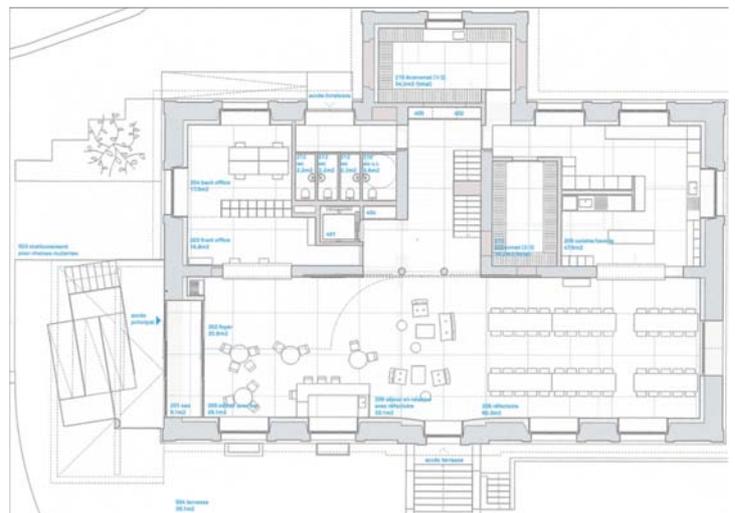
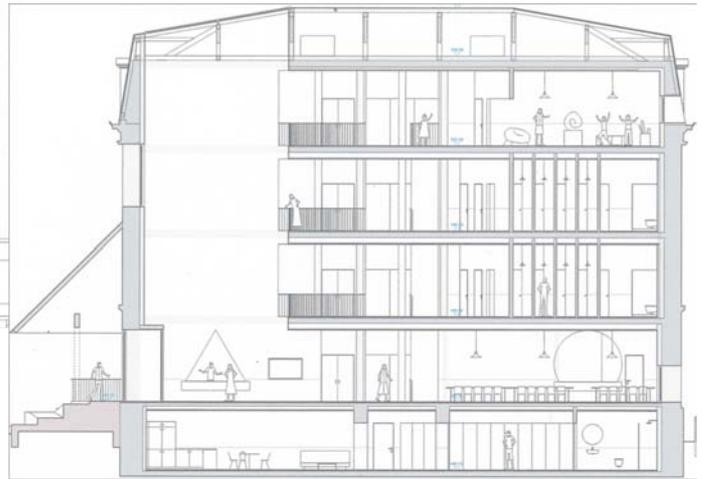


49 PICASSO

éliminé au 1er tour

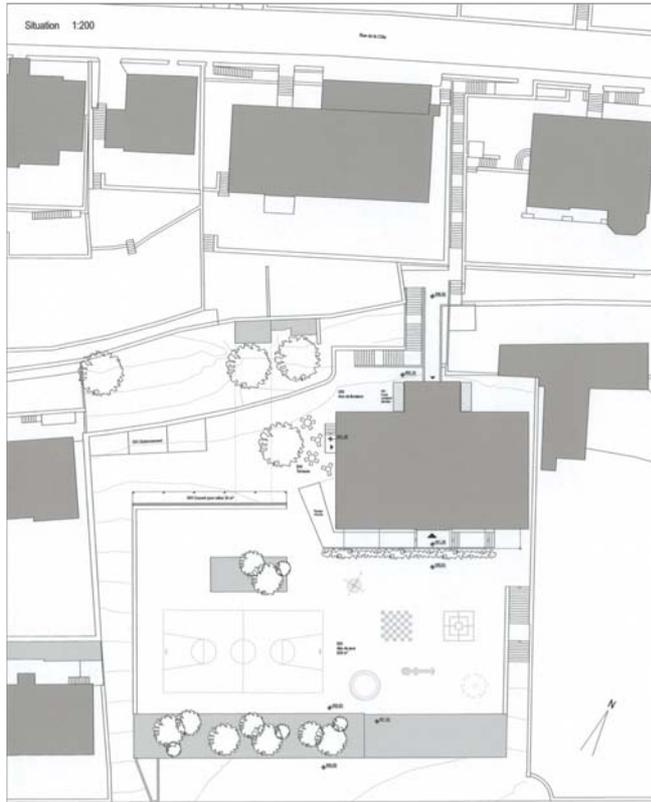


Ahmed Belkhdja Architecte
Grand'rue 40, 1297 Founex VD



50 ISABELLE

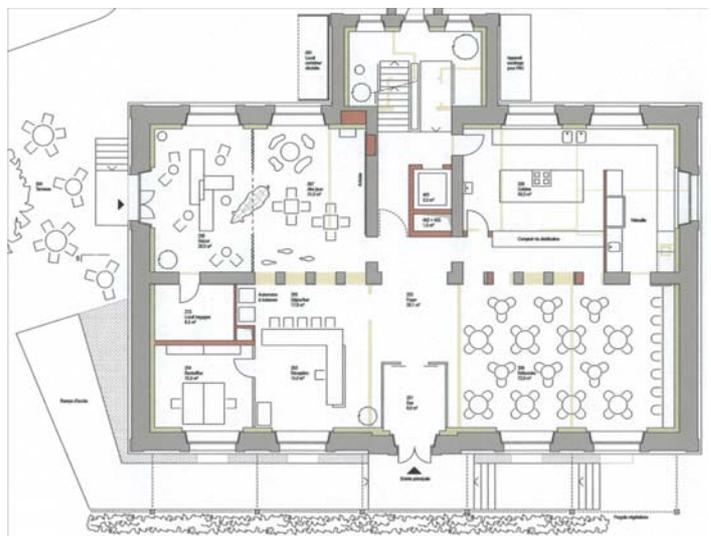
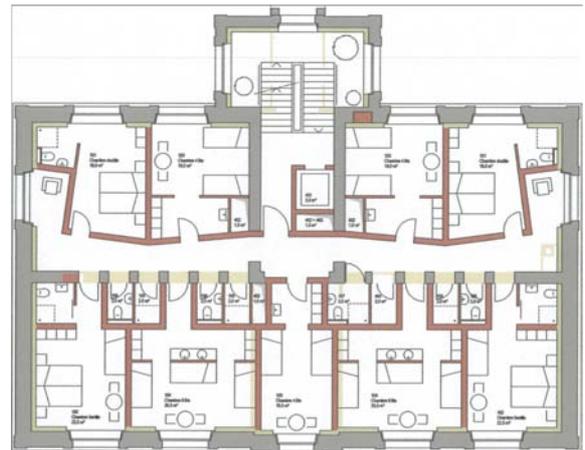
éliminé au 1er tour



MSBR Nouvelle Génération SA, Minder Pierre
rue de la Serre 66, 2301 La Chaux-de-Fonds

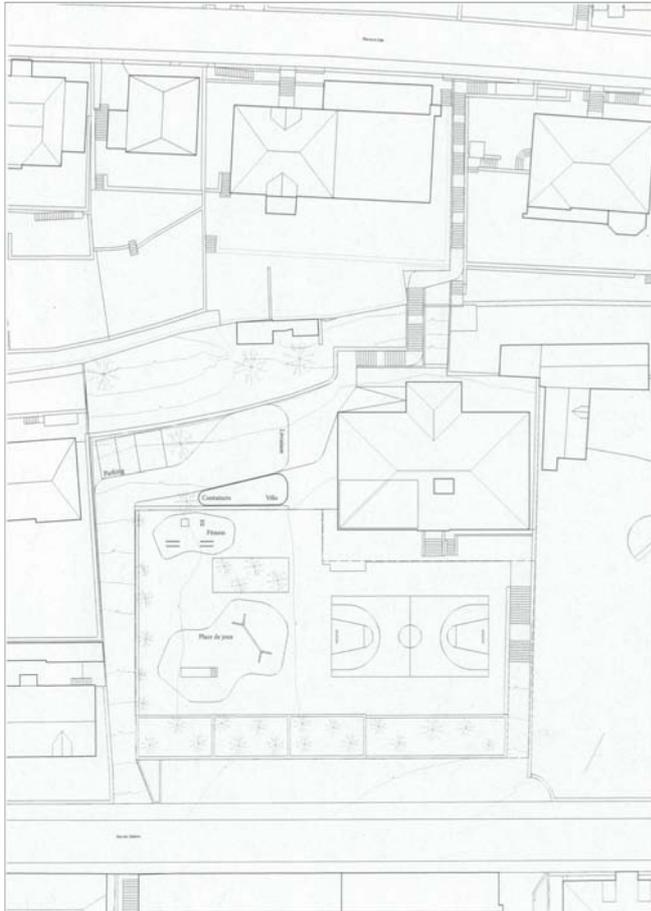
collaboration:

Liechti Silas - architecte MA-HES
Alarcon Garcia Florentino - arch.
Minder Aurélie - designer ECAL/HES
(bureau Bergamote)

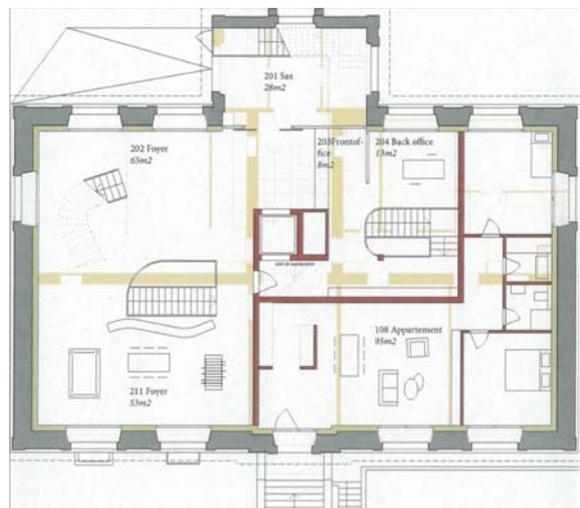
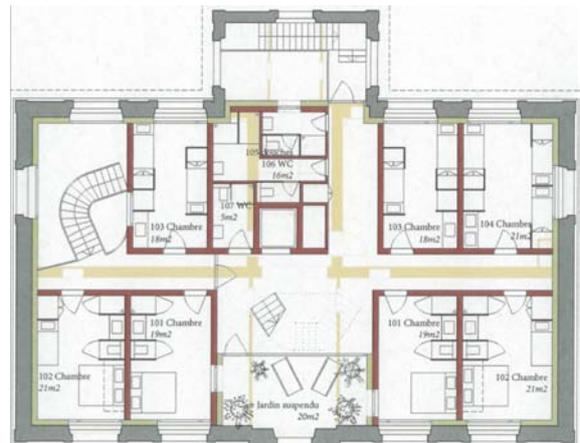


51 ALBEDO

éliminé au 1er tour

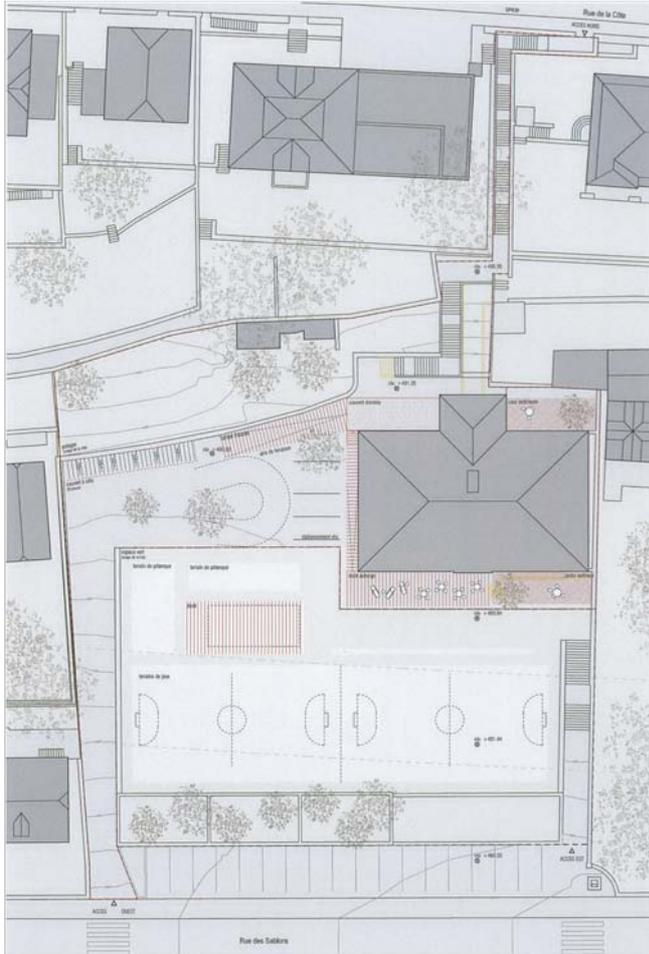


Mannick Eigenheer Architecte
rue des Fontenailles 1, 1007 Lausanne



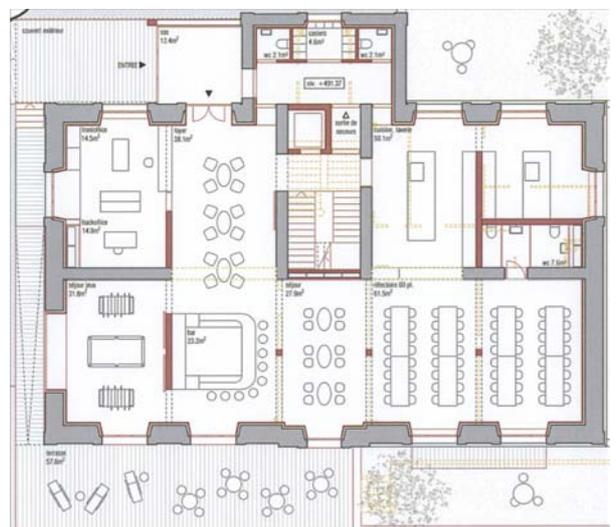
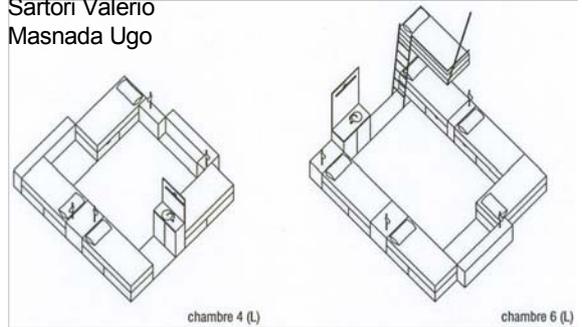
53 LIVING ROOMS

8e prix



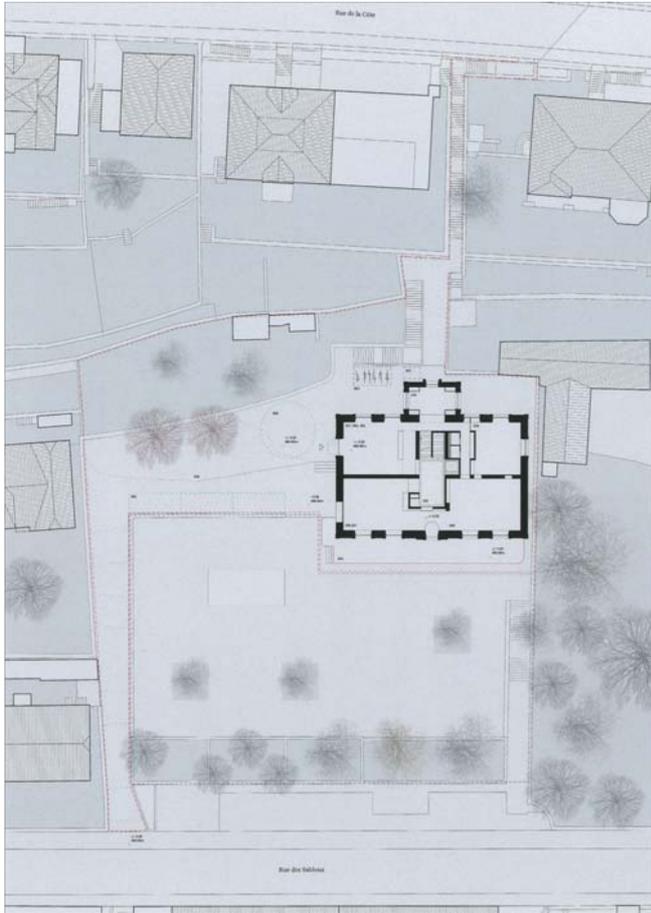
LVPH architectes
Paul Humbert et Laurent Vuillemier
avenue de Beauregard 3, 1700 Fribourg

collaboration:
Humbert Paul - responsable
Salvi Kevin
Sartori Valerio
Masnada Ugo

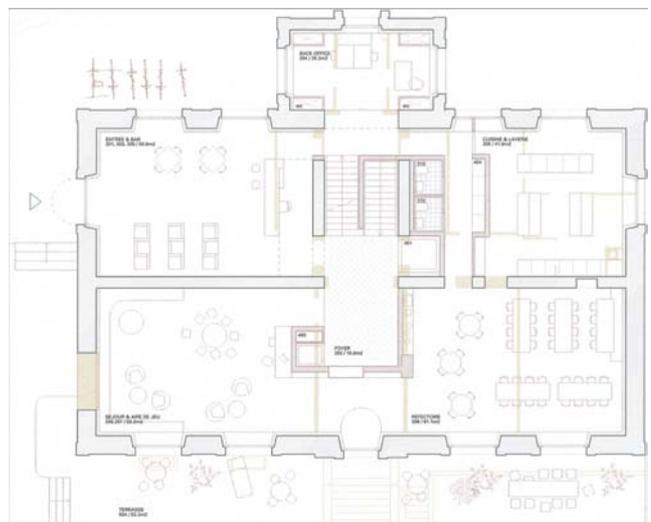


54 POUP

éliminé au 3e tour

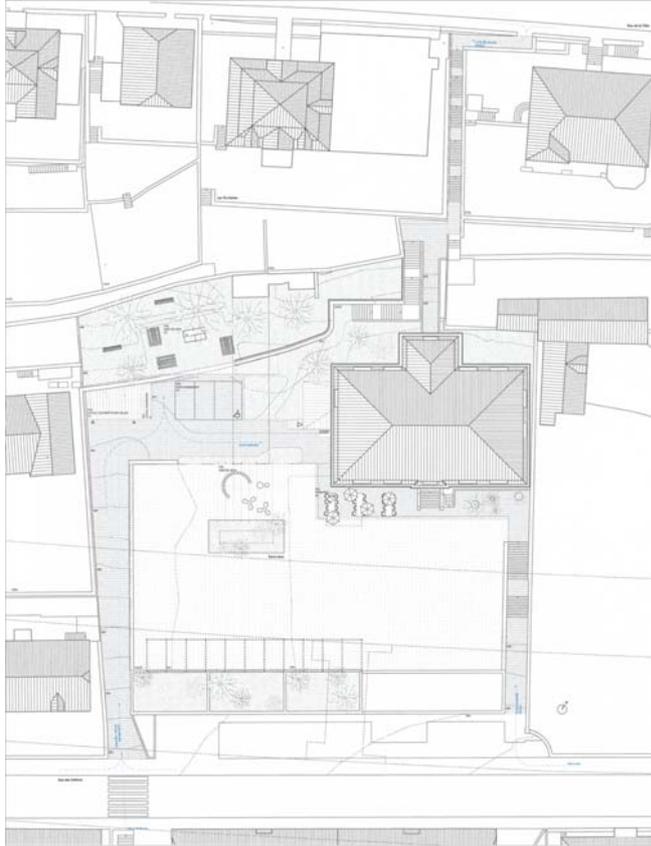


Gregory Bon
rue du Léman 14, 1201 Genève



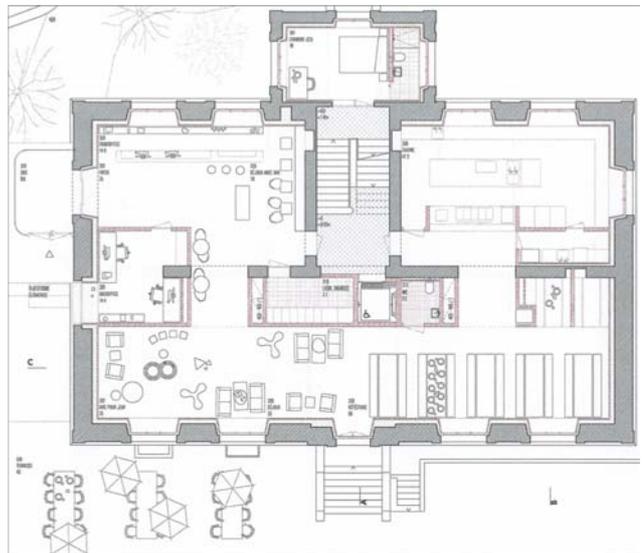
55 GUSTAVE

éliminé au 3e tour



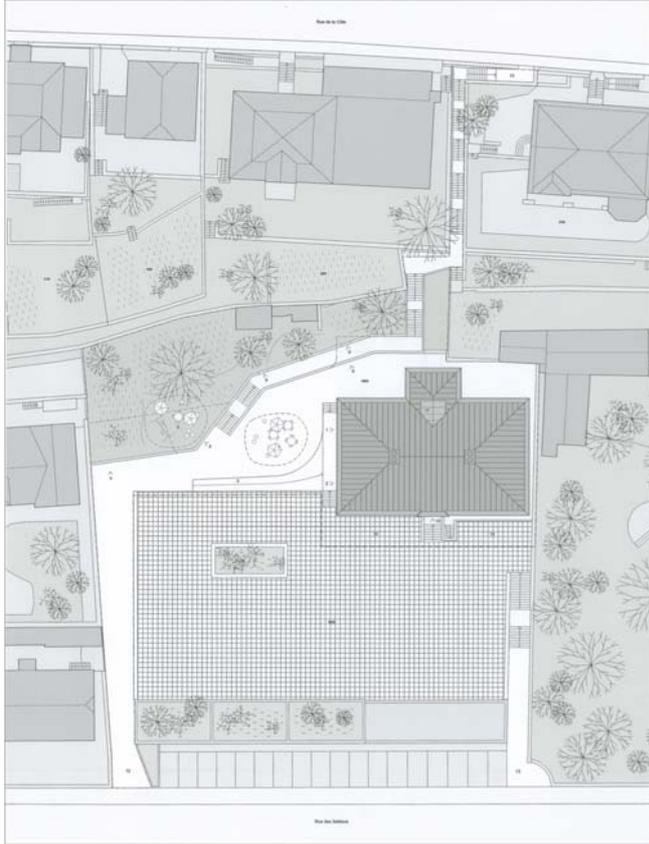
STUDIO 17 ARCHITECTES
ALEXANDROS FOTAKIS
ENPLEO / énergie et physique du bâtiment
rue Pré-du-Marché 28, 1004 Lausanne

collaboration:
Chassot Laurent
Potakis Alexandros
Jakubowski Julien
Paternault Victoire

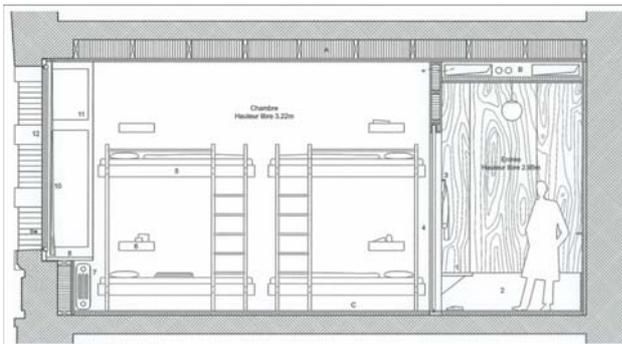


56 AOARI

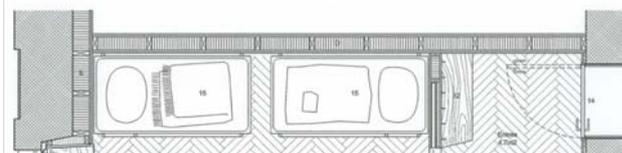
éliminé au 1er tour



Simon Durand Architecte
avenue de France 82, 1004 Lausanne

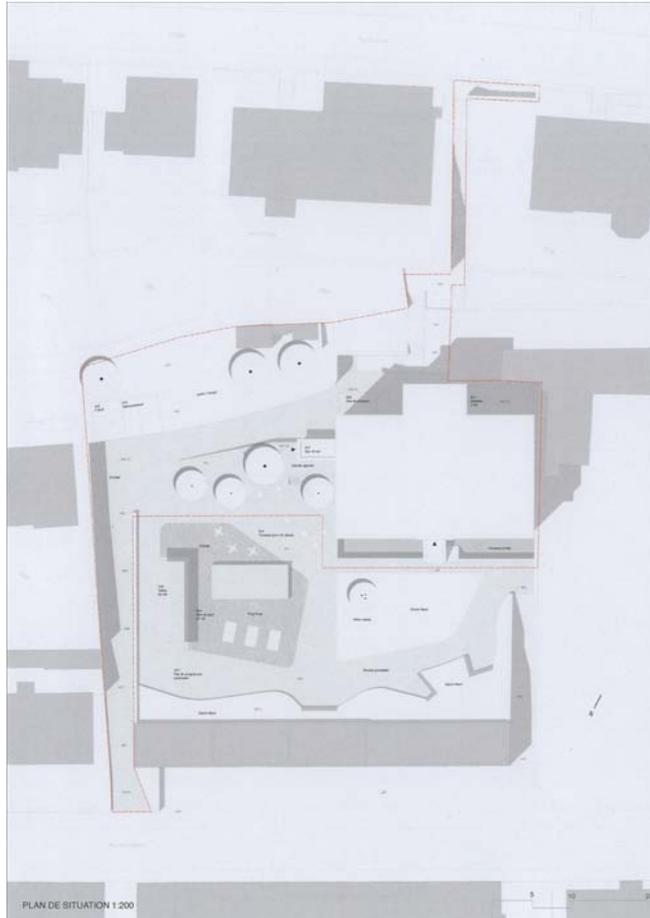


Élévation intérieure d'une chambre de type L, 4,6 x 6 m
1/30
0 1m



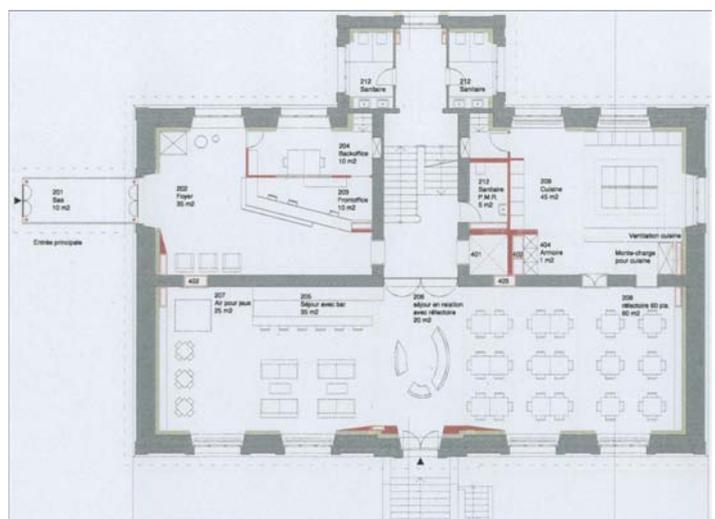
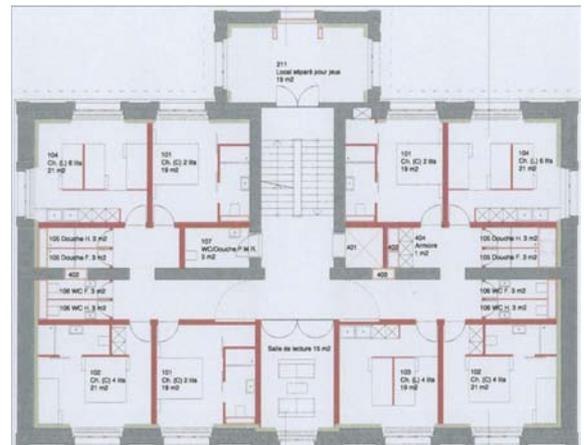
57 ÉCOLE D'UNE NUIT

éliminé au 1er tour



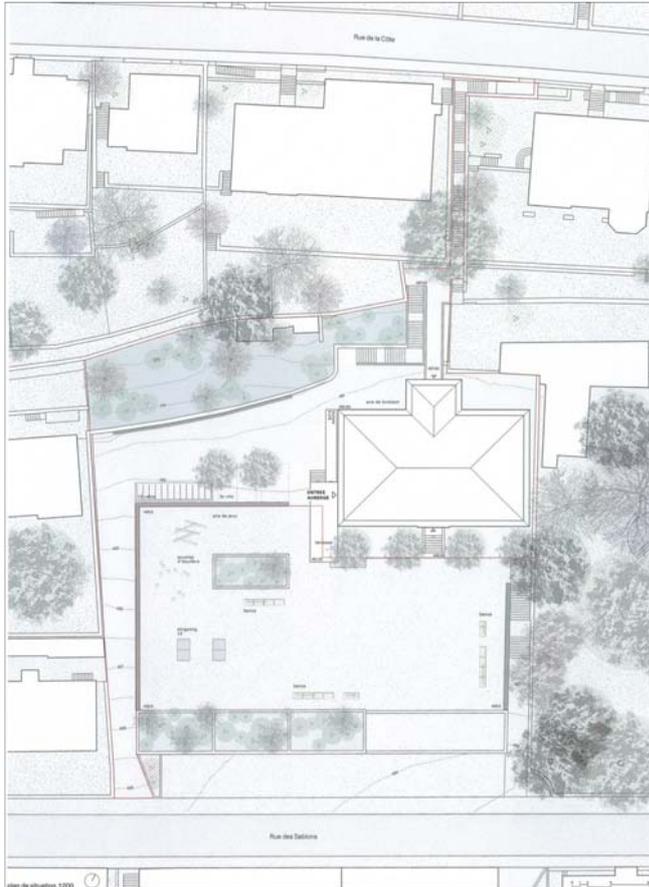
Mathias Depierraz Architecte
avenue de la Paix 4, 1814 La Tour-de-Peilz

collaboration:
Porotto Alessandro
Sega Roberto
Gatto Tonin Architetti



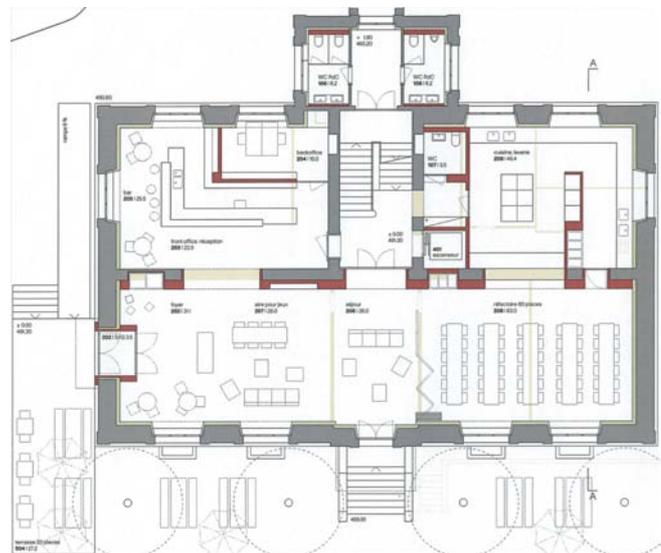
58 LUDOVIC

éliminé au 3e tour



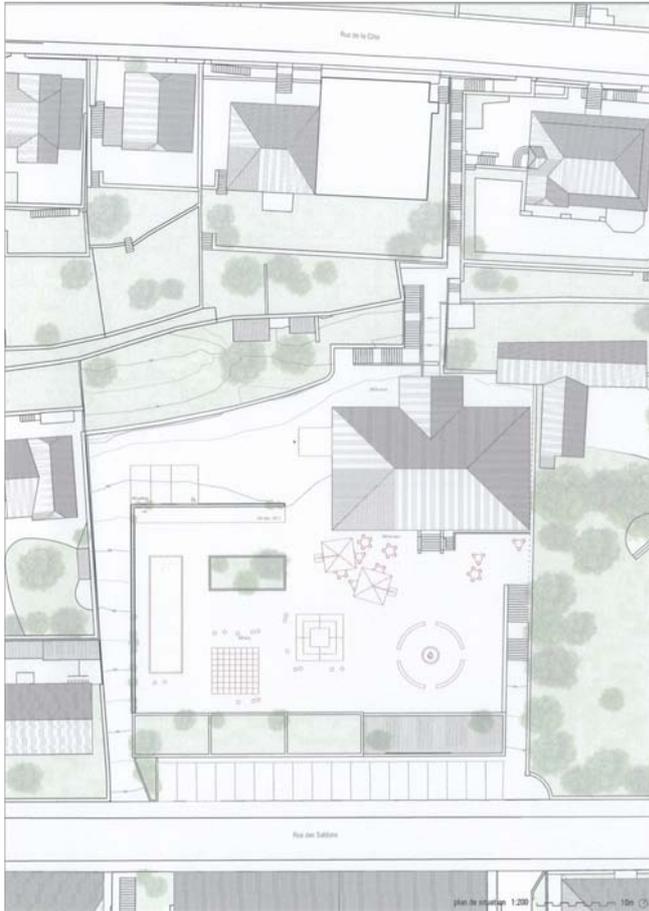
Schaub Zwicky Architekten ETH/SIA GmbH
Schöneggstrasse 51, 8004 Zürich

collaboration:
Schaub Barbara
Zwicky Regula
Müller Benjamin
Haerter & Partner AG - Schläppi Stephan
(technique du bâtiment)
aik Zürich - Ritter Kurt
(physique du bâtiment)



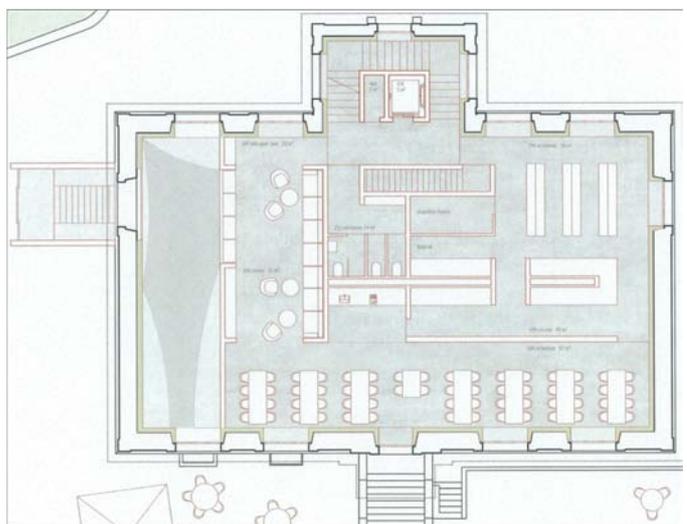
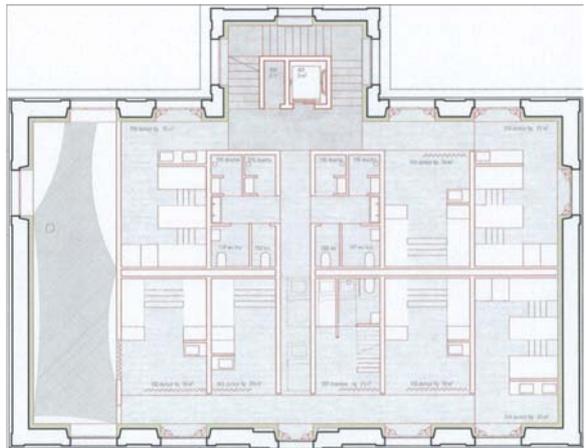
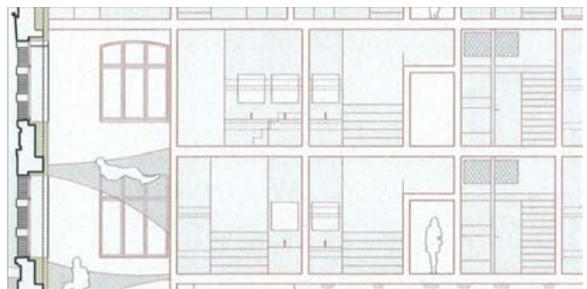
60 NÔTEL

éliminé au 1er tour



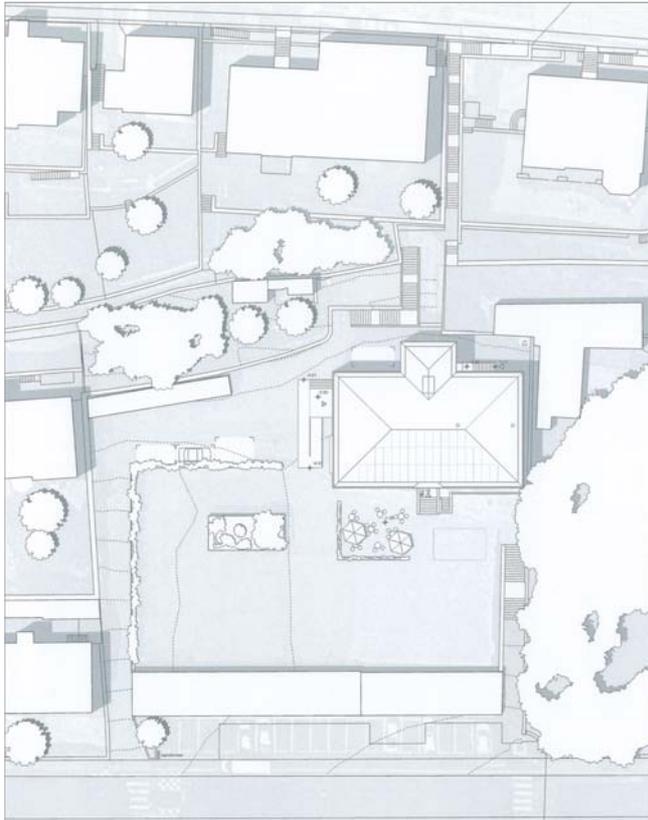
IPAS ARCHITECTES SA
J.-J. Rousseau 7, 2000 Neuchâtel

collaboration:
Ott Eric
Egger Michel
Marconato Loic
Gurtner Benjamin



61 LESS IS MORE

éliminé au 1er tour



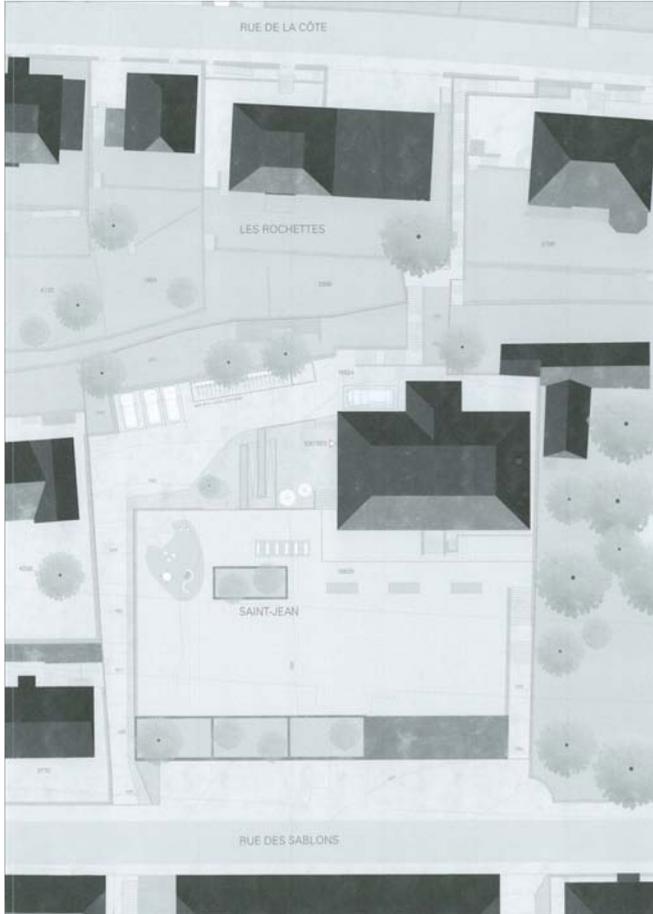
ACTESCOLLECTIFS ARCHITECTES SA
avenue du Rothorn 2, 3960 Sierre

collaboration:
Bonvin Ambroise
Bonvin Cédric
Masserey Pierre-Antoine
Friberg Thomas
Studer Laetitia
Widmer Gaelle

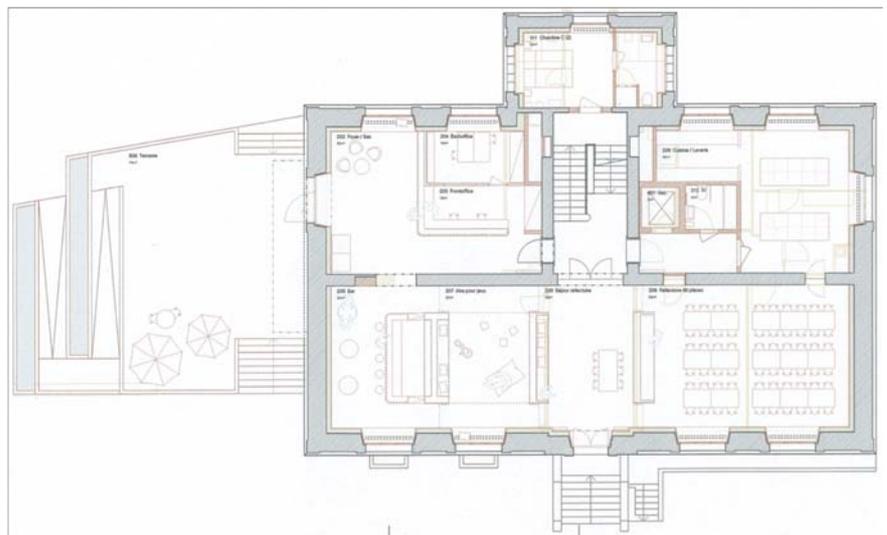
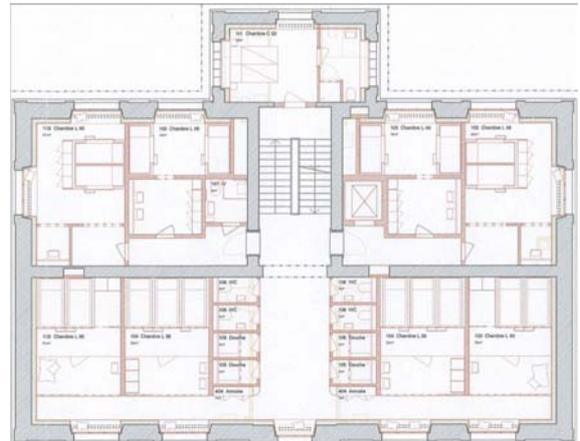


63 HAKO +

éliminé au 1er tour



Morel Roth Architekten
Fabian Roth Stéphanie Morel
Hardgutstrasse 22, 8048 Zürich



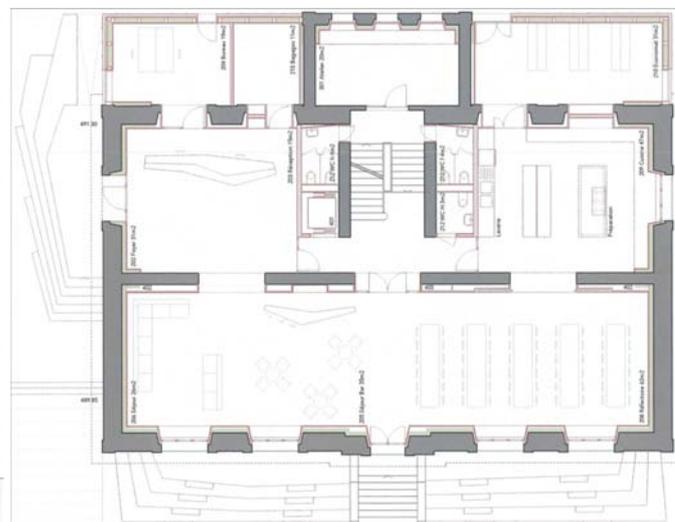
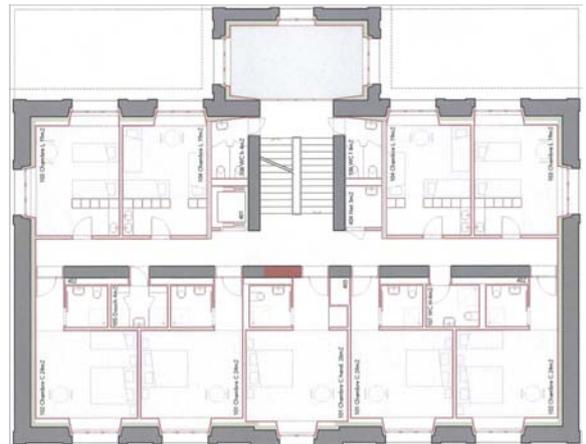
64 DANS SON ÉCRIN

éliminé au 3e tour



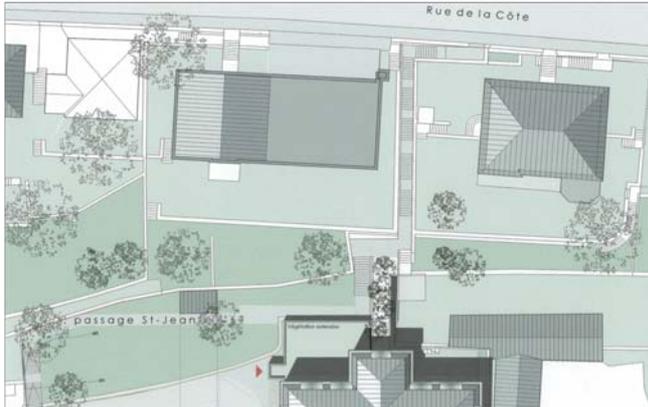
JEKER ARCHITECTURE Sàrl
place Notre-Dame 6, 1700 Fribourg

collaboration:
Jeker André
Morel Pierre-Alain (installation artistique)

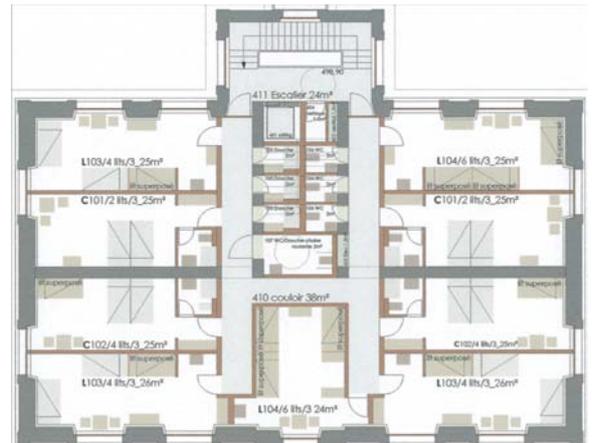


65 LEMBERG

éliminé au 1er tour

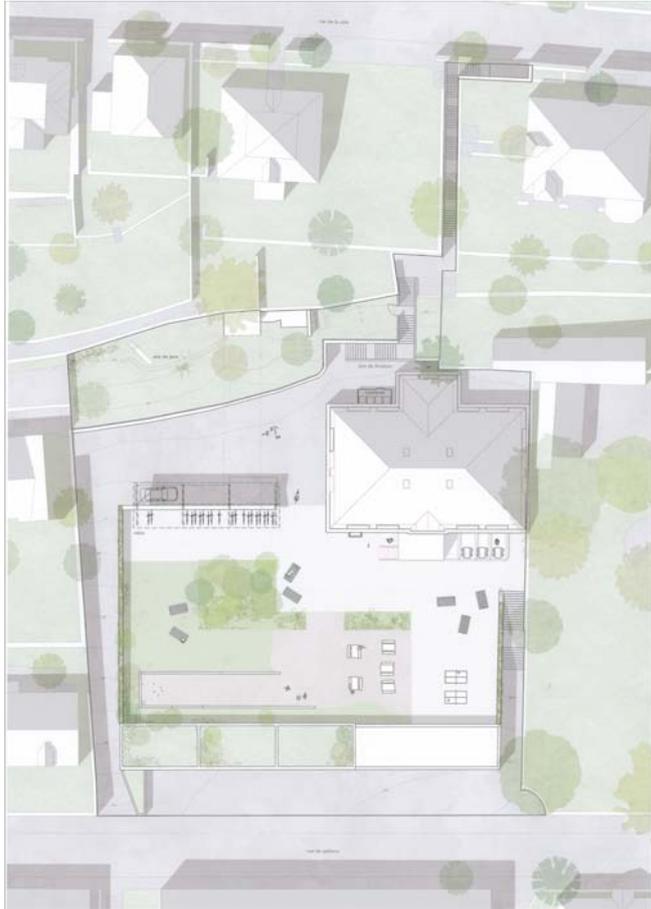


Kohler Daniel, dipl. Architekt ETH
Rykestrasse 32a, D-10435 Berlin



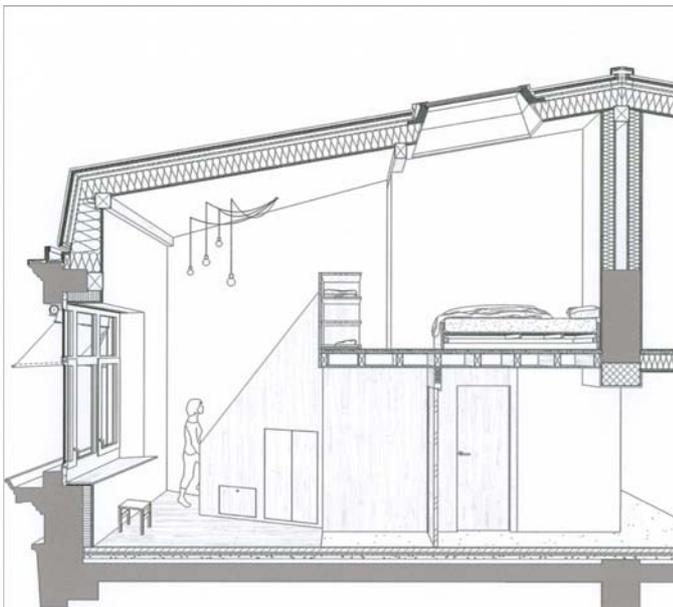
66 LA BELLE DORMANTE AUX BOIS

éliminé au 1er tour



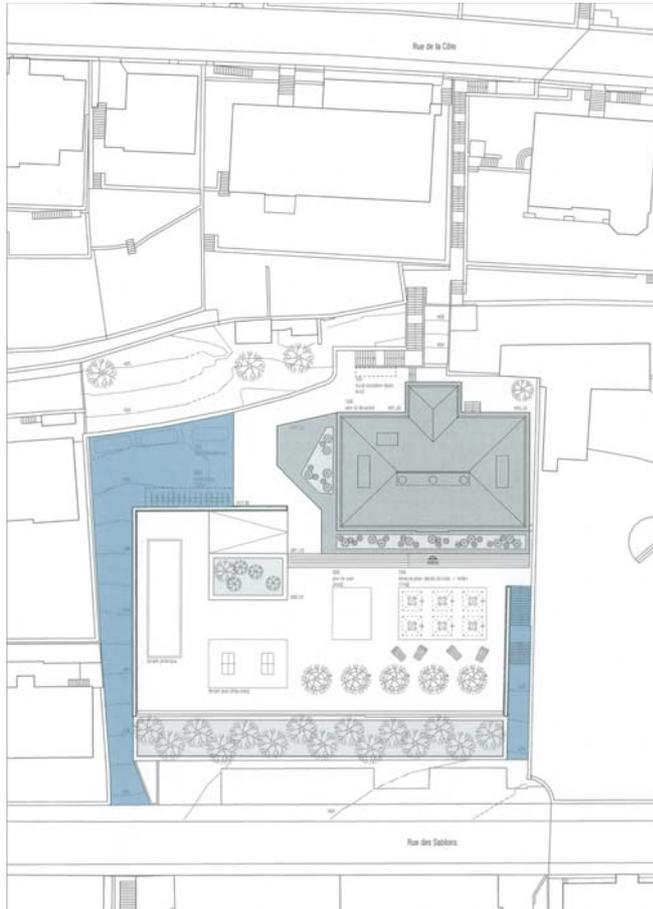
CLEA GROSS ARCHITEKTEN GmbH
Dufourstrasse 35, 8008 Zürich

collaboration:
Gross Clea
Beling Anne
Can Luca
Deppeler Dominic
Gremaud Maeva
Raillard Judith



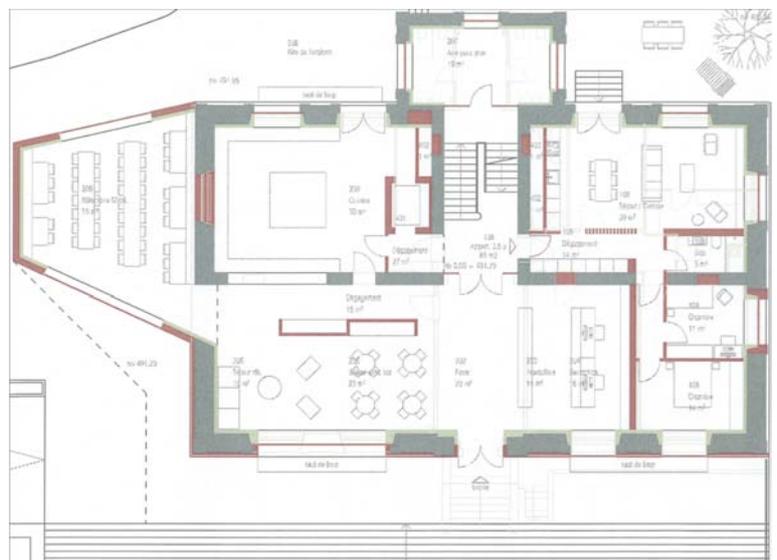
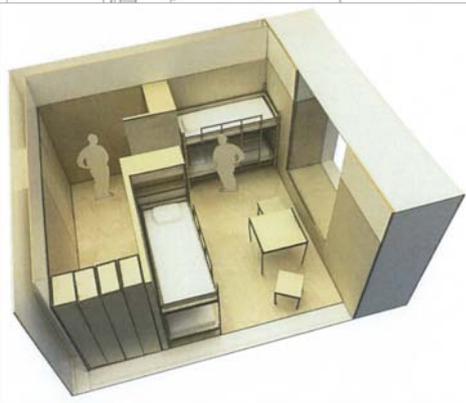
68 L'AUBERGE BLANCHE

éliminé au 1er tour



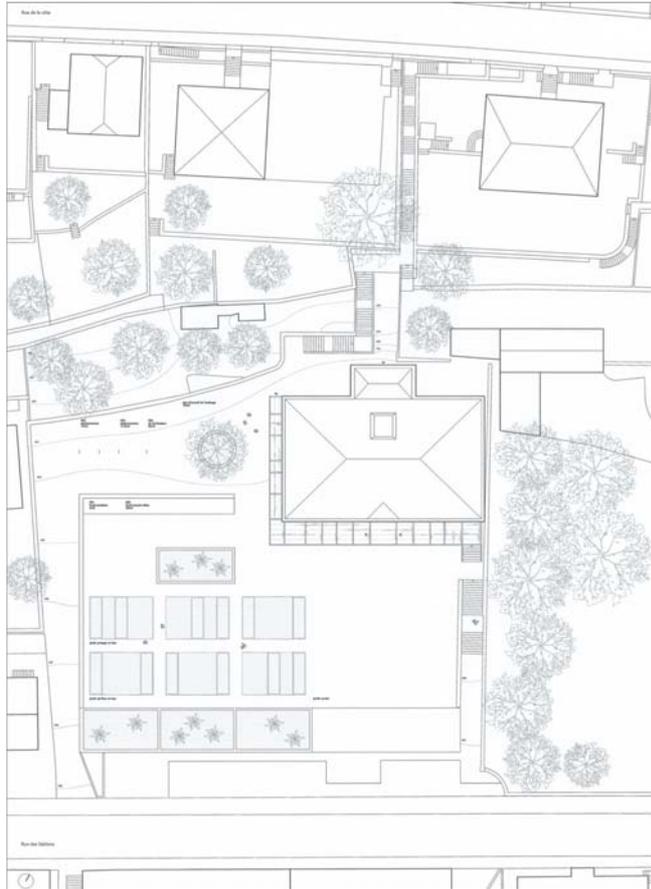
GD Architectes SA
Place d'Armes 3, 2001 Neuchâtel

collaboration:
von Bergen Philippe
Geninasca Laurent
Almeida Bruno
Marchand Pauline
Lehman Noah



69 PARTAGE

éliminé au 3e tour



TRANSVERSAL ARCHITECTES
le Petit Chêne 11, 1003 Lausanne

collaboration:
Marlaire Xavier
Blanchaert Elena
Alecrim Inès
SAFE T SWISS - Bougle Eric
(protection incendie)

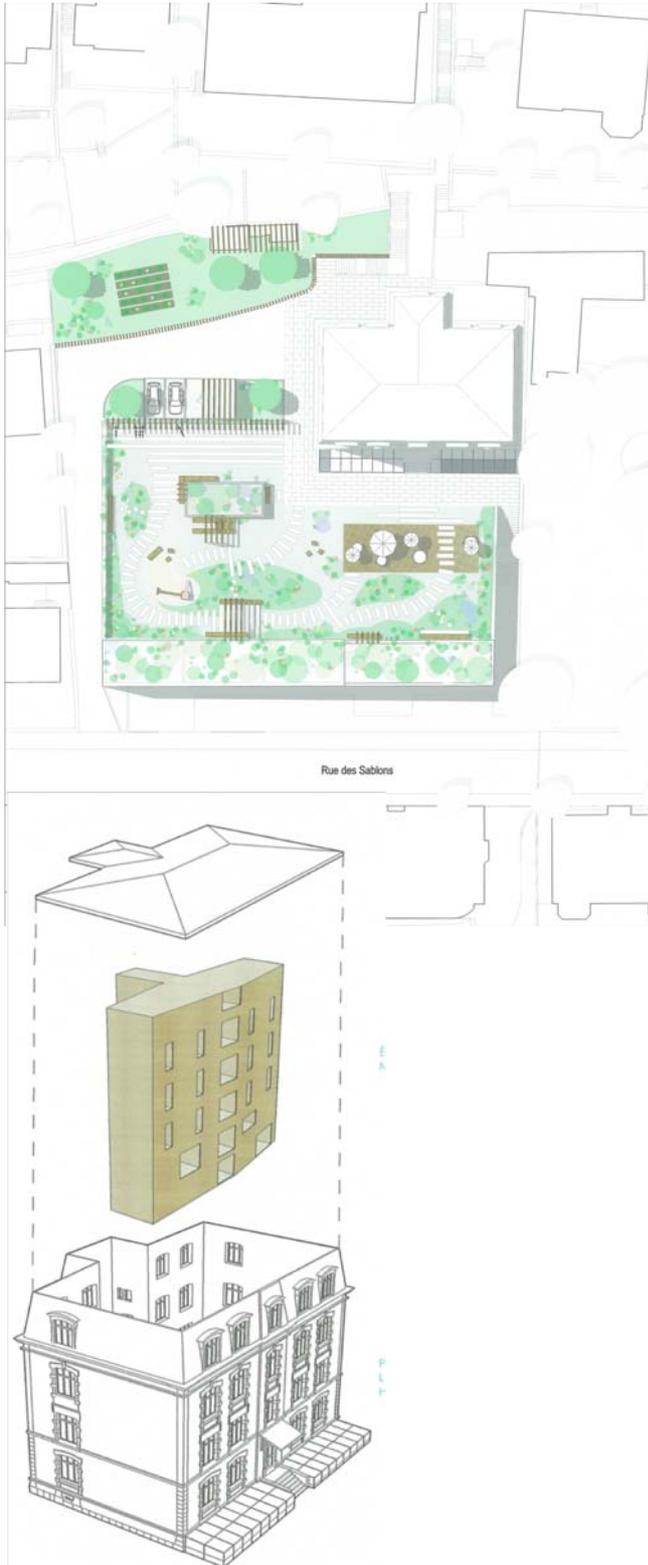


70 MADEMOISELLE LUCIE

éliminé au 1er tour

Jonathan Martinez
rue des Maraîchers 5, 1205 Genève

collaboration:
Martinez Jonathan
Daher Joyce
Donze Adeline
Hateau Julie

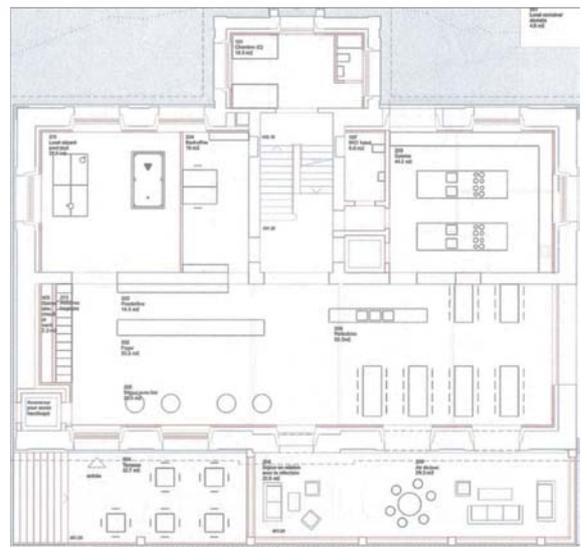
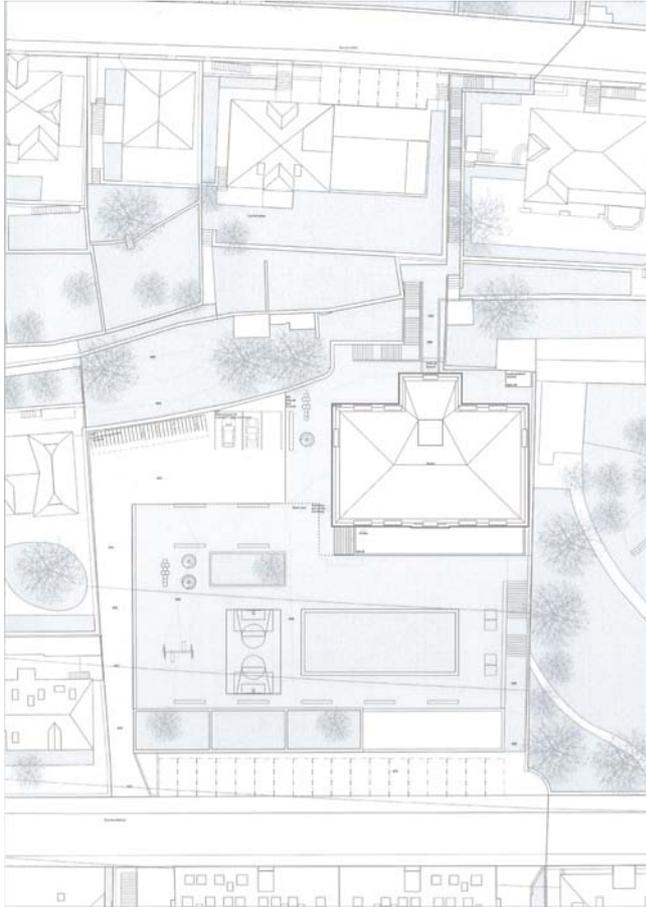


71 NEUCH'HÔTEL

éliminé au 1er tour

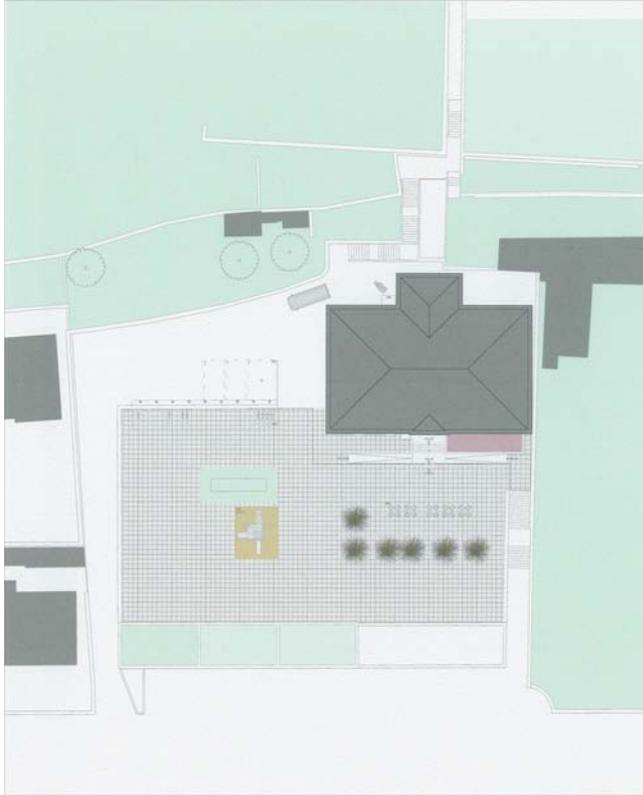
Samir Alaoui Architectes
rue Vingt-Quatre-janvier 8, 1004 Lausanne

collaboration: Oset Cardenete Aurora



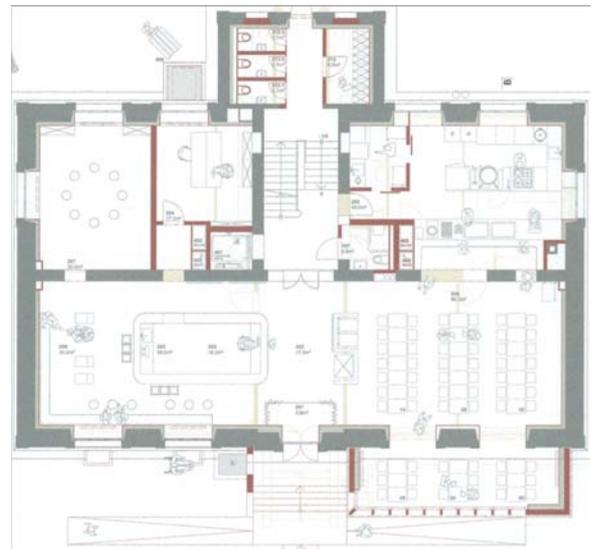
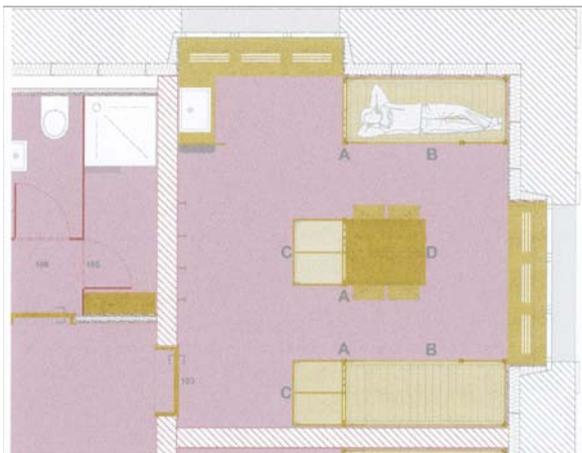
72 LUC

éliminé au 1er tour



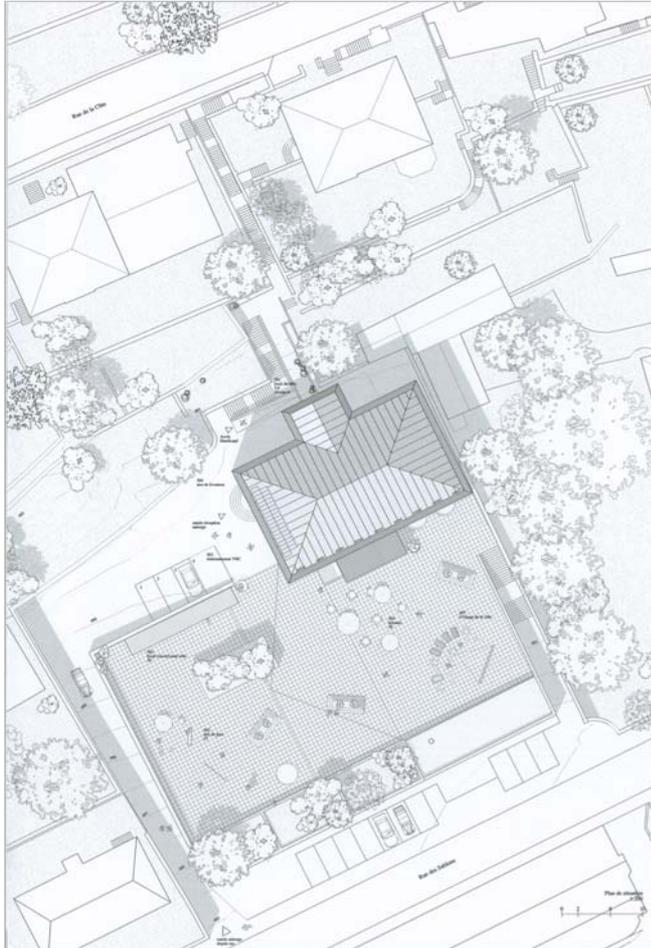
SMRA Architekten ETH/SIA
Waffenweg 9, 3014 Berne

collaboration:
Spallek Marcus
Rutishauser Stephan
Neuhaus Anna
Kivell Manon



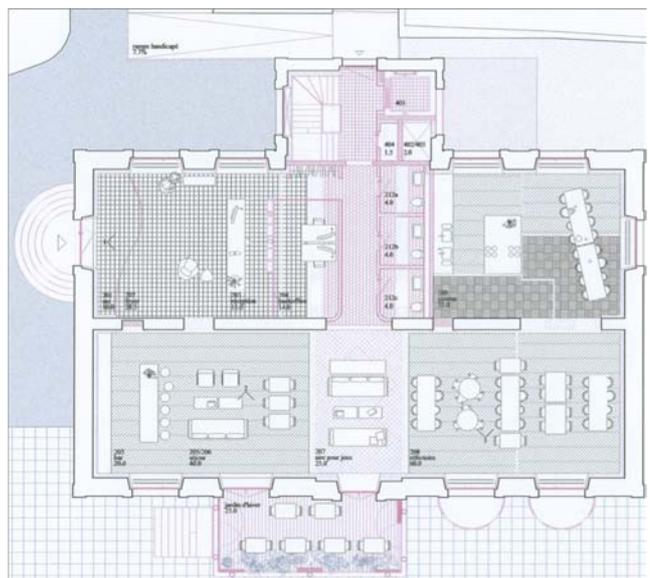
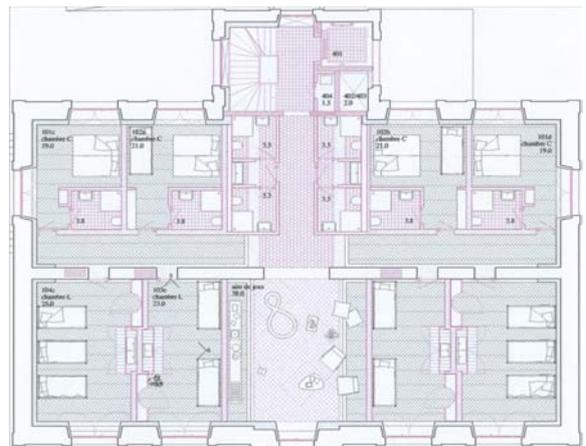
73 JEUNESSE

éliminé au 1er tour



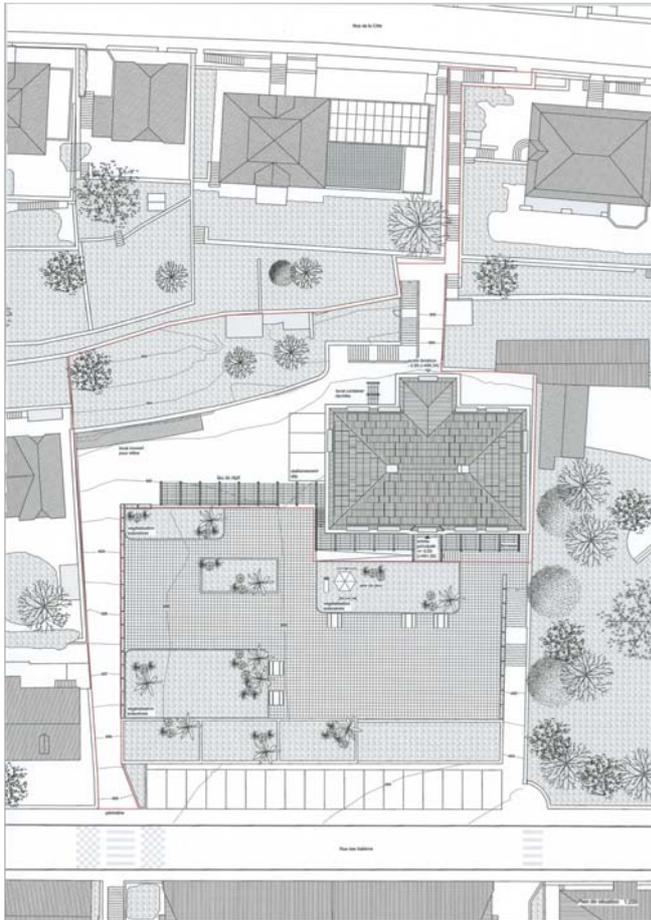
Retzeppi Dafni, architecte EPF
boulevard du Pont-d'Arve 23, 1205 Genève

collaboration:
Buchs Philippe - architecte EPF
Larroque Camille - architecte EPF



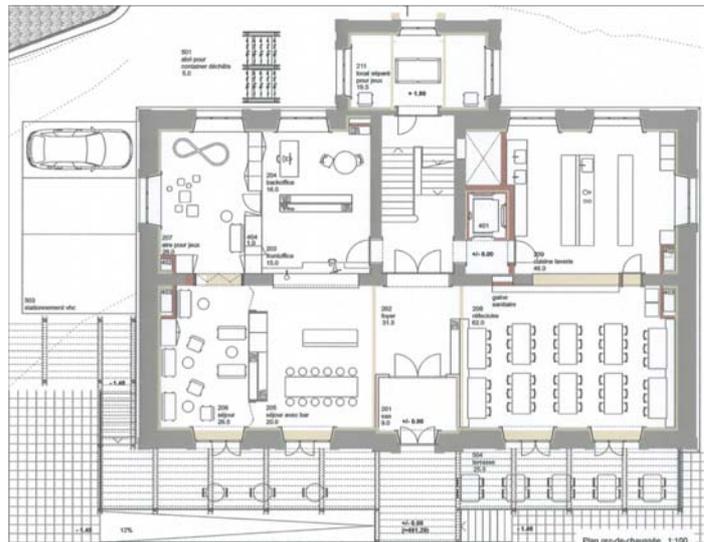
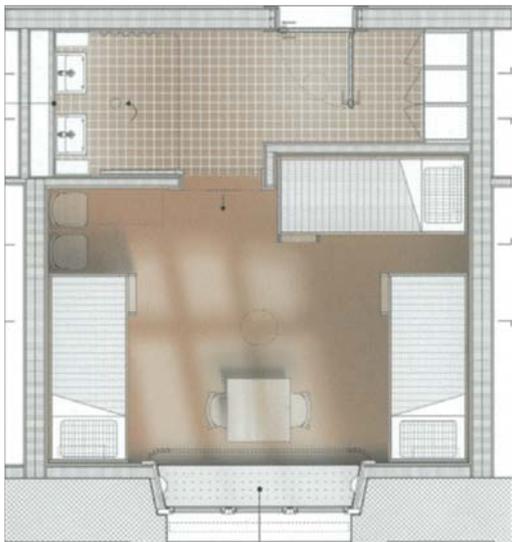
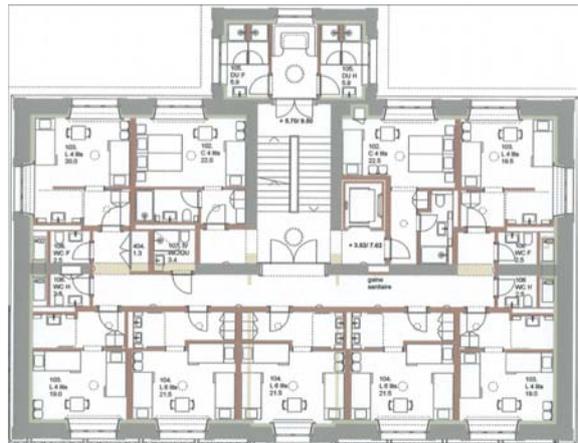
74 PARAVENT

éliminé au 2e tour



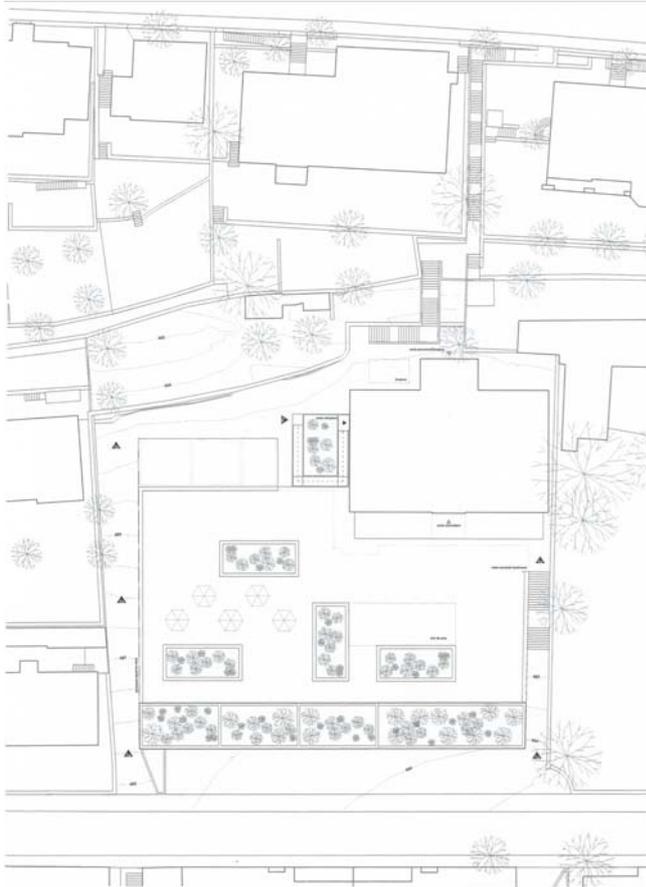
Leuthold von Meiss Architekten
Feldstrasse 133, 8004 Zürich

collaboration:
Leuthold Nicole
von Meiss-Leuthold Irene



75 L'AUBERGE ESPAGNOLE

éliminé au 1er tour



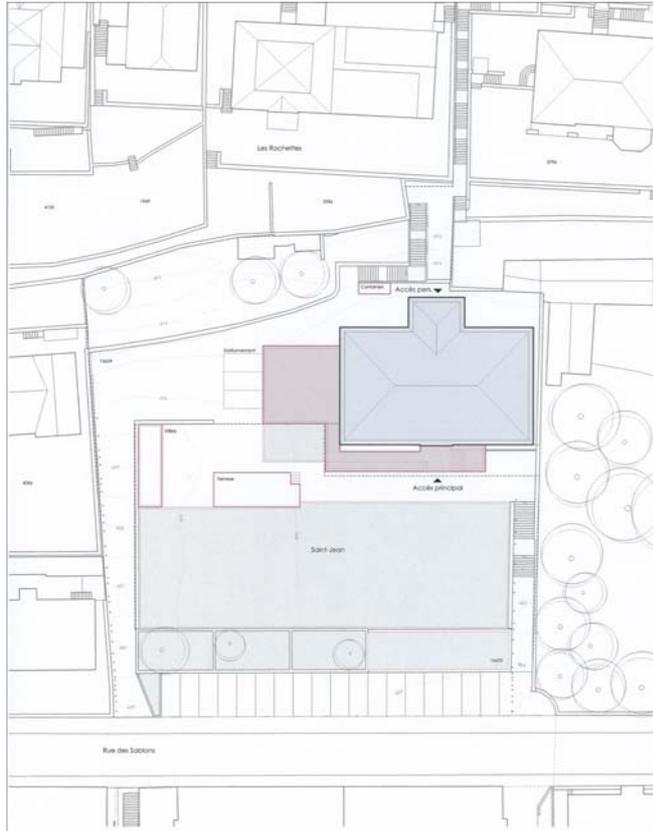
Atelier d'architecture M SÀRL
rue Centrale 115, 2503 Bienne

collaboration:
Grossniklaus Oliver
Labansine Eric
Longauer Rita
Pagliari Leonardo
Reichen Helena
Schmidt Anath
Sossou Darielle
Sougner Claire
Voelker Quentin



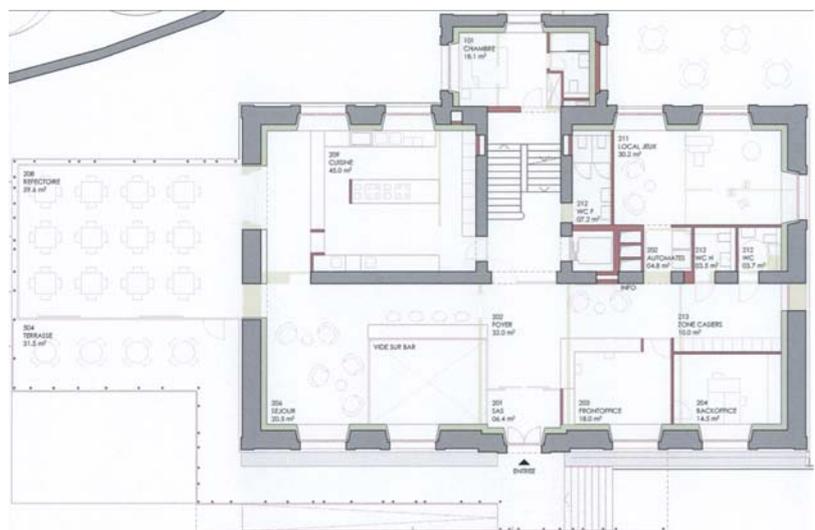
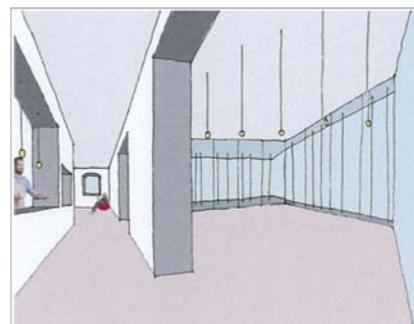
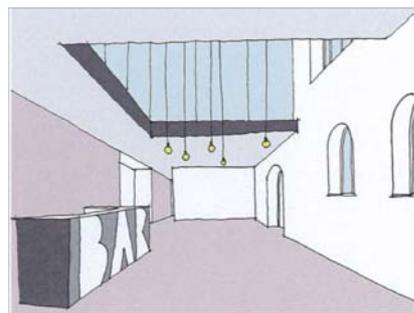
77 UNE AUBERGE? TRIVAGO!

éliminé au 2e tour



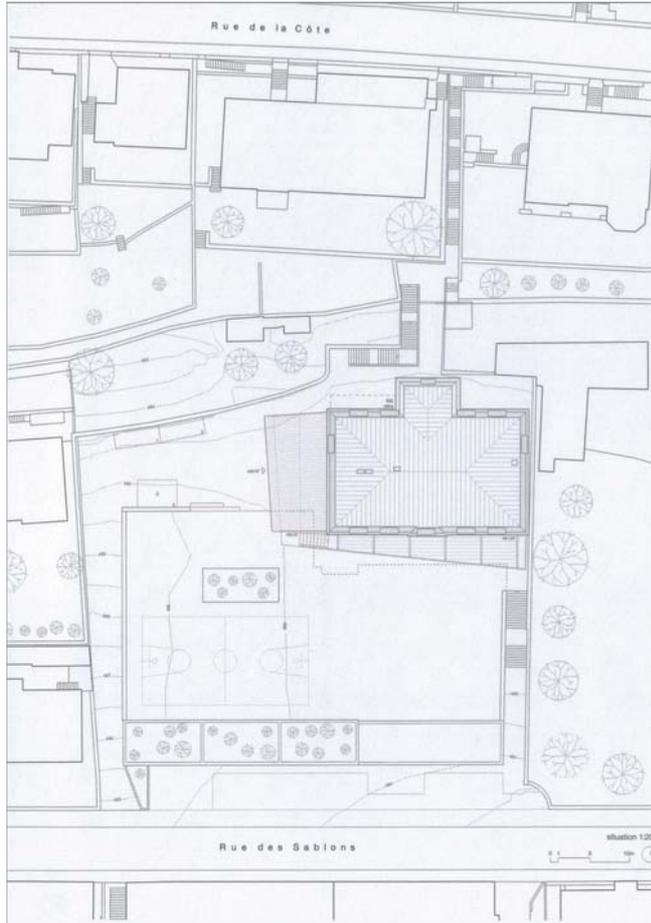
Jérôme Haefeli, architecte
chemin des Acacias 5, 2114 Fleurier

collaboration:
Horvath Gabor
Mivelaz Gaétan



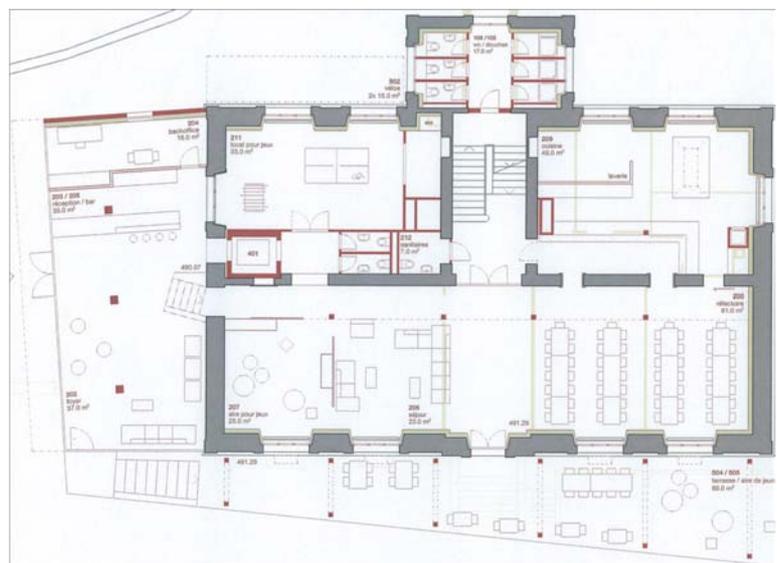
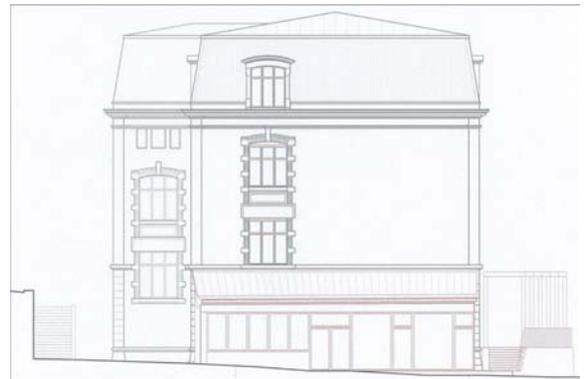
78 TOURNESOL

éliminé au 1er tour



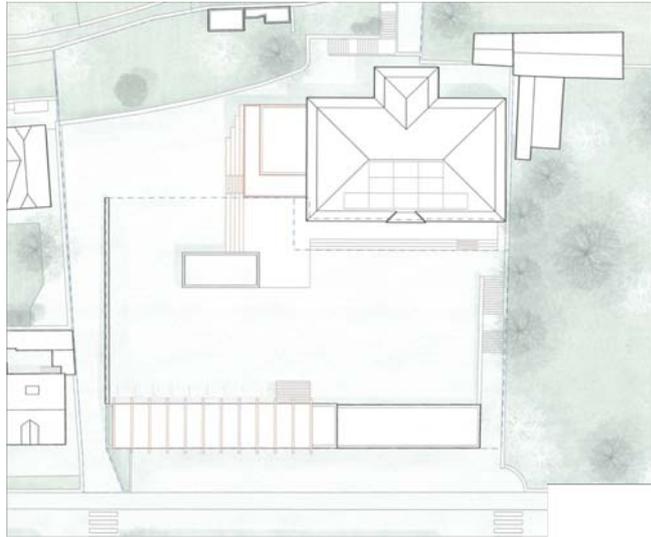
Sébastien Werlen Architektur
Bahnhofplatz 2, 8001 Zürich

collaboration:
Werlen Sébastien
Wyden Christof



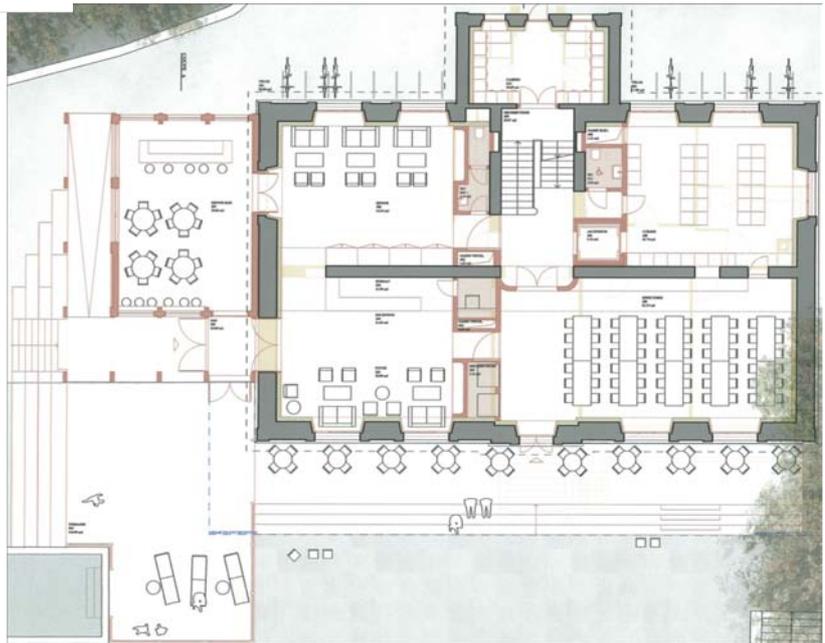
79 PINK RABBITS

éliminé au 1er tour



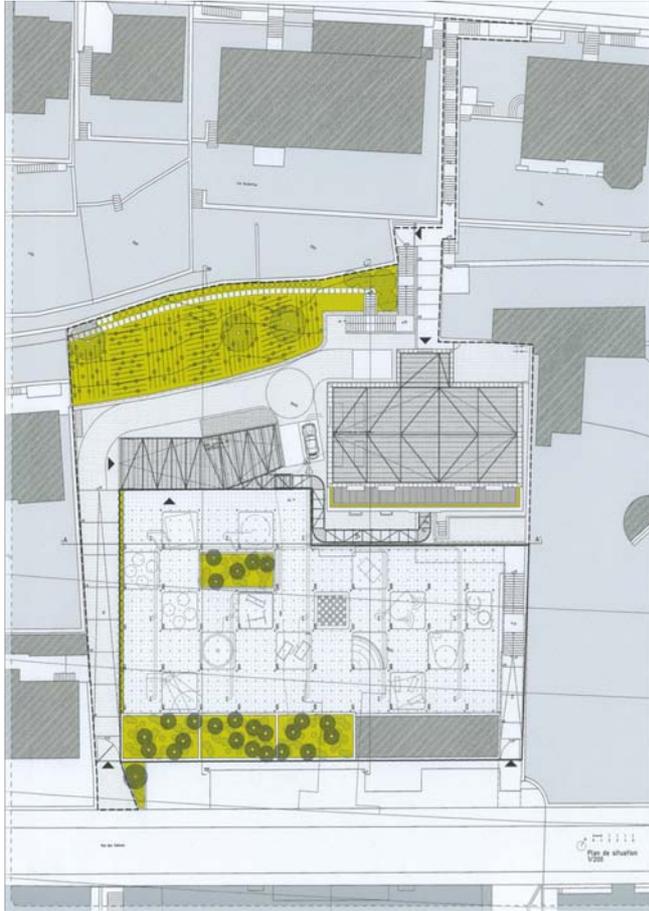
DOM architectes associés, dom-aa sàrl
Fabrice Passaplan, architecte ETH
Galerie St-François Porte B, 1003 Lausanne

collaboration:
Passaplan Fabrice
Gayraud Thomas
Kirikova Olga
Fabbian Federico
Pasche Yves
Zahn Olivier & associés sàrl
(ingénieur conseil)
EcoAcoustique SA
(ingénieur conseil)



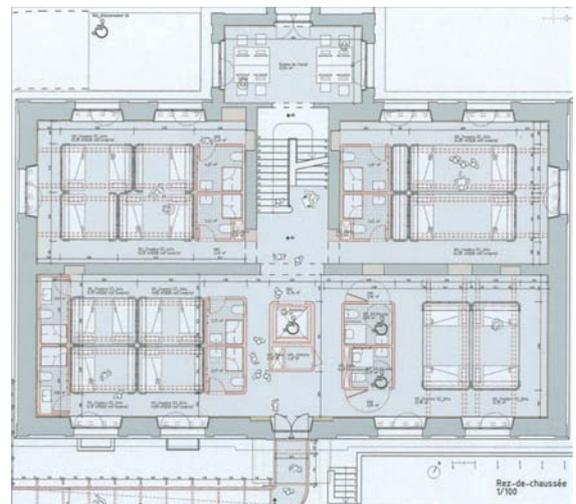
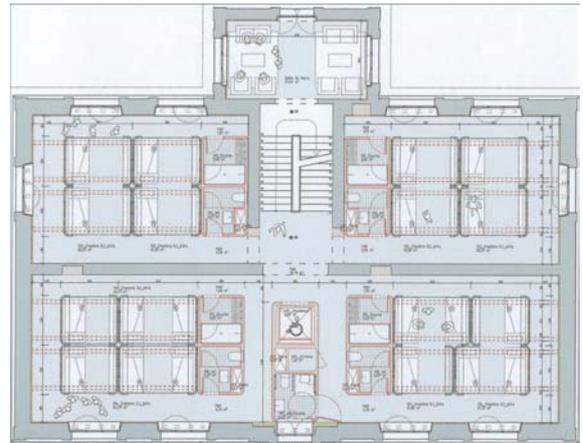
80 DO NOT DISTURB

éliminé au 1er tour



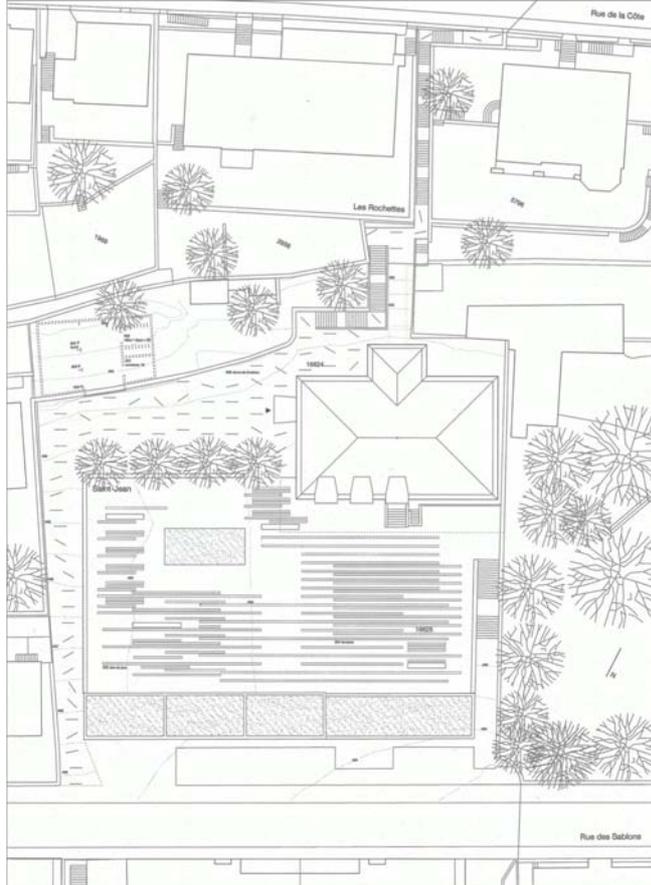
atelier-nsb sàrl
Andreas Benítez Dominguez
chemin du Soleil 28, 1670 Ursy

collaboration:
Sevillano Bravo Natalia
Benítez Dominguez Andreas



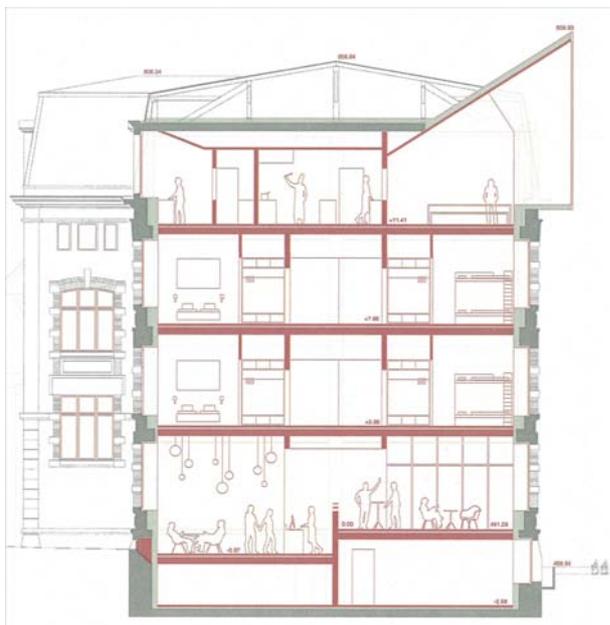
81 DZI GZI EYE

éliminé au 1er tour



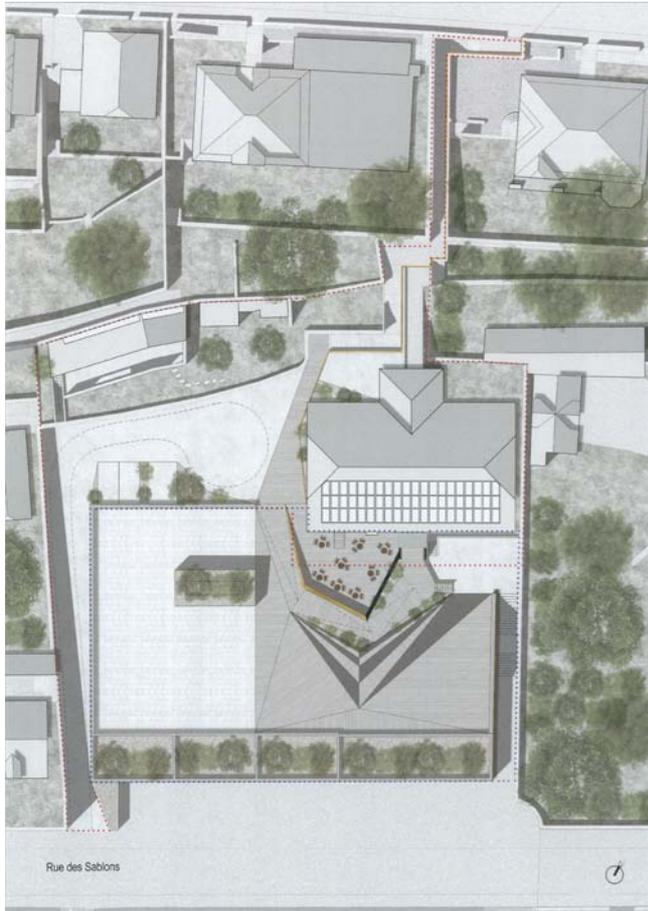
bfik architectes hes-fas
rte. de la Fonderie 16, 1700 Fribourg

collaboration:
Imboden Bernard
Fauchère Marc
Nettelton Elliott
Drillot Thibault
Chablaix Roman



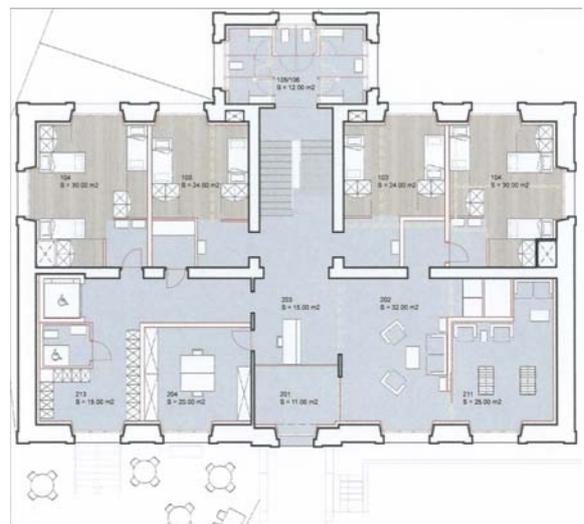
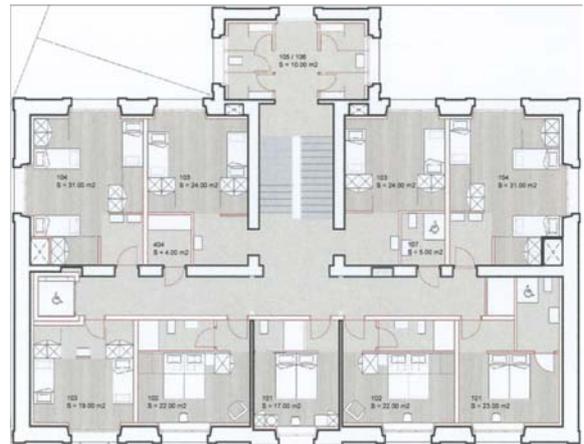
82 DU LAC AUX MONTAGNES

éliminé au 1er tour



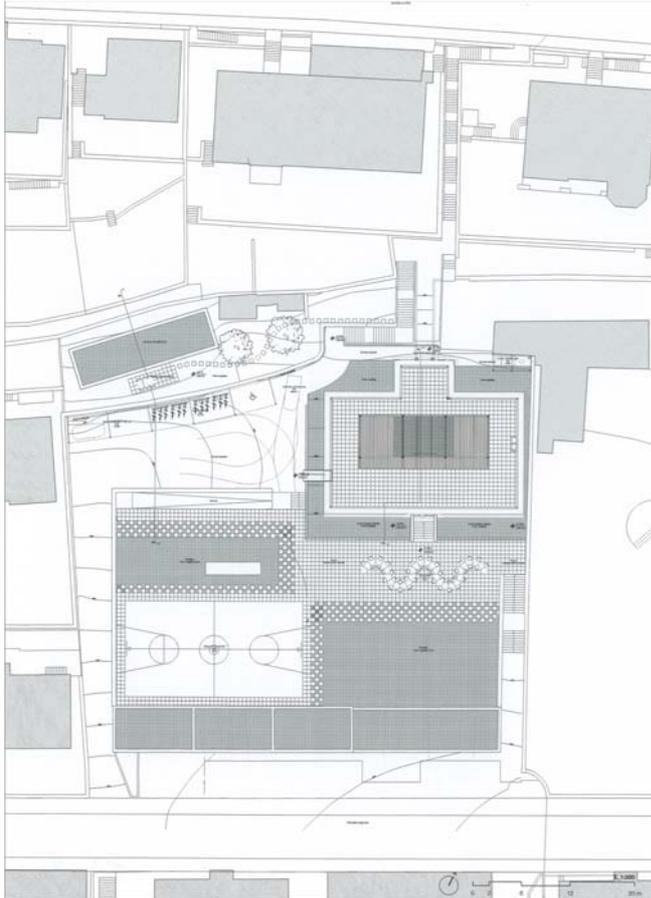
épigraph architecture sàrl
rue de Biaufond 3, 2300 La Chaux-de-Fonds

collaboration:
Oberhandsli Jaquet Cléo
Perrinjaquet David
Schindler Carole



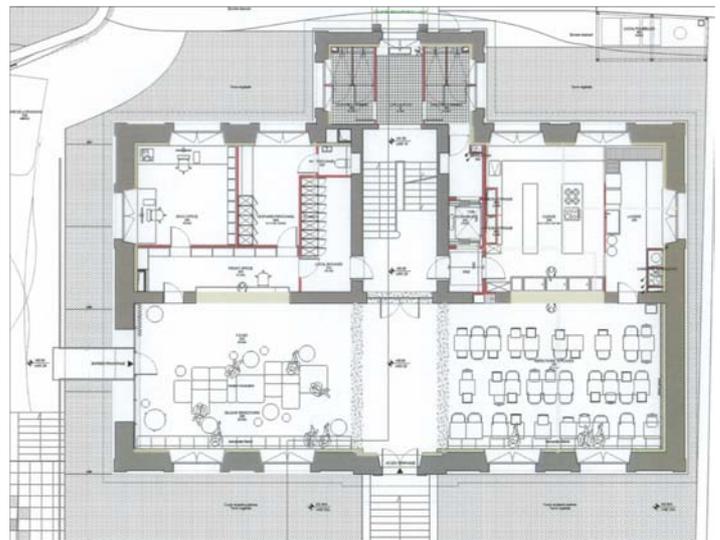
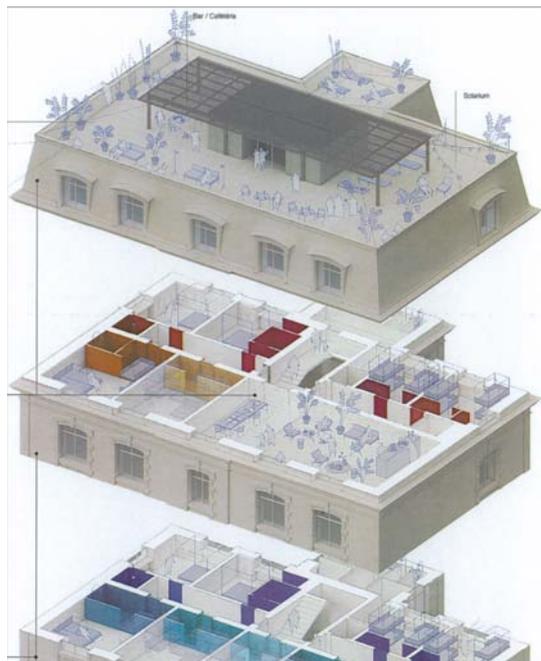
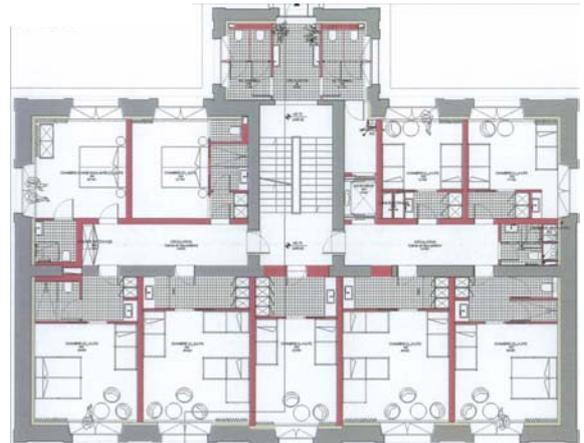
83 DEVISE NO_489

éliminé au 1er tour



Maxime GUÉRILLOT
avenue Jean Jaures 4, F-75019 Paris

collaboration: Parro Diaz de Sonseca Marina



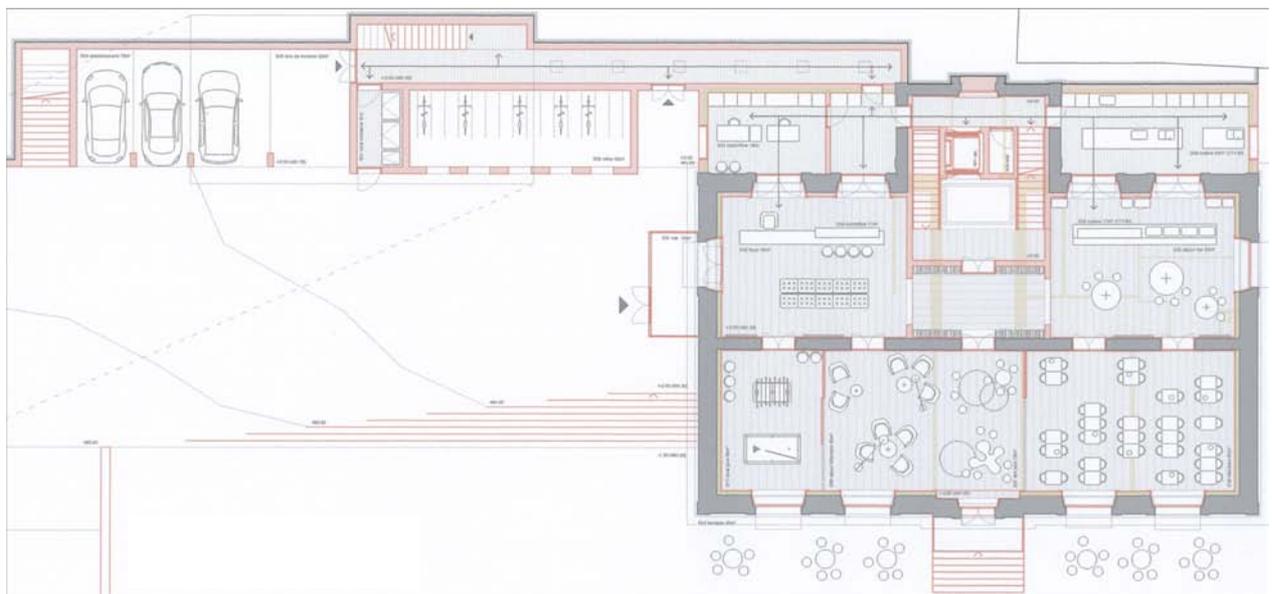
84 YEUX OUVERTS

éliminé au 1er tour



255architects
Jorge Munoz Ilbanez
Marina Cisneros Vitoria
plaza Doctor Laguna 9, 14E, E-28009 Madrid

collaboration:
Munoz Ilbanez Jorge
Cisneros Vitoria Marina

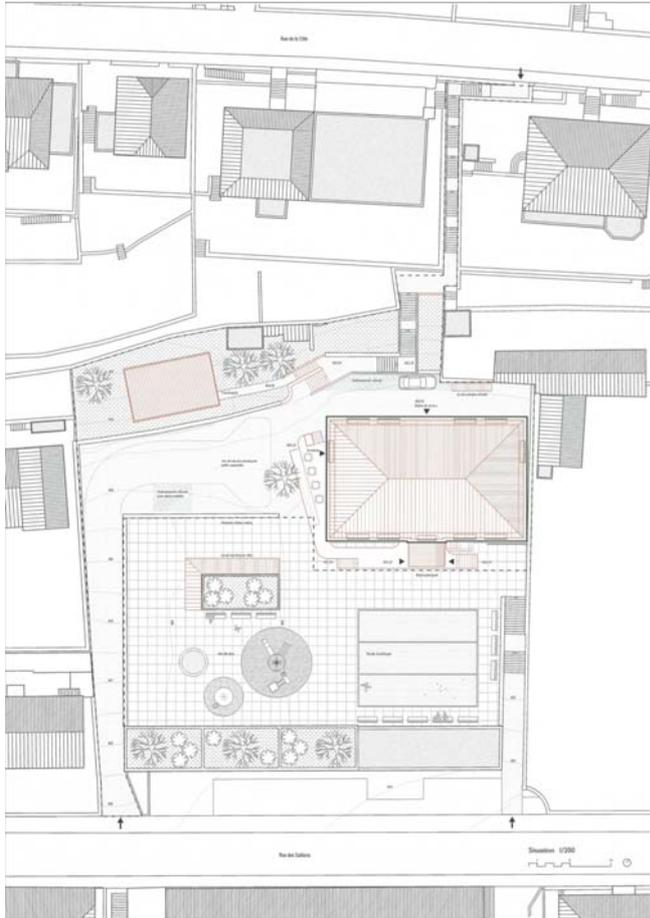


85 MORRIS

éliminé au 2e tour

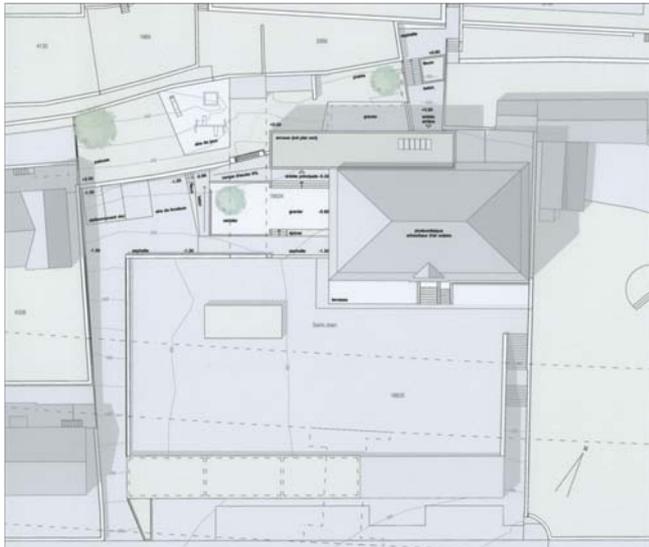
fiktiv GmbH - Gabi Bernath, Helen Brotschi
Brauerstrasse 75, 8004 Zürich

collaboration: Deng Yihong



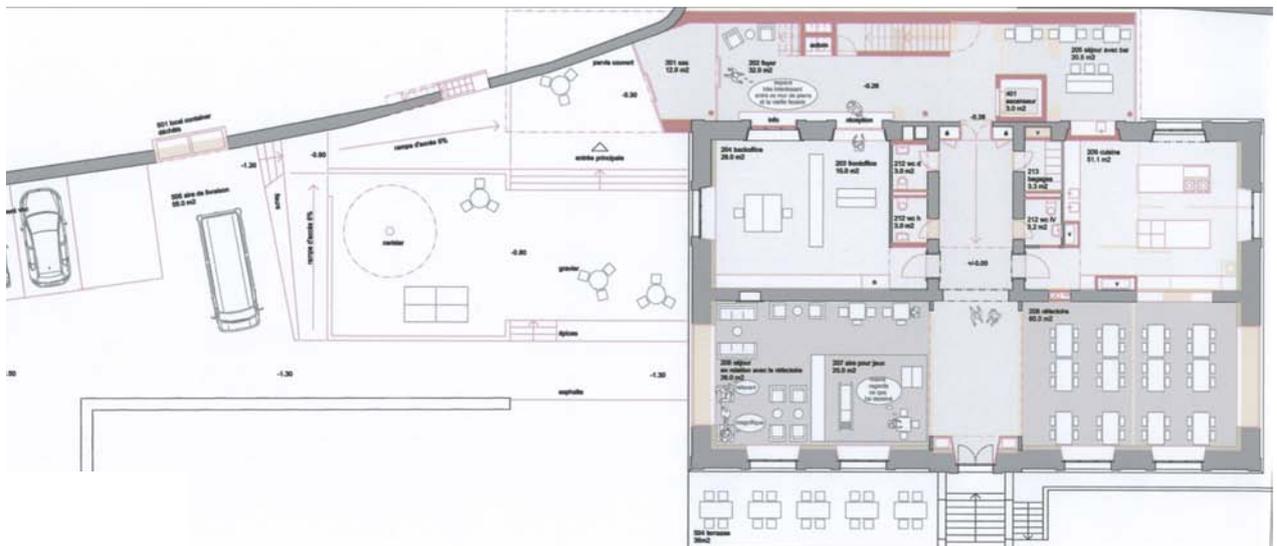
86 OREO

éliminé au 1er tour



Büro L 64 Architekten HTL STV
Landoltstrasse 64, 3007 Berne

collaboration: Minder Olivier



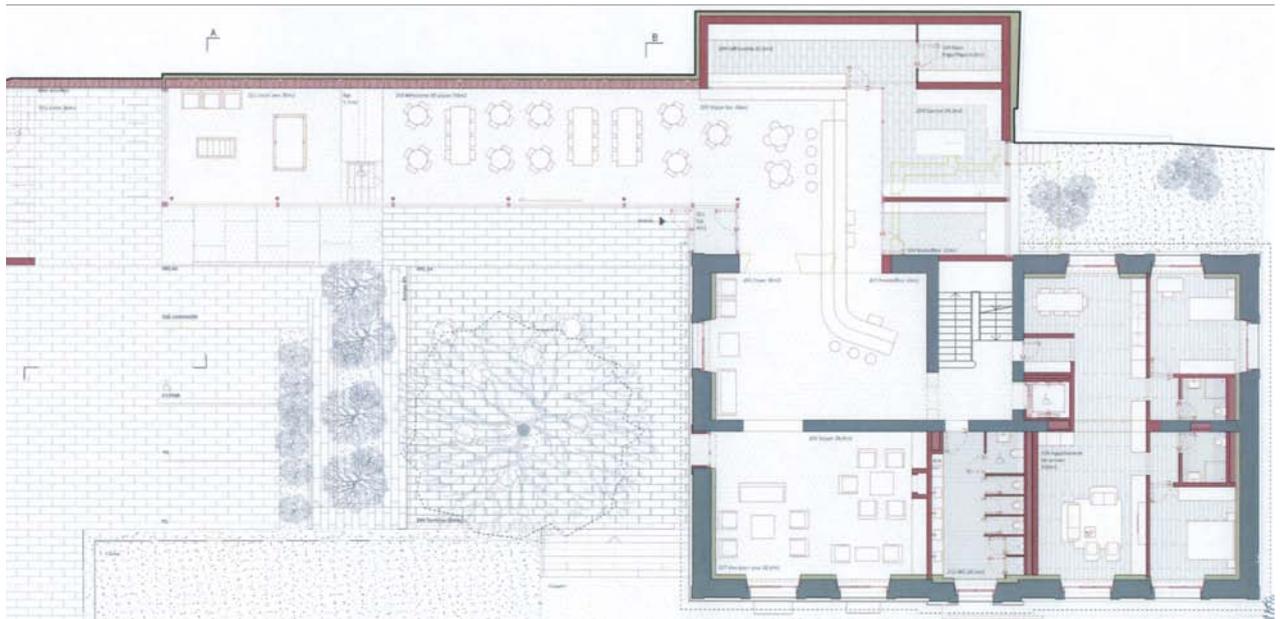
87 A BRAS OUVERTS

éliminé au 3e tour



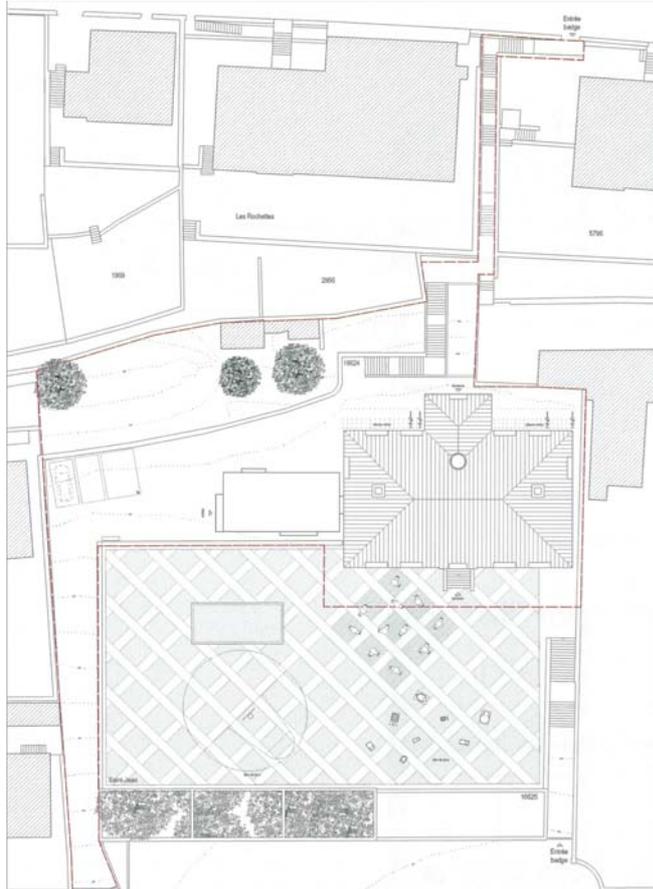
BLERD ZEQR AJ & MICHEL NUNES
chemin du Grand-Puits 40, 1217 Meyrin

collaboration: Zequiraj Eglant



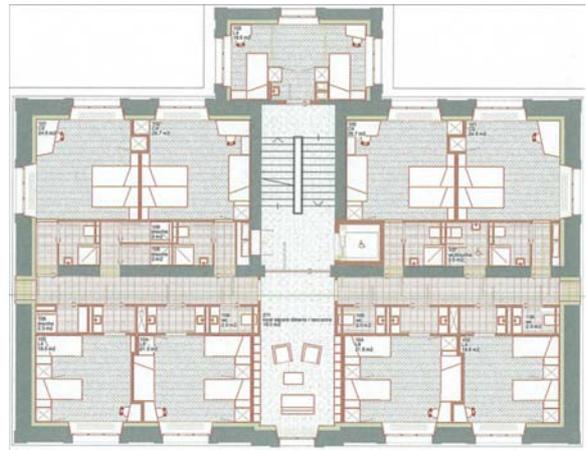
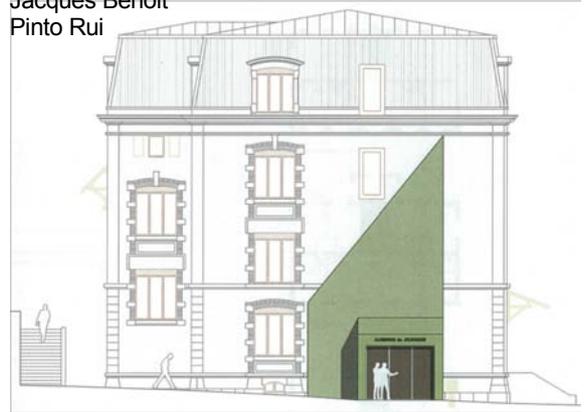
88 OCTOPUS

5e prix



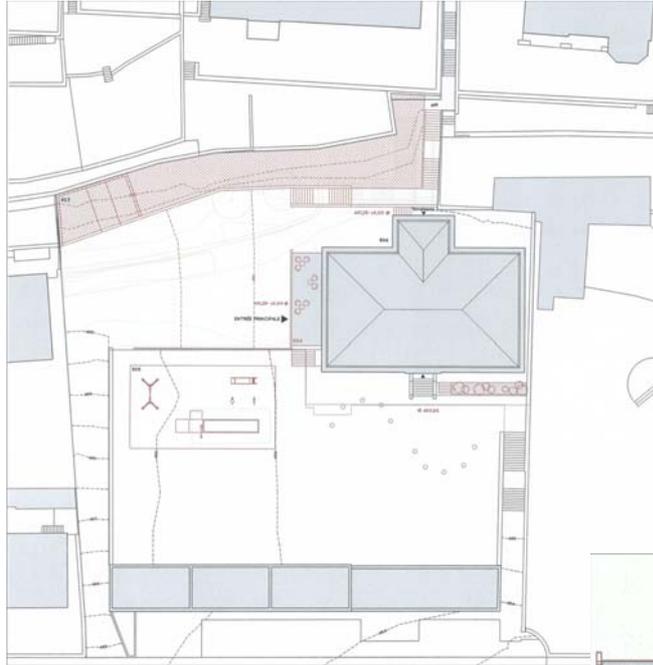
Potemkine
rue de l'Industrie 9, 1005 Lausanne

collaboration:
Gilgen Médéric
Jacques Benoit
Pinto Rui

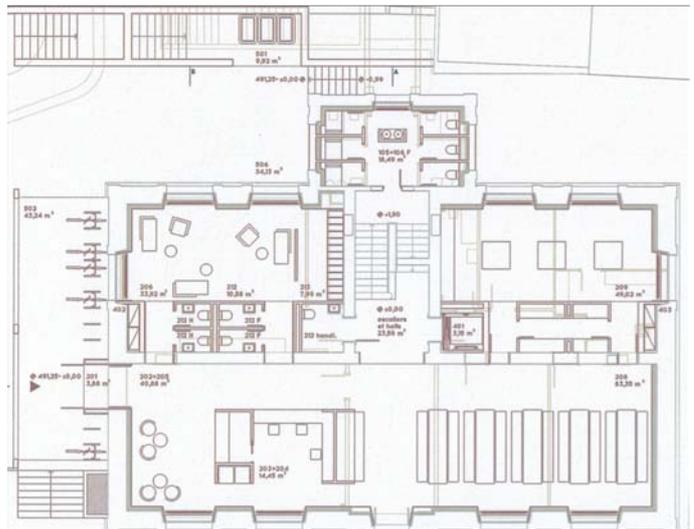
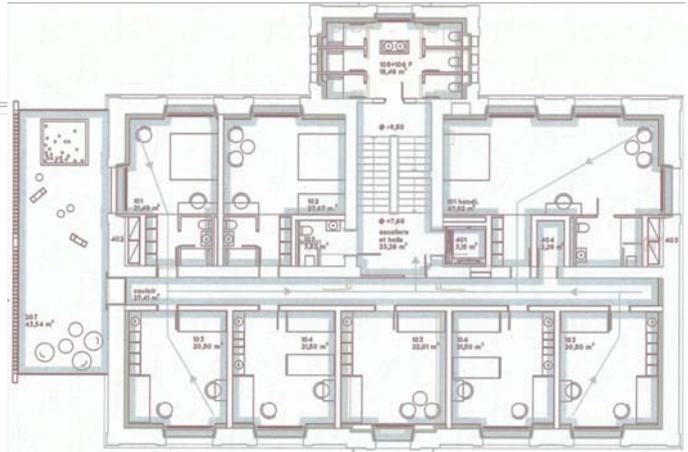


89 BALLUCHON

éliminé au 2e tour

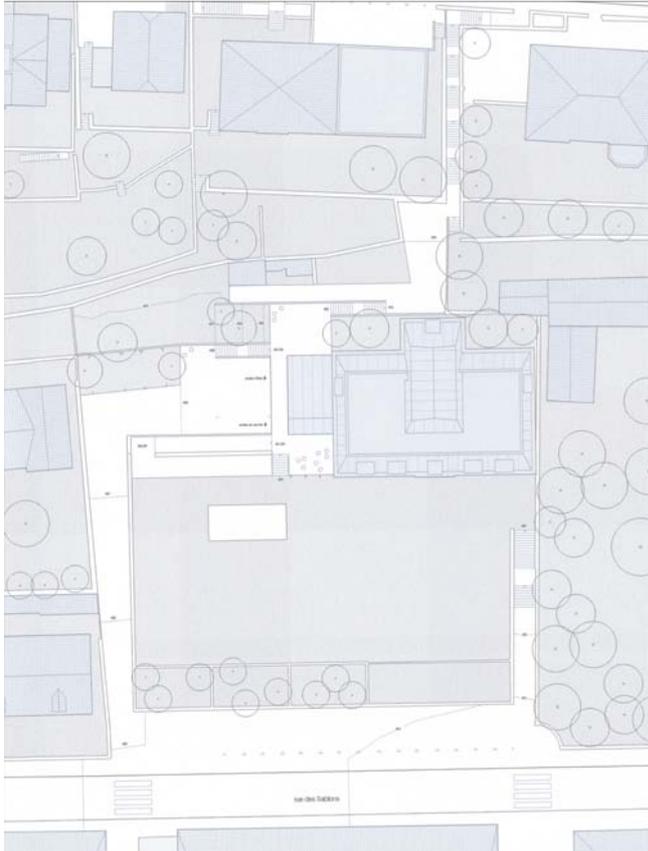


Marie-Claire Schrammek
P° Juan XXIII n°33, 6° 3, E-28040 Madrid



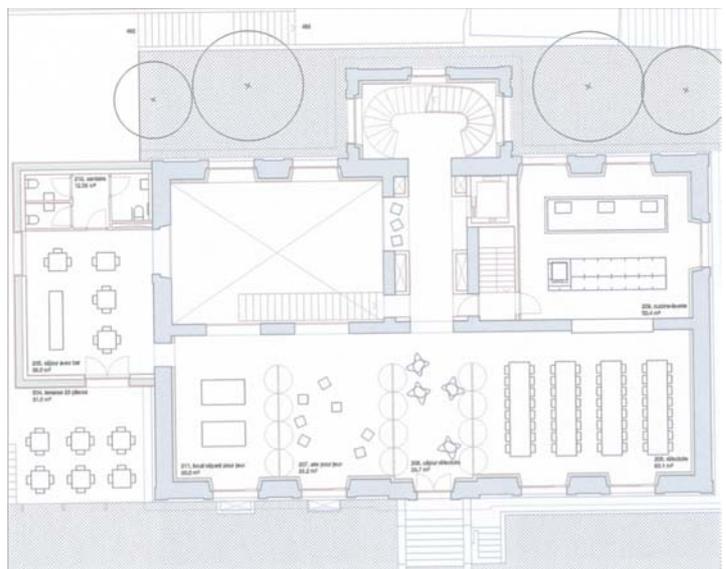
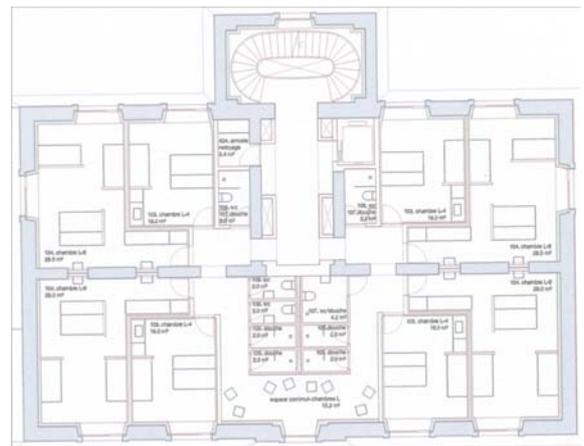
90 CECI N'EST PAS UN SOUS-SOL

éliminé au 1er tour



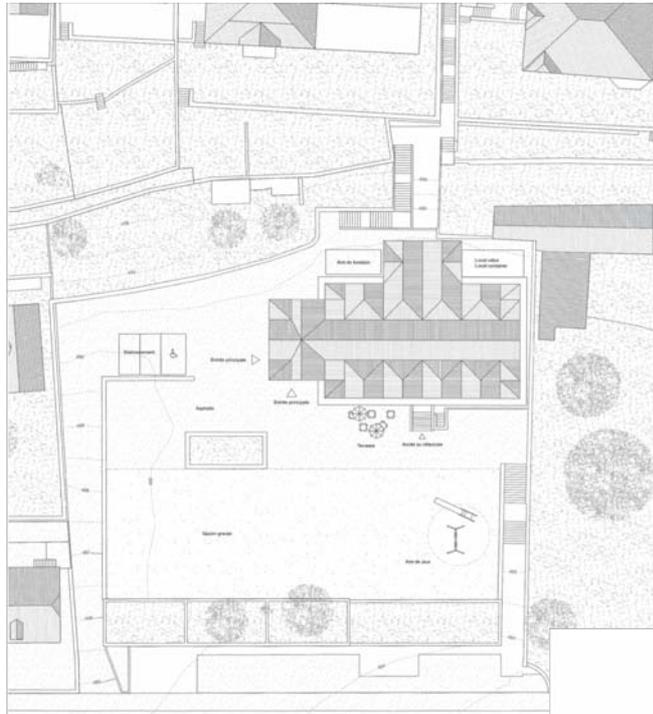
Elena Campos Piera
Carrer de Girona 6, 1er, E-08010 Barcelone

collaboration: Cascuberta Alvaro Matias



91 419

éliminé au 1er tour



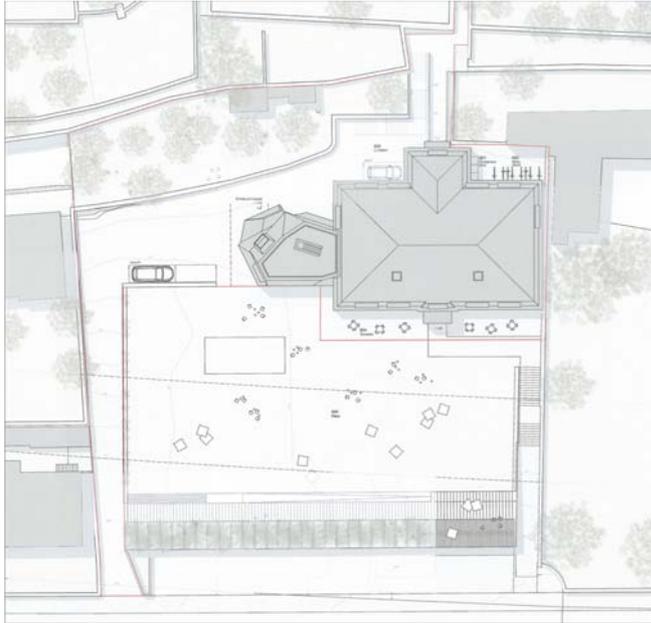
severin hausenbauer architekten gmbh
Sihleggstrasse 1, 8832 Wollerau

collaboration:
Hausenbauer Severin
Bellot Julien



92 CHOCOLAC

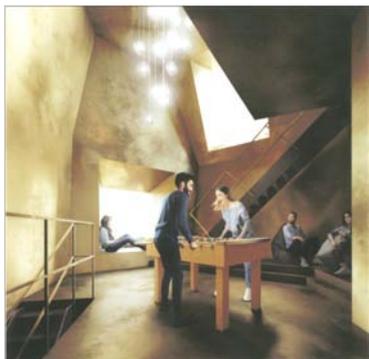
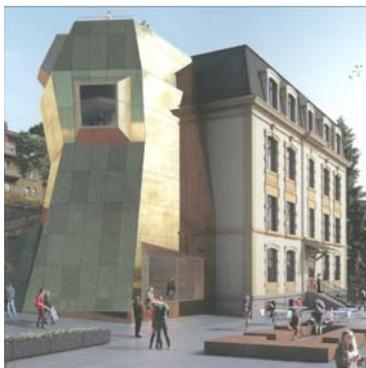
éliminé au 1er tour



123architekten gmbh
rue Centrale 123, 2503 Bienne

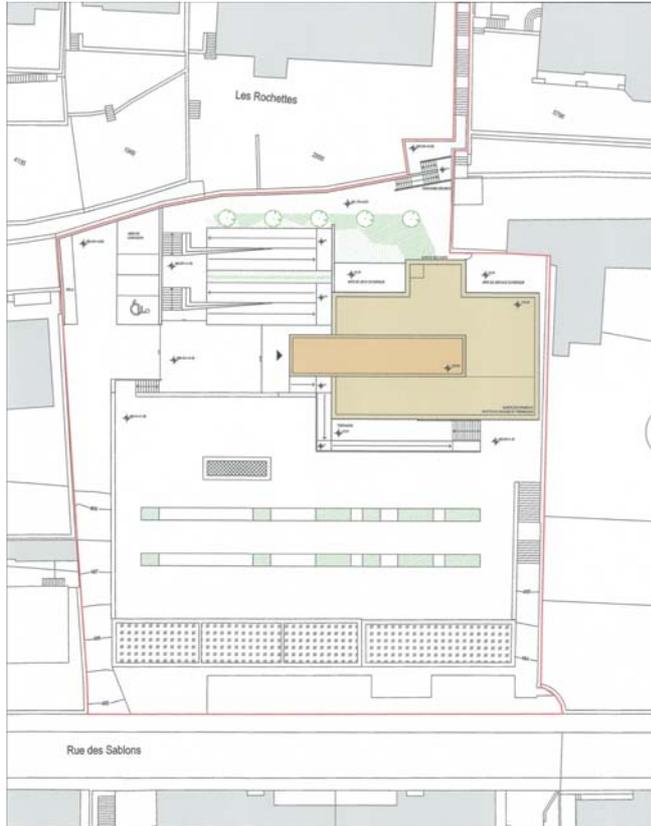
collaboration:

Binggeli Simon
Quintero Tomas
Woern Gilbert
Yaman Hasan
égü architectes paysagiste - Keller Martin
Ponzio Engineering SA - Ponzio Marc
(ingénieur CVS)
Prona AG - Schmid Matthias, Liberto Jasmin
(protection incendie)
WAM Planer und Ingenieure AG - Karli Michi
(ingénieur civil)
Mateos Fran
(visualisations)



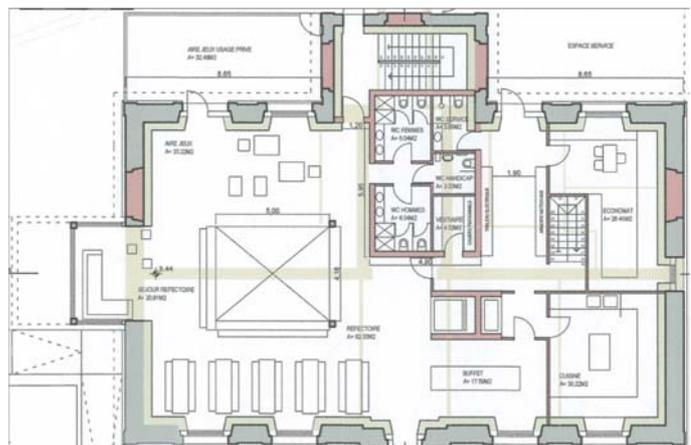
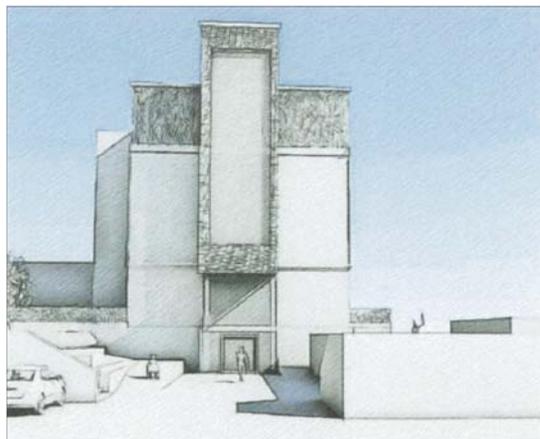
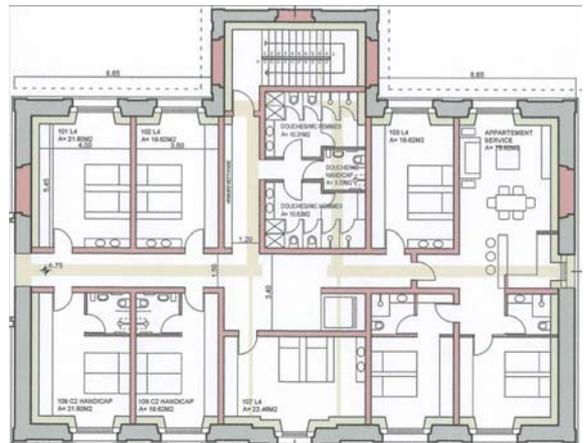
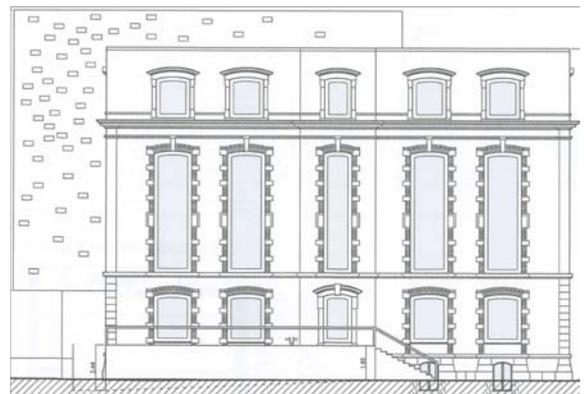
93 AIRES DES SABLONS

éliminé au 1er tour



ARCHITECTES D'AILLEURS
avenue du Choiseul 19A, 1290 Versoix

collaboration:
Saavedra Cristina
Ovando Gabriela
Aldridge Renata



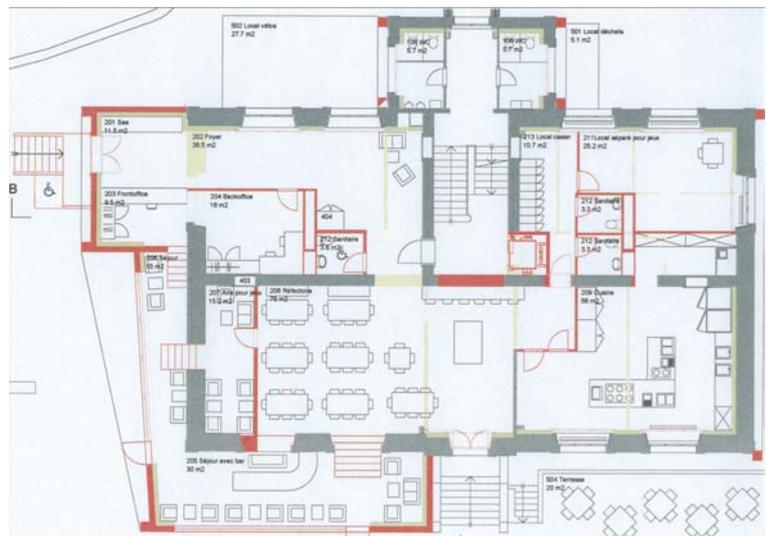
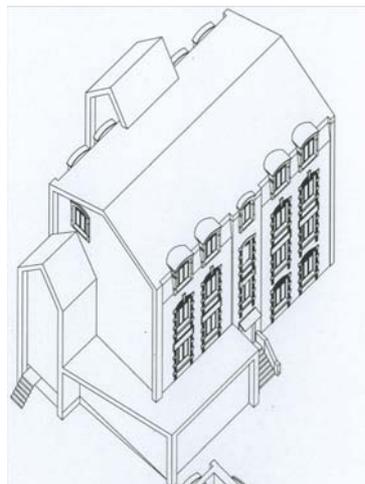
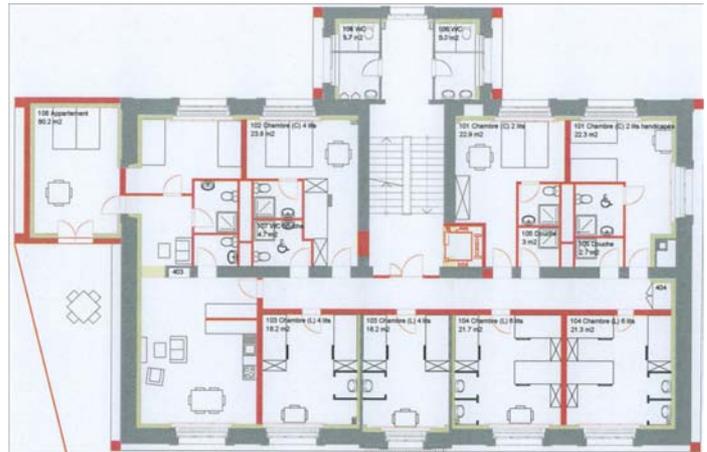
94 ENTRE-TOIT ET MOI

éliminé au 1er tour



Jean Larivé
chemin Isabelle de Montolieu 147
1010 Lausanne

collaboration: Pinget Manon



20 registre des noms des auteurs

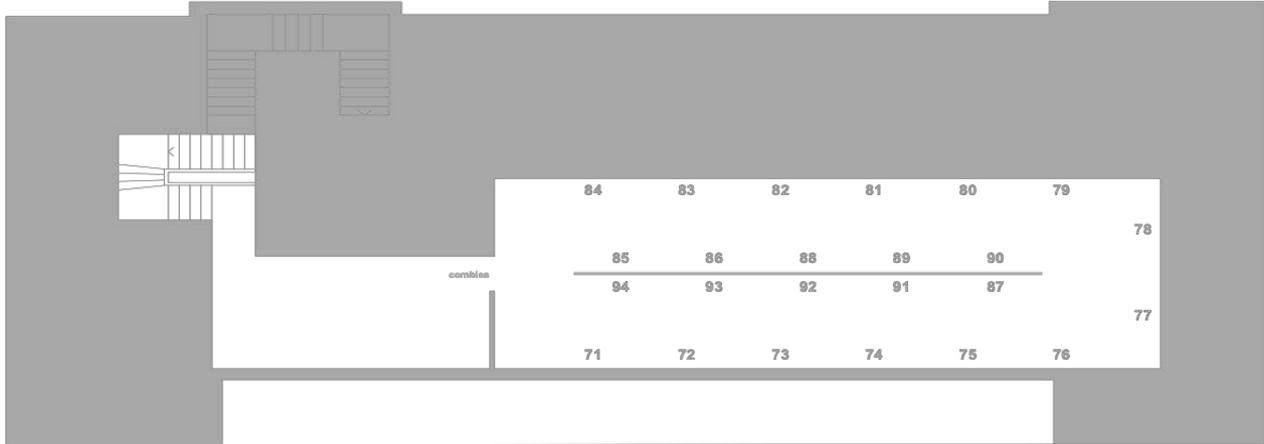
123architekten.....	92 - CHOCOLAC	Bertschi Marc	29 - L'ÉCOLE EST FINIE
255architects.....	84 - YEUX OUVERTS	Bertschi Séverine	29 - L'ÉCOLE EST FINIE
Aazedine Ahmed.....	19 - EX-QUADRIFOLIO	bfik architectes	81 - DZI GZI EYE
Actescollectifs	61 LESS IS MORE	Binggeli Simon	92 - CHOCOLAC
Ad'A architecture.....	40 - LES GRANDES VACANCES	Blanchaert Elena.....	69 - PARTAGE
Agudo Maria.....	36 - TILO	Bon Gregory	54 - POUP
aik Zürich.....	58 - LUDOVIC	Bongard Lionel.....	48 - U TCHÉ
Alain Claude.....	05 - COCOONS	Bonvin Ambroise.....	61 LESS IS MORE
Alarcon Garcia Florentino	50 - ISABELLE	Bonvin Cédric.....	61 LESS IS MORE
Aldridge Renata	93 - AIRES DES SABLONS	Borghini Francesco	07 - ALBATOR
Alecrim Inès	69 - PARTAGE	Bougle Eric.....	69 - PARTAGE
Alegre Laura.....	48 - U TCHÉ	Brotschi Helen	85 - MORRIS
Almeida Bruno.....	68 - L'AUBERGE BLANCHE	Brun Aline.....	21 - ESCALE
Alonso Beatriz.....	36 - TILO	Brunner Peter.....	31 - MOON PALACE
Alonso González Lorenzo.....	36 - TILO	Buchs Philippe.....	73 - JEUNESSE
Alonso Pérez Lorenzo.....	36 - TILO	Bugaud Delphine.....	62 - RÉCRÉ
Althaus Romain.....	47 - INSIDE OUT	Burckhardt + Partner SA	35 - HIYA!!
Alyssa Antonuccio.....	13 - MON BÔ CAPITTE	bureau Bergamote.....	50 - ISABELLE
Andreea Radulescu Ioana.....	39 - TERRASSE FLOTTANTE	Büro L 64.....	86 - OREO
Arantes Pereira Bruno.....	30 - IN DE BOX	Bussard, Sylvie.....	04 - CARNETS DE VOYAGES
Architectes D'ailleurs.....	93 - AIRES DES SABLONS	Cabanne Joëlle	44 - IN-OUT
architectum sàrl.....	62 - RÉCRÉ	Campos Piera Elena	90 - CECI N'EST PAS UN SOUS-SOL
Architektur Studio Roth	46 - SCHUBERT	Can Luca.....	66 - LA BELLE DORMANTE AUX BOIS
Arrieta Estefania	36 - TILO	Cano Castellano Francisco Javier.....	47 - INSIDE OUT
Arvidsson Carl.....	07 - ALBATOR	Capt Luca.....	34 - COUVRE-CHEF
Atelier Chavroz.....	08 - PHÉNIX	Cardona Djavan	08 - PHÉNIX
Atelier d'architecture M	75 - L'AUBERGE ESPAGNOLE	Cascuberta Alvaro Matias	90 - CECI N'EST PAS UN SOUS-SOL
atelier loryplatz.....	23 - KASIMIR	Cerezo José Luis	36 - TILO
Atelier Mojo	08 - PHÉNIX	Chablaix Roman.....	81 - DZI GZI EYE
atelier watt.....	31 - MOON PALACE	Chaperon Sébastien.....	12 - HOT SAUCE COMMITTEE PART TWO
Atelier Zéro 2.....	47 - INSIDE OUT	Charpentier Pénélope	20 - LE CHAPEAU, L'ÉLÉPHANT ET LE BOA
atelier-nsb	80 - DO NOT DISTURB	Chavroz Bastien.....	08 - PHÉNIX
Aviolat Alexandre	12 - HOT SAUCE COMMITTEE PART TWO	Chassot Laurent.....	55 - GUSTAVE
Bagnoud Camille.....	38 - CHABLON	Cisneros Vitoria Marina	84 - YEUX OUVERTS
Baillif-Loponte	30 - IN DE BOX	Clément Jean-Loup	06 - FERPECLE
BAKUS.....	21 - ESCALE	COCI Studio	38 - CHABLON
Bao Phan	03 - ALOHA	Coléou Clémentine.....	52 - PETER PAN
Barbier David	52 - PETER PAN	Collectiflabo Arch.	20 - LE CHAPEAU, L'ÉLÉPHANT ET LE BOA
Batista Ivo	11 - LE GRAND BUDAPEST	Collin Didier	44 - IN-OUT
Baumgartner Bruno.....	10 - PASSEUR DES MOTS	collinfontaine architectes.....	44 - IN-OUT
Beling Anne.....	66 - LA BELLE DORMANTE AUX BOIS	Conroy Antonio.....	04 - CARNETS DE VOYAGES
Belkhodja Ahmed	49 - PICASSO	Coppola Leonardo.....	04 - CARNETS DE VOYAGES
Bellot Julien.....	91 - 419	Cormerais Yoann	05 - COCOONS
Benéitez Dominguez Andreas.....	80 - DO NOT DISTURB	Coulot Lionel	33 - VUE DES ALPES
Bernath Gabi.....	85 - MORRIS	Da Silva Neves Paulo.....	39 - TERRASSE FLOTTANTE
Bertschi Christiane.....	29 - L'ÉCOLE EST FINIE	Daher Joyce	70 - MADEMOISELLE LUCIE

De Kalbermatten Alexis.....	42 - GREEN LANTERN	GD Architectes	68 - L'AUBERGE BLANCHE
De Kalbermatten Philippe	42 - GREEN LANTERN	Geninascia Laurent	68 - L'AUBERGE BLANCHE
De Kalbermatten Sandra.....	42 - GREEN LANTERN	Gerber Gérald	14 - M. GUSTAVE
Demir Oktay	42 - GREEN LANTERN	Gilgen Médéric	88 - OCTOPUS
Deng Yihong	85 - MORRIS	Ginggen Gaël	05 - COCOONS
Deppeler Dominic.....	66 - LA BELLE DORMANTE AUX BOIS	Girbés Vincente	07 - ALBATOR
Derlet Maxence	37 - URBICANDE	Glatt Charlotte	09 - L'AQUARIUM
Dettling Astrid.....	16 - DUNE	Gremaud Maeva.....	66 - LA BELLE DORMANTE AUX BOIS
Dieserens Mai Linh	29 - L'ÉCOLE EST FINIE	Grolimund + Partner	10 - PASSEUR DES MOTS
Diogo Dos Santos	11 - LE GRAND BUDAPEST	Gross Clea	66 - LA BELLE DORMANTE AUX BOIS
DOM architectes associés	79 - PINK RABBITS	Grossniklaus Oliver	75 - L'AUBERGE ESPAGNOLE
Donze Adeline.....	70 - MADEMOISELLE LUCIE	Guéillot Maxime	83 - DEVISE NO_489
Dos Santons Rui	20 - LE CHAPEAU, L'ÉLÉPHANT ET LE BOA	Gurtner Benjamin	60 - NÔTEL
Drillot Thibault	81 - DZI GZI EYE	Haerter & Partner	58 - LUDOVIC
Dubied Yann	27 - HOLA	Hashimi Haron.....	19 - EX-QUADRIFOLIO
Dubois Julien.....	43 - ALCÔVES	Hasler Ivo	21 - ESCALE
EcoAcoustique SA	79 - PINK RABBITS	Hateau Julie	70 - MADEMOISELLE LUCIE
Egger Michel	60 - NÔTEL	Hausenbauer Severin.....	91 - 419
égü architectes paysagiste.....	92 - CHOCOLAC	Heller Christian.....	23 - KASIMIR
Ehrenbold Schudel Architektur.....	76 - BELVEDÈRE	Hofer Pascal.....	31 - MOON PALACE
Eichenberger David.....	11 - LE GRAND BUDAPEST	Horvath Gabor.....	77 - UNE AUBERGE? TRIVAGO!
eicher+pauli.....	21 - ESCALE	HSE conseils SA	40 - LES GRANDES VACANCES
eido architectes	11 - LE GRAND BUDAPEST	Humbert Paul	53 - LIVING ROOMS
ENPLEO.....	55 - GUSTAVE	Huser Arthur	41 - HOURRA PLUS D'ÉCOLE
épigraf architecture	82 - DU LAC AUX MONTAGNES	Imboden Bernard.....	81 - DZI GZI EYE
Escobar André	12 - HOT SAUCE COMMITTEE PART TWO	IPAS SA	60 - NÔTEL
Etienne & Associés	18 - LE NID	Jacques Benoît.....	88 - OCTOPUS
Ezquerria Sandra	43 - ALCÔVES	Jakubowski Julien	55 - GUSTAVE
Fabbian Federico	79 - PINK RABBITS	Jeker André	64 - DANS SON ÉCRIN
Fabian Wieland	13 - MON BÔ CAPITE	Jerôme Haefeli	77 - UNE AUBERGE? TRIVAGO!
Fauchère Marc.....	81 - DZI GZI EYE	Joliat Julien.....	22 - NAKA
Fernandez Berraquero Ana.....	47 - INSIDE OUT	Jousson Joël	30 - IN DE BOX
Fernandez Lago Joaquin	35 - HIYA!!	Karli Michi.....	92 - CHOCOLAC
fiktiv GmbH.....	85 - MORRIS	Kehrli Alexandre	20 - LE CHAPEAU, L'ÉLÉPHANT ET LE BOA
Fleith Olivier	44 - IN-OUT	Keller Martin	92 - CHOCOLAC
Fontaine Blaise	44 - IN-OUT	Kilchherr Romain.....	37 - URBICANDE
Forbat SA	02 - CAUPONA HELVETICA	Kirikova Olga	79 - PINK RABBITS
Frattiani Vito.....	40 - LES GRANDES VACANCES	Kivell Manon.....	72 - LUC
Friberg Thomas.....	61 LESS IS MORE	Kohler Daniel.....	65 - LEMBERG
Friedli Olivier	17 - THE HEART OF THE EUROPE: NEUCHÂTEL	Kolabor Architekten	34 - COUVRE-CHEF
Froidevaux Carole.....	38 - CHABLON	Labansine Eric.....	75 - L'AUBERGE ESPAGNOLE
Frund Jean-Claude	07 - ALBATOR	Larivé Jean	94 - ENTRE-TOIT ET MOI
Furrer Daniel	62 - RÉCRÉ	Larroque Camille	73 - JEUNESSE
Gallina Antonio.....	07 - ALBATOR	Laurenço Samuel	02 - CAUPONA HELVETICA
Gassmann Axel.....	31 - MOON PALACE	Le Roy Architectes	32 - CASA'NEUCH
Gatto Tonin	57 - ÉCOLE D'UNE NUIT	Ledoux Eduardo.....	36 - TILO
Gauchat Jessica.....	07 - ALBATOR	Lehman Noah.....	68 - L'AUBERGE BLANCHE
Gayraud Thomas	79 - PINK RABBITS	Leuthold Nicole.....	74 - PARAVENT

Liberto Jasmin.....	92 - CHOCOLAC	Munoz Ibanez Jorge.....	84 - YEUX OUVERTS
Liechti Silas.....	50 - ISABELLE	Nanterrod François.....	37 - URBICANDE
Locher Jean.....	05 - COCOONS	Nettelton Elliott.....	81 - DZI GZI EYE
Logoz Claire.....	05 - COCOONS	Neuhaus Anna.....	72 - LUC
Longauer Rita.....	75 - L'AUBERGE ESPAGNOLE	Neyt Emmanuel.....	08 - PHÉNIX
Lopardo Gabriela.....	30 - IN DE BOX	Nicolet Gaël.....	11 - LE GRAND BUDAPEST
LVPH architectes.....	53 - LIVING ROOMS	Nicolet Laurent.....	45 - L'AUBERGE DES SABLONS
Madeleine Architectes.....	37 - URBICANDE	Noir Lauriane.....	43 - ALCÔVES
Maksuri Hamdin.....	02 - CAUPONA HELVETICA	Nunes Michel.....	87 - A BRAS OUVERTS
Maksuri Neshat.....	02 - CAUPONA HELVETICA	Oberhandsli Jaquet Cléo.....	82 - DU LAC AUX MONTAGNES
Mallédan Katell.....	67 - OCULUS	Oliva Callejon Patrick.....	26 - MATINÉE
Mandrile Manuele.....	43 - ALCÔVES	Origine architecture.....	27 - HOLA
Mannick Eigenheer.....	51 - ALBEDO	OS-Architectes sàrl.....	26 - MATINÉE
Manon Jeanne.....	27 - HOLA	Oset Cardenete Aurora.....	71 - NEUCH'HÔTEL
Marchand Pauline.....	68 - L'AUBERGE BLANCHE	Ott Eric.....	60 - NÔTEL
Marconato Loic.....	60 - NÔTEL	Ovando Gabriela.....	93 - AIRES DES SABLONS
Marlaire Xavier.....	69 - PARTAGE	Pagliari Leonardo.....	75 - L'AUBERGE ESPAGNOLE
Martin Fullana Alicia.....	03 - ALOHA	Parro Diaz de Sonseca Marina.....	83 - DEVISE NO_489
Martinez Jonathan.....	70 - MADEMOISELLE LUCIE	Pasche Yves.....	79 - PINK RABBITS
Masnada Ugo.....	53 - LIVING ROOMS	Passaplan Fabrice.....	79 - PINK RABBITS
Masserey Pierre-Antoine.....	61 LESS IS MORE	Paternault Victoire.....	55 - GUSTAVE
Mateos Fran.....	92 - CHOCOLAC	Pelati Andrea.....	04 - CARNETS DE VOYAGES
Mathias Depierraz.....	57 - ÉCOLE D'UNE NUIT	Péléraux Jean-Marc.....	16 - DUNE
Mathys Daniel.....	10 - PASSEUR DES MOTS	Perrinjaquet David.....	82 - DU LAC AUX MONTAGNES
Mattia Luca.....	62 - RÉCRÉ	Perrone Océane.....	18 - LE NID
mcb architectes sàrl.....	29 - L'ÉCOLE EST FINIE	Pietrini Adele.....	24 - GRETA
McCarthy Eoin.....	67 - OCULUS	Pietrini Guido.....	24 - GRETA
McKinley Gavin.....	19 - EX-QUADRIFOLIO	Pinget Manon.....	94 - ENTRE-TOIT ET MOI
Meier Patrick.....	45 - L'AUBERGE DES SABLONS	Pinto Rui.....	88 - OCTOPUS
Melis Giulia.....	15 - L'AUBERGINE	Ponzio Marc.....	92 - CHOCOLAC
Merchan Garcia Alberto.....	47 - INSIDE OUT	Porotto Alessandro.....	57 - ÉCOLE D'UNE NUIT
Messerli Yannick.....	26 - MATINÉE	Potakis Alexandros.....	55 - GUSTAVE
metri architectes.....	15 - L'AUBERGINE	Potemkine.....	88 - OCTOPUS
Millius Florian.....	62 - RÉCRÉ	Presset Cécile.....	05 - COCOONS
Minder Aurélie.....	50 - ISABELLE	Primas Urs.....	21 - ESCALE
Minder Olivier.....	86 - OREO	Prona AG.....	92 - CHOCOLAC
Minder Pierre.....	50 - ISABELLE	Quinche Ioan.....	04 - CARNETS DE VOYAGES
Mivelaz Gaétan.....	77 - UNE AUBERGE? TRIVAGO!	Quintero Tomas.....	92 - CHOCOLAC
Mochales Désiré.....	05 - COCOONS	Raillard Judith.....	66 - LA BELLE DORMANTE AUX BOIS
Monbaron Mathieu.....	27 - HOLA	Rapold Katja.....	62 - RÉCRÉ
Morais Fabio.....	62 - RÉCRÉ	RBA SA.....	40 - LES GRANDES VACANCES
Morel Pierre-Alain.....	64 - DANS SON ÉCRIN	Rebmann Maria.....	22 - NAKA
Morel Stéphanie.....	63 - HAKO +	Rebmann Markus.....	22 - NAKA
MSBR Nouvelle Génération SA.....	50 - ISABELLE	Rechsteiner.....	05 - COCOONS
msc architekten.....	45 - L'AUBERGE DES SABLONS	Reichen Helena.....	75 - L'AUBERGE ESPAGNOLE
Müller Benjamin.....	58 - LUDOVIC	Retzepi Dafni.....	73 - JEUNESSE
Müller Eva.....	34 - COUVRE-CHEF	Reyes Pedro.....	01 - M. GUSTAVE (bis)
Münger Sandra.....	23 - KASIMIR	Rieger Laetitia.....	04 - CARNETS DE VOYAGES

Ritter Kurt.....	58 - LUDOVIC	Temel Aziz.....	07 - ALBATOR
Roch Maxime.....	18 - LE NID	Teodori Sara.....	33 - VUE DES ALPES
Rosselet Sven.....	43 - ALCÔVES	Terrin Fanny.....	52 - PETER PAN
Roth Fabian.....	63 - HAKO +	Toedtli Energie.....	40 - LES GRANDES VACANCES
Rottura Stefano.....	47 - INSIDE OUT	Tony Mangone.....	25 - LOGGIA
Roziau Virginie.....	16 - DUNE	Torrent Joé.....	42 - GREEN LANTERN
Rutishauser Stephan.....	72 - LUC	TRANSVERSAL Architectes.....	69 - PARTAGE
Ryser Eric.....	40 - LES GRANDES VACANCES	TRIBU architecture.....	67 - OCULUS
Saavedra Cristina.....	93 - AIRES DES SABLONS	Triponez Ken Jun.....	15 - L'AUBERGINE
SAFE T SWISS.....	69 - PARTAGE	Turin Marc.....	05 - COCOONS
Salvi Kevin.....	53 - LIVING ROOMS	Uhlmann Lucas.....	33 - VUE DES ALPES
Samir Alaoui.....	71 - NEUCH'HÔTEL	Varela Alvaro.....	67 - OCULUS
Sartori Valerio.....	53 - LIVING ROOMS	Vaucher Nicolas.....	35 - HIYA!!
SAS Architecture.....	05 - COCOONS	Vaz Dos Santos Marco Alexandre.....	26 - MATINÉE
Sberna Dominique.....	05 - COCOONS	Velican Öрге.....	07 - ALBATOR
Schaer Gabriel.....	30 - IN DE BOX	Verolet Dorine.....	32 - CASA'NEUCH
Schaub Barbara.....	58 - LUDOVIC	Vinzio Léonor.....	30 - IN DE BOX
Schindler Carole.....	82 - DU LAC AUX MONTAGNES	Voelker Quentin.....	75 - L'AUBERGE ESPAGNOLE
Schläppi Stephan.....	58 - LUDOVIC	Von Bergen Philippe.....	68 - L'AUBERGE BLANCHE
Schmid Matthias.....	92 - CHOCOLAC	Von Meiss-Leuthold Irene.....	74 - PARAVENT
Schmidt Anath.....	75 - L'AUBERGE ESPAGNOLE	Vuillemier Laurent.....	53 - LIVING ROOMS
Schneider Franziska.....	21 - ESCALE	Wägli Emilie.....	67 - OCULUS
Schneider Studer Primas Architekten.....	21 - ESCALE	WAM Planer und Ingenieure.....	10 - PASSEUR DES MOTS
Schnetzer Pukas Ingenieure.....	21 - ESCALE	WAM Planer und Ingenieure.....	92 - CHOCOLAC
Schrammek Marie-Claire.....	89 - BALLUCHON	Wellinger Marie-Pascale.....	33 - VUE DES ALPES
Schwab Michael.....	59 - AJISTE	Werlen Sébastien.....	78 - TOURNESOL
Sega Roberto.....	57 - ÉCOLE D'UNE NUIT	Widmer Gaelle.....	61 LESS IS MORE
Sepulchre Jean-Philippe.....	30 - IN DE BOX	Wiese Marc.....	62 - RÉCRÉ
Sevillano Bravo Natalia.....	80 - DO NOT DISTURB	Willener Henri David.....	30 - IN DE BOX
Sicre Caroline.....	16 - DUNE	Winthrop Pierre.....	05 - COCOONS
Simon Durand.....	56 - AOARI	Wirth Jonas.....	28 - CONTRAST
Sinet Thomas.....	43 - ALCÔVES	Woern Gilbert.....	92 - CHOCOLAC
SMRA Architekten.....	72 - LUC	Wohlschlag Jérôme.....	09 - L'AQUARIUM
Sossou Darielle.....	75 - L'AUBERGE ESPAGNOLE	Wyden Christof.....	78 - TOURNESOL
Sougner Claire.....	75 - L'AUBERGE ESPAGNOLE	Yaman Hasan.....	92 - CHOCOLAC
Spallek Marcus.....	72 - LUC	Zahn Olivier & associés sàrl.....	79 - PINK RABBITS
Staehelin Raphael.....	28 - CONTRAST	Zahnd Marion.....	62 - RÉCRÉ
Stanciu Andra.....	39 - TERRASSE FLOTTANTE	Zeller Roland.....	10 - PASSEUR DES MOTS
Steinmetzer Sepp.....	62 - RÉCRÉ	Zellweger Florentin.....	28 - CONTRAST
Studer Jens.....	21 - ESCALE	Zeqiraj Blerd.....	87 - A BRAS OUVERTS
Studer Laetitia.....	61 LESS IS MORE	Zeqiraj Eglant.....	87 - A BRAS OUVERTS
Studio 17 Architectes.....	55 - GUSTAVE	Ziegler David.....	28 - CONTRAST
Sundhoff André.....	04 - CARNETS DE VOYAGES	Zwicky Regula.....	58 - LUDOVIC

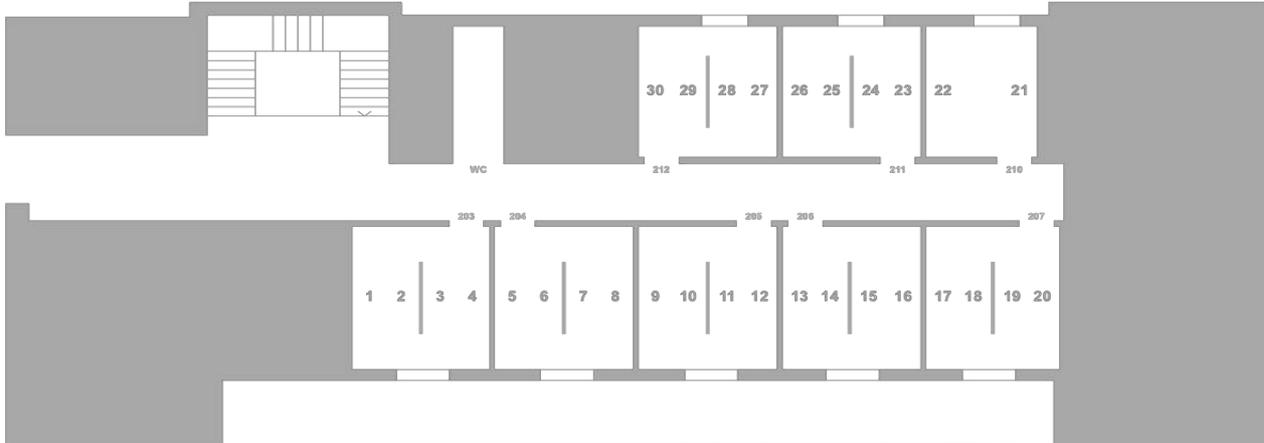
organisation de l'exposition des projets - numérotation des projets, voir page 10



combles



3e étage



2e étage

Ville de Neuchâtel
concours d'architecture pour la transformation de l'Ecole des Sablons en Auberge de Jeunesse